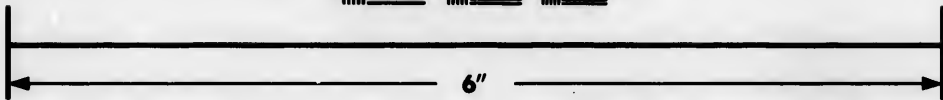
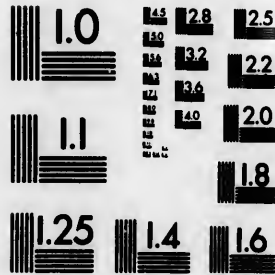


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distortion.
- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

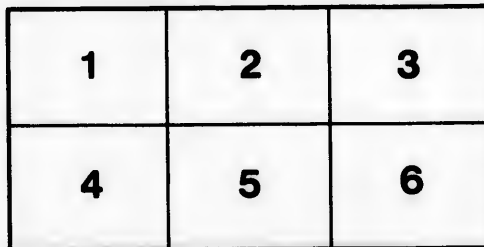
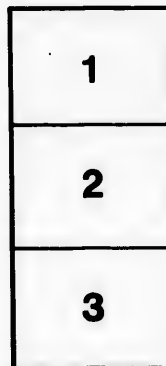
Morisset Library  
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset  
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
to

pelure,  
n à

32X

ÉDI

**LETTRES**  
**ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.**

— 0000 —  
**TOME VINGT-CINQUIÈME.**

IMPRIMERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PARIS, CHEZ M. DEBAILLON, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Bibliothèque Nationale.

É

CO

---

**IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,**  
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

CE

# LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES;

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

COLLATIONNÉS SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS  
ET ENRICHIS DE NOUVELLES NOTES.

MÉMOIRES DE LA CHINE.



Imprimerie de Béthune

A PARIS,

AU BUREAU, RUE PALATINE,

PRÈS SAINT-SULPICE;

ET CHEZ GAUNE, FRÈRES,

RUE DU POT-DE-FER SAINT-SULPICE, N° 5.



Universitas  
1831  
BIBLIOTHECA

Ottaviensis



EDITION DE 1829

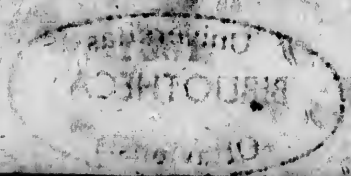
PARIS

chez la Citoyenne

chez la Citoyenne



BV  
2290  
A2  
1829  
K-57-26



www

MI

CE  
chine  
instru  
sont p  
une c  
offrir  
peup  
et jou  
sage  
tenir  
Ils  
ciles  
Une l  
un re  
la fie  
jugés  
acco  
remc



# PRÉFACE

DES

## MÉMOIRES DE LA CHINE.



Ces Mémoires sur le Tunquin, la Cochinchine et la Chine, ont de quoi intéresser et instruire ceux qui daigneront les lire. Ce ne sont plus des Sauvages ou des nations dans une déplorable servitude, dont nous allons offrir le tableau à nos lecteurs. Ce sont des peuples depuis long-temps réunis en société, et jouissant des avantages d'une législation sage et d'un gouvernement occupé à maintenir l'ordre et la police.

Ils n'en étoient peut-être que plus difficiles à éclairer des lumières de l'Évangile. Une longue habitude de culte superstitieux, un respect immodéré pour d'anciens usages, la fierté et la foiblesse de la raison, des préjugés invétérés, des passions qu'on étoit accoutumé à suivre sans contrainte et sans remords, étoient autant d'ennemis de notre

sainte loi. Aussi n'ont-ils cessé de s'opposer aux travaux des Missionnaires, de les traverser, de les persécuter.

Le Tunquin et la Cochinchine, par où nous commençons ces Mémoires, nous offrent une peinture effrayante de tout ce qu'avoient à souffrir ces hommes apostoliques. Ils nous en rendent compte avec la simplicité des fidèles des premiers siècles du christianisme, et mêlent à leurs relations des observations sur les usages, les mœurs, les lois, les productions du pays qu'ils parcouraient, et qu'ils arrosoient de leurs sueurs et même de leur sang : car plusieurs d'entr'eux ont eu le bonheur et la gloire de le répandre pour la défense de la foi. Ils nous ont aussi donné des cartes géographiques et une notice très étendue sur l'histoire du Tunquin et de la Cochinchine.

Ces deux royaumes firent long-temps partie du grand empire de la Chine ; mais les peuples mécontents de leurs gouverneurs, qui loin de leur souverain abusoient souvent de l'autorité qui leur étoit confiée, se révoltèrent, prirent les armes, choisirent un roi de leur nation, et secouèrent le joug des Chinois.

Ces deux états, qui sont sur le bord de

la m  
pene  
Ce r  
qu'il  
part  
Il  
de C  
appe  
port  
fond  
quan  
Ve  
emp  
taux  
pour  
orien  
Ge  
du pa  
dit se  
huit  
de m  
régne  
pire,  
le no  
Un  
Mogo  
de M  
les T

la mer, entre Siam et la Chine, obéirent pendant plusieurs siècles à un même prince. Ce n'est que depuis environ trois cents ans qu'ils se sont divisés, et qu'ils ont leurs rois particuliers.

Il y a beaucoup d'apparence que le nom de Chine nous est venu des Arabes, qui appeloient cet empire *Sin*, du nom qu'il porta sous la famille ou dynastie des *Tsin*, fondée par Che-hoang-ti, deux cent-cinquante-cinq ans avant Jésus-Christ.

Vers la fin du *xii<sup>e</sup>* siècle, *Gengis-kan*, empereur des Tartares - Mogols occidentaux, fut appelé par l'empereur de la Chine pour l'aider à se défendre des Tartares orientaux.

*Gengis-kan* se rendit maître lui-même du pays qui imploroit son secours, et étendit ses conquêtes dans un espace de plus de huit cents lieues de l'est à l'ouest, et de plus de mille du nord au midi. Ses quatre fils régnèrent successivement sur ce vaste Empire, et le dernier avoit donné à sa famille le nom d'*Yen*.

Une famille chinoise chassa ces Tartares-Mogols, monta sur le trône, et prit le nom de *Ming*. Elle a régné jusqu'en 1644, que les Tartares-Mantcheoux ou orientaux se

rendirent maîtres de la Chine. Ils y règnent aujourd'hui sous le nom de *Tsing*. C'est la vingt-deuxième des familles ou dynasties qui ont successivement occupé le trône impérial de la Chine.

Jean Carpin, polonais, de l'ordre de saint François, est le premier connu, qui, dans le XII<sup>e</sup> siècle, pénétra dans la Chine; il nous a donné une relation de son voyage, ainsi que Rubruquis, capucin et français, qui ne dit pas y avoir pénétré après Carpin, mais qui raconte comme lui des choses merveilleuses de la Chine, qu'il appelle le royaume de *Katay*, et qui nous parle de ses richesses, des arts, des manufactures et des sciences qui y fleurissoient.

Marc Paole, vénitien, et après lui Nicolas et Mathieu Paole, de la même famille, y ont fait deux voyages. On les regarde comme les pères des découvertes modernes; Henri III, prince de Portugal, d'un génie hardi et éclairé, aperçut à travers les notions obscures qu'ils nous donnoient, qu'il seroit possible de pénétrer en Asie par une voie plus courte et plus sûre que celle qu'on connoissoit. En 1418, il expédia deux vaisseaux pour reconnoître la mer, ses caps et ses promontoires. Ils lui ouvrirent la route des Indes.

Le vice-roi de ces parties découvertes et conquises, Lopez Zouza, portugais, s'occupa du soin d'établir une branche de commerce avec la Chine.

Il fit partir de Goa, en 1517, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du caractère d'ambassadeur du roi de Portugal, vers l'empereur de la Chine. D'Andrada, d'un caractère doux et liant, gagna l'amitié du vice-roi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux.

Pereira partit pour se rendre à Pekin; mais dans cet intervalle, les Portugais qui étoient restés au bas de la rivière de Canton, usèrent de violence envers les Chinois, les forcèrent à prendre les armes, et les irritèrent au point qu'on tenta d'arrêter tous ces étrangers. L'empereur, promptement informé de ces excès, reçut fort mal Pereira, le fit charger de chaînes et reconduire à Canton, où il mourut en prison.

Cependant, quelques années après ce voyage de d'Andrada, les Portugais eurent occasion de bien mériter des Chinois, et réparèrent la faute qu'ils avoient commise. Ils enveloppèrent et prirent un pirate qui

infestoit les mers de la Chine, et en désoloit les côtes. C'est en reconnaissance de ce service que l'empereur leur accorda la permission de s'établir à Macao, mais avec des restrictions qui annoncent la prudence ou la défiance naturelle aux Chinois.

Quelques missionnaires, enflammés par l'exemple de saint François-Xavier, arrivèrent dans cette place avec le projet de pénétrer à la Chine. Le père Ricci, jésuite, très habile mathématicien, élève de *Clavius*, parvint, après mille dangers, à s'y établir en 1582; il fut même mandé à Pékin, où il mourut en 1610, à l'âge de 88 ans.

Pendant la conquête des Tartares orientaux, qui se fit, comme nous l'avons déjà observé, en 1644, les missionnaires furent obligés de se disperser et de se cacher dans les provinces. La religion chrétienne fit alors très peu de progrès, et ne commença à refleurir que lorsque les troubles furent calmés.

L'empereur Kang-hi, prince éclairé, ami des arts et des sciences de l'Europe, fut très favorable aux Missionnaires; il les honora publiquement de sa protection; il les employa avec succès, leur accorda par un édit solennel, daté du mois de mars 1692,

la p  
étud  
dan  
des  
L  
il en  
jésu  
d'ou  
avec  
les s  
avoi  
dis  
à tra  
en p  
que  
ces  
trave  
ils le  
rend  
en a  
Le  
quel  
faveu  
qu'il  
qui  
excit  
quel  
Or

la permission de prêcher leur loi, qu'il avoit étudiée et qu'il estimoit, en occupa plusieurs dans son palais, et surtout dans le tribunal des mathématiques.

Le nombre des missionnaires augmenta; il en vint de différents ordres religieux. Les jésuites, charmés de cette augmentation d'ouvriers évangéliques, les virent arriver avec une vraie consolation, les aidèrent, les soutinrent dans les établissements qu'ils avoient formés, et parurent, quoi qu'on en dise, fort éloignés de vouloir être les seuls à travailler à la conversion des Chinois. On en peut juger par les premiers témoignages que rendirent à leur zèle et à leur charité ces nouveaux débarqués. Bien loin de les traverser comme ils en avoient la facilité, ils les reçurent comme leurs frères, et leur rendirent tous les services qu'ils pouvoient en attendre.

Les esprits ne s'aliénèrent qu'au bout de quelques années; et ne seroit-ce point à la faveur du prince pour les premiers venus, qu'il faut attribuer en partie les troubles qui désolèrent cette Église naissante? elle excita la rivalité, la jalousie peut-être de quelques autres missionnaires.

On accusa de complaisance criminelle

étoit  
ce ser-  
a per-  
ec des  
ce ou  
és par  
arrivé-  
péné-  
suite,  
labius,  
établir  
, ou il  
orien-  
s déjà  
urent  
dans  
ne fit  
ença  
urent  
ami  
, fut  
es ho-  
il les  
ar un  
1692,



ceux que l'empereur honoroit de sa bienveillance. Le zèle de la pureté du culte que nous devons rendre à Dieu en fut alarmé. De là tant de clameurs, tant d'accusations bien ou mal fondées. Nous n'entreprenons ni de les discuter, ni de les réfuter : nous nous contenterons d'observer que les jésuites n'ont point attaqué les premiers, qu'ils n'ont pas cru devoir repousser la main bienfaisante d'un empereur qui se déclaroit leur protecteur et celui de la religion ; qu'ils n'ont jamais refusé d'employer leur crédit pour tous les ouvriers indistinctement qui travailloient dans la vigne du Seigneur ; que dans leurs lettres ils ne se plaignent de qui que ce soit, et paroissent se faire un plaisir de rendre justice aux vertus et aux talents, sans acception de personne, et qu'enfin lorsque Rome a parlé, ils se sont soumis avec respect à tous les décrets qui en sont émanés.

Ils étoient hommes, ils pouvoient se tromper, défendre même de bonne foi une opinion erronée, jusqu'à ce que la puissance qui avoit le droit de prononcer l'eût enfin proscrite. Mais ils n'ont montré ni aigreur, ni entêtement ; et leur douceur, leur docilité ne seroit-elle pas dans eux,

con  
digi  
les  
sui  
I  
les  
san  
par  
est  
de  
cou  
I  
Elle  
pec  
tiet  
mo  
paï  
ver  
tou  
est  
su  
d'  
qu  
né  
les  
s'  
da

comme dans les autres fidèles, une vertu digne d'être louée et imitée par ceux qui les ont si souvent, si constamment poursuivis?

Les Chinois ont, généralement parlant, les mœurs très douces. Si leur caractère est sans cette vivacité piquante qui nous plaît, parce qu'elle nous est presque naturelle, il est aussi très éloigné des emportemens et de la violence qu'on peut reprocher à beaucoup d'Européens.

L'éducation est excellente à la Chine. Elle est fondée sur la piété filiale, le respect pour les anciens, et des égards minutieux, si l'on veut, mais nécessaires, ou du moins utiles au maintien de l'ordre, de la paix et de la confiance. On ne peut s'élever que par l'étude et le travail. Il y a dans toutes les villes des écoles où la jeunesse est instruite aux frais du gouvernement, et subit des examens rigoureux avant que d'être promue aux trois degrés de littérature qui donnent droit aux charges et aux honneurs.

La noblesse n'est point héréditaire, et les enfans d'un père illustre ont besoin de s'illustrer eux-mêmes pour ne pas tomber dans l'obscurité.

La jurisprudence, la morale, les caractères chinois, sont les sciences qu'on cultive principalement dans les écoles chinoises; et la doctrine de *Confucius*, ce célèbre philosophe qui vivoit environ oinq cents ans avant Jésus-Christ, est la base de toutes les études.

L'administration politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs réciproques des pères et des enfants. L'empereur est le père et la mère de l'empire. Un vice-roi est le père de la province où il commande, comme un mandarin est le père de la ville qu'il gouverne.

Cette constitution de gouvernement est si naturelle, si douce à la Chine, les peuples y sont si accoutumés, qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse en avoir de meilleure.

On obéit par respect, on commande avec bonté, et quand il faut de la fermeté, c'est celle d'un père et non d'un despote. Il y a cependant, comme on le verra même dans ces lettres, quelques exceptions fâcheuses, et les rois et les peuples ont quelquefois éprouvé qu'il est bien difficile de ne jamais mal user du pouvoir absolu.

Tous les tribunaux de justice sont telle-

men  
est p  
le c  
men  
nel  
sieu  
L  
hon  
qui  
pou  
plu  
lul-  
met  
de  
R  
don  
qui  
vigi  
den  
mo  
par  
L  
et  
pe  
fa  
pe  
lé  
au

ment subordonnés les uns aux autres, qu'il est presque impossible que la prévention, le crédit ou la vénalité dictent les jugements, puisque tout procès civil ou criminel est soumis à la décision d'un et de plusieurs tribunaux supérieurs.

Lorsqu'il est question de condamner un homme à mort, il n'y a pas de précaution qui paroisse excessive aux Chinois. Il faut pour le dernier du peuple, comme pour le plus grand seigneur, l'arrêt de l'Empereur lui-même, et aucun juge ne peut faire mettre à mort un citoyen, si ce n'est en cas de sédition ou de révolte.

Rien ne contribue plus à la tranquillité dont jouit ce vaste Empire, que la police qui s'observe dans les villes; elle est exacte, vigilante, sévère, et les mandarins répondent, sous peine de perdre leur emploi, du moindre désordre qui règne dans leur département.

Malgré tant de sagesse, de précautions et de soins paternels, le peuple chinois est peuple comme partout. Il s'y commet des fautes et même des crimes; mais ils y sont peut-être plus rares; ils n'y sont point tolérés, et le vice ne s'y montre point avec audace, surtout dans l'intérieur de l'Em-

pire : car sur les côtes et dans les villes frontières, le commerce avec les étrangers a altéré le caractère du Chinois et la pureté de ses mœurs. Aussi ne faut-il point juger de cette nation par ce que nous en disent des étrangers qui ne l'ont vue que superficiellement, et qui n'en connoissent que les limites.

L'agriculture est en grand honneur à la Chine; le commerce y fleurit, et l'astronomie ainsi que la géométrie y ont été constamment cultivées. Il falloit bien qu'ils eussent des principes pour creuser et conduire ces immenses canaux qui traversent de grandes provinces, et servent à les préserver des inondations, et à faciliter les communications, si nécessaires dans un si vaste Empire.

On reproche aux Chinois l'infanticide ou l'usage d'exposer leurs enfants. Cette affreuse coutume est effectivement tolérée à la Chine; mais le gouvernement a tâché de remédier à un si grand mal; il a établi des hôpitaux, où l'on reçoit ces malheureuses victimes de la pauvreté ou du libertinage de leurs parents. Tous les jours, à une heure marquée, des voitures parcourent les différents quartiers des grandes villes pour

y re  
viver  
mor  
du g  
fille  
dés  
gran  
camp  
éloig  
pose  
rare  
n'arr  
lume  
pultu  
Le  
par  
ont  
qu'on  
sont  
les b  
est m  
que  
pas l  
enco  
beau  
à ce  
quel  
don

y recueillir les enfants abandonnés. S'ils vivent encore, on les fait élever; s'ils sont morts, on leur donne la sépulture aux frais du gouvernement. Le luxe, et la pauvreté fille du luxe, sont la véritable cause de ce désordre affreux : ce n'est que dans les grandes villes qu'il s'est introduit. Dans les campagnes, dans tous les endroits un peu éloignés des capitales de province, on n'expose pas les enfants vivants; il est même rare qu'on expose les enfants morts, et cela n'arrive que lorsque les parents sont absolument hors d'état de leur procurer la sépulture.

Les missionnaires, trompés quelquefois par des catéchistes peu fidèles et intéressés, ont pu exagérer le nombre des enfants qu'on baptise en danger de mort, et qui sont souvent blessés et presque dévorés par les bêtes qui les trouvent exposés; mais il est malheureusement vrai qu'on n'en expose que trop; il l'est aussi qu'on ne recherche pas les auteurs de ces infanticides; il l'est encore que le gouvernement, par de très beaux établissements, a cherché à remédier à cette affreuse barbarie, en adoptant en quelque sorte les enfants rejetés et abandonnés par les auteurs de leurs jours.

Sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, l'avantage de l'Europe sur la Chine, vient de ce que l'Europe est chrétienne, que la charité est plus industrielle et plus vigilante que l'humanité, et que dans un gouvernement chrétien les précautions contre le mal sont et doivent être plus efficaces que dans celui qui ne se conduit que par une horreur naturelle et toute humaine du crime.

La langue chinoise, selon le P. Lecomte et tous les autres missionnaires, n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Rien de commun ni dans le son des paroles, ni dans la prononciation des mots, ni dans l'arrangement des idées. Tout est mystérieux dans cette langue : on peut en apprendre les termes dans deux heures, quoiqu'il faille plusieurs années d'étude pour la parler. On peut savoir lire tous les livres, et les bien entendre, sans y rien comprendre si un autre en fait la lecture. Un docteur pourra composer des ouvrages avec beaucoup d'élégance et de politesse, et le même docteur n'en saura pas toujours assez pour s'expliquer dans les conversations ordinaires. Un muet instruit dans les caractères, pourra avec les doigts,

sans é  
deme  
ou plu  
mots s  
et de  
ne ser  
l'un, e  
le l'au

Ces  
qu'ils p  
table  
la Ch  
i pau  
iron t  
evien  
armo  
eau d  
hier.

Les  
es art  
porno  
des Ch  
croire  
de ce  
dans e  
foit cet  
mour  
Les

sans écriture, se faire entendre assez rapidement pour ne pas ennuyer ses auditeurs, ou plutôt ses spectateurs. Enfin les mêmes mots signifient souvent des choses opposées, et de deux personnes qui les prononcent, ce sera un compliment dans la bouche de l'un, et des injures atroces dans la bouche de l'autre.

Ces paradoxes, quelque surprenants qu'ils paroissent, ne laissent pas d'être véritables; mais il faut avoir long-temps vécu à la Chine, pour se persuader qu'une langue si pauvre en apparence (car elle n'a qu'environ trois cents mots, tous d'une syllabe), devient cependant féconde, abondante, harmonieuse dans la bouche et sous le pinceau de ceux qui se sont appliqués à l'étudier.

Les Européens ont trouvé les sciences et les arts cultivés à la Chine, mais on s'y bornoit à une sorte de routine; le respect des Chinois pour leurs pères, leur faisoit croire qu'on ne pouvoit rien trouver au-delà de ce qu'ils avoient inventé; il étoit dans eux tout désir de mieux faire; il étouffoit cette activité que donne le génie et l'amour de la perfection.

Les missionnaires la réveillèrent, surtout



dans l'Empereur Kang-hi, prince né avec un esprit vaste, sage et curieux. Il sut apprécier leurs connoissances, et tout occupé qu'il étoit du gouvernement de ses états, il trouva le temps de satisfaire le goût singulier qu'il avoit pour les sciences d'Europe; il s'appliqua aux mathématiques, et surtout à l'algèbre, à la géométrie et à l'astronomie; il fit traduire les livres européens où il y avoit quelque nouveau système, et quelque invention utile et nouvelle; il plaça des missionnaires dans les tribunaux des mathématiques; il les employa à lever des cartes de son Empire, à construire des machines, à orner ses palais; ils crurent pouvoir et devoir se prêter à son goût dans tout ce qu'il avoit d'indifférent, d'utile et de louable; leur complaisance rendit ce prince extrêmement favorable à la religion chrétienne; elle fit de très grands progrès sous son règne; on y élevoit partout des églises, on la prêchoit publiquement, on la goûtoit, on l'embrassoit sans crainte, et ses progrès auroient encore été plus rapides, si l'homme ennemi n'avoit pas semé la zizanie dans ce champ du Père de famille. Nous ne parlerons ni de l'origine, ni des suites de ces malheureuses contestations, et

nou  
sans  
sur  
sion  
avan  
de  
quit  
vie  
n'at  
leur  
des  
pour  
trie,  
odie  
Je  
néra  
affec  
méri  
l'élo  
naire  
Ce  
grets  
de l'  
extra  
ont p  
nous  
attir  
rope

nous nous bornons à désirer qu'on en parle sans partialité, et que tous ceux qui écriront sur ces matières se défient ou de leurs passions, ou de la passion de ceux qui ont écrit avant eux. Quand il s'agit de personnes de mœurs irréprochables, qui ont tout quitté pour Dieu, qui se sont dévouées à la vie la plus triste et la plus pénible, et qui n'attendent que du Ciel la récompense de leurs fatigues et de leurs travaux, il faut des preuves bien claires et bien évidentes pour oser les accuser de rébellion, d'idolâtrie, de poison et de tant d'autres crimes odieux.

Je reviens à l'Empereur Kang-hi : sa vénération pour notre sainte religion, son affection constante pour les missionnaires, méritent bien que nous transcrivions ici l'éloge qu'on en fait dans l'épître préliminaire du tome XVII de l'ancienne édition.

Ce grand prince, digne de tous nos regrets, ne fut pas seulement pour les peuples de l'Asie un objet d'admiration ; son mérite extraordinaire, et la gloire de son règne, ont pénétré au-delà de ces vastes mers qui nous séparent de son empire, et lui ont attiré l'attention et l'estime de toute l'Europe. Aussi est-il vrai de dire qu'il possédoit

souverainement l'art de régner, et qu'il réunissoit en lui toutes les qualités qui font l'honnête homme et le grand monarque.

Son port, sa taille, les traits de son visage, certain air de majesté tempéré de bonté et de douceur, inspiroient d'abord l'amour et le respect pour sa personne, et annonçoient, dès la première vue, le maître d'un des plus grands empires de l'univers. Les qualités de son ame le rendoient beaucoup plus respectable. Il avoit un génie vaste, élevé, et d'une pénétration que le déguisement ou la dissimulation ne purent jamais surprendre; une mémoire heureuse et fidèle, une fermeté d'âme à l'épreuve des événements, un sens droit et un jugement solide, qui dans les affaires douteuses le fixa toujours au parti le plus sage. Toujours égal et maître de lui-même, il ne donna jamais à entrevoir ses vues ni ses desseins, et il eut l'art de se rendre impénétrable aux yeux les plus perçants. Capable de former de grandes entreprises, il ne fut pas moins habile à les conduire et à les terminer. Loin de se reposer sur des favoris ou sur des ministres, du gouvernement de ses vastes états, il prenoit connoissance de tout, et régloit tout par lui-même.

Ave  
qu'il  
presq  
perdi  
n'usa  
des lo  
et de  
d'égal  
enver  
des c  
misér  
ment,  
le trib  
trente  
grenie  
ment  
Il se  
son p  
presqu  
le ren  
remar  
des pr  
surpri  
toit à  
et de l  
Quo  
emper  
mense

Avec cette autorité suprême et absolue qu'il exerçoit sur des peuples soumis et presque idolâtres de leur prince, il ne perdit point de vue l'équité et la justice, n'usant de son autorité que dépendamment des lois, et dans la distribution des emplois et des dignités, n'ayant presque jamais d'égard qu'à la probité et au mérite. Tendré envers ses sujets, on le vit souvent, dans des calamités publiques, compatir à leur misère, en se privant de tout divertissement, en remettant à des provinces entières le tribut annuel, qui montoit quelquefois à trente ou quarante millions, en ouvrant les greniers publics, et fournissant libéralement aux besoins d'un grand peuple affligé.

Il se regarda toujours comme le père de son peuple, et cette idée qu'il se forma presque aussitôt qu'il monta sur le trône, le rendit affable et populaire; c'est ce qu'on remarquoit surtout lorsqu'il faisoit la visite des provinces; les grands de sa cour étoient surpris de voir avec quelle bonté il permettoit à la plus vile populace de l'approcher, et de lui porter ses plaintes.

Quoique la puissance et les richesses d'un empereur de la Chine soient presque immenses, il étoit frugal dans ses repas, et

éloigné de tout luxe pour sa personne; mais aussi il devenoit magnifique dans les dépenses de l'état, et libéral jusqu'à la prodigalité, lorsqu'il s'agissoit de l'utilité publique et des besoins de l'Empire.

La mollesse qui règne dans les cours des princes asiatiques, ne fut jamais de son goût. Loin des délices de son palais, il passoit un certain temps de l'année dans les montagnes de Tartarie : là, presque toujours à cheval, il s'exerçoit dans ces longues et pénibles chasses qui endurcissent à la fatigue, sans néanmoins rien relâcher de son application ordinaire aux affaires de l'état, tenant ses conseils sous une tente, et déroband même à son sommeil le temps nécessaire pour écouter ses ministres et donner ses ordres.

Partagé entre tant de soins différents, il trouva encore le loisir de cultiver les sciences et les beaux arts; on peut dire même que ce fut sa passion favorite; et il est vraisemblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût, ayant à gouverner une nation où ce n'est que par les lettres qu'on parvient aux honneurs et aux emplois.

Quelque habile qu'il fût dans tous les genres de littérature chinoise, il n'eut pas

plutôt  
nos  
et les  
sique  
mie  
appli  
fut ce  
missi  
perso  
de l'  
sang.  
Dan  
grand  
du tr  
sionn  
es ve  
notre  
la mo  
des él  
en pro  
il en p  
pire;  
rance  
si son  
esprit  
liens  
politie  
reten

plutôt connoissance de nos sciences et de nos arts d'Europe, qu'il voulut les étudier et les approfondir : la géométrie, la physique, l'astronomie, la médecine, l'anatomie furent successivement l'objet de son application, et la matière de ses études. Ce fut cet amour des sciences qui donna aux missionnaires ce libre accès auprès de sa personne, qui ne s'accorde ni aux grands de l'empire, ni même aux princes du sang.

Dans ces fréquents entretiens, où ce grand prince sembloit oublier la majesté du trône pour se familiariser avec les missionnaires, le discours tomba souvent sur les vérités du christianisme. Instruit de notre sainte religion, il l'estima, il en goûta la morale et les maximes, il en fit souvent des éloges en présence de toute sa cour, il en protégea les ministres par un édit public, il en permit le libre exercice dans son empire ; il donna même quelque lueur d'espérance qu'il pourroit l'embrasser. Heureux si son cœur eût été aussi docile que son esprit fut éclairé, et s'il eût su rompre les liens formés depuis long-temps, ou par la politique, ou par les passions, qui l'ont retenu jusqu'à sa mort dans l'infidélité !

Elle arriva le 20 décembre de l'année 1722. Il étoit allé au parc du *Haitse*, accompagné de ses Tartares, pour y prendre le divertissement de la chasse du tigre. Le froid le saisit, et se sentant frappé, il ordonna tout-à-coup qu'on retournât à *Tchangchun-Yuen* <sup>1</sup>. Un tel ordre, auquel on ne devoit pas s'attendre, étonna d'abord toute sa suite; mais on apprit bientôt le sujet d'un retour si subit. Son sang s'étoit coagulé, et quelques remèdes qu'on lui donnât, on ne put le soulager. Il se vit mourir, et le jour même qu'il mourut, il assembla tous les grands, et leur déclara qu'il nommoit son quatrième fils pour lui succéder à l'empire : tous acquiescèrent à ses volontés. Il expira sur les huit heures du soir, et la même nuit son corps fut transporté à Pekiou.

Le lendemain, à cinq heures du matin, le prince s'assit sur le trône, et prit le nom de *Yong-tching*; il fut reconnu de tous les princes, de tous les grands, et des mandarins qui composent les tribunaux. On donna aux Européens une pièce de toile blanche

<sup>1</sup> Maison de plaisance de l'Empereur, à deux lieues de Pekiou.

pour  
sion d  
devan  
les gra  
Nou  
neté d  
dont il  
que la  
stition  
roduit  
ractèr  
mission  
ion o  
atigue  
leurs  
ele, d  
ons d  
pour c  
elle e  
mission  
par le  
P. de M  
enfin à  
ion et  
re d'ét

pour porter le deuil, et ils eurent permission de venir frapper de la tête contre terre devant le corps avec les princes du sang et les grands seigneurs de l'Empire.

Nous ne parlerons pas ici de l'ancienneté de l'empire de la Chine, de la manière dont il s'est peuplé, de son culte, qui n'est que la loi naturelle, altérée par les superstitions et l'idolâtrie même qui s'y sont introduites; des usages, des mœurs, du caractère des Chinois; des obstacles que les missionnaires qui y ont établi notre religion ont eu à surmonter; des travaux, des fatigues avec lesquels ils l'ont cultivée; de leurs succès, de leurs talents, de leur zèle, de leur patience, et nous nous pressons de renvoyer pour ces détails, comme pour ceux qui concernent l'histoire naturelle et les arts, aux lettres mêmes des missionnaires, à la description de la Chine par le P. Duhalde, à la grande histoire du P. de Mailla, aux mémoires du P. le Comte; enfin à ceux qui ont paru sous la protection et par les soins de M. Bertin, ministre d'état.

---

'année  
e, ac-  
pren-  
a tigre.  
rappé,  
ournât  
e, au-  
étonna  
apprit  
it. Sou  
emèdes  
ager. Il  
il mou-  
et leur  
me fils  
cquies-  
les huit  
n corps  
matin,  
le nom  
tous les  
manda-  
donna  
blanche  
ux lieues



pour porter la suite, et les autres permis-  
sion de venir à l'appas de la tête contre terre  
devant le corps avec les jambes bien rangées  
les grands saignans de l'empire, et de l'ancien-  
tous ne parlons pas ici de l'ancien-  
tous de l'empire de la Chine, de la manière  
dont il s'est passé, de son empire, de son état  
par la loi antique, et par les lois modernes  
l'histoire et l'histoire même qui s'y sont pas-  
sées; des usages, des mœurs, des usages  
mœurs des Chinois; des obstacles que les  
missionnaires qui y ont établi leurs reli-  
gions ont à surmonter; des travaux, des  
travaux et les travaux qu'ils ont entrepris; de  
leurs succès, de leurs talents, de leur  
sagesse, de leur patience, et de leur persé-  
rance de retour et pour ces détails, comme  
pour ceux qui concernent l'histoire même  
elle et les arts, aux lettres, sciences des  
missionnaires, à la description de la Chine  
et de la T. D'ailleurs, à la grande liste, et de  
de Malles, aux mémoires de T. le Comte  
en à ceux qui ont été publiés par le prole-  
taires et par les soins de M. de la Harpe

ÉD.

Du P. Com Roy

Ca solatio

# LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

Du P. le Royer, supérieur des Missionnaires de la  
Compagnie de Jésus dans le Tanquin, à M. le  
Royer des Arvix, son frère.

An Tanquin, le 10 juin 1700.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

P. C.

Ce m'est, je vous assure, une grande con-  
solation dans l'éloignement où nous sommes,

d'apprendre de vos nouvelles , et de trouver l'occasion de vous faire savoir des miennes. J'avois été plusieurs années sans recevoir de vos lettres quand les dernières me furent rendues. Je ne sais si toutes celles que je vous ai écrites , seront parvenues jusqu'à vous ; et c'est pour cela qu'il ne faut pas que vous soyez surpris de trouver souvent les mêmes choses répétées dans diverses lettres , qui viennent l'une après l'autre. Nous aimons mieux avoir la peine d'écrire plus d'une fois ce qui peut faire plaisir à nos amis , que d'être dans le doute s'ils auront appris ce que nous désirons leur faire savoir. Ne vous laissez donc pas de nous écrire , et plus d'une fois , et par plusieurs vaisseaux différents. De cette sorte ce qui peut s'égarer ou se perdre par une voie , ne manque point de se retrouver par une autre.

Il y a huit ans que je suis dans le Tunquin. C'est un royaume placé entre la Chine et la Cochinchine, comme vous pourrez le voir sur toutes les cartes. J'y arrivai avec le P. Paregaud , mon compagnon, le 22 juin 1692 , après une navigation très longue et très difficile. Puisque vous souhaitez savoir quelque chose de plus particulier de mes travaux et de l'état de la religion en ce pays-ci , je veux bien contenter un désir si digne de votre piété , et de l'affection avec

laque  
regar

Le

plus

Alexa

notre

fondé

bénéci

mes a

ils bap

Bonze

ces p

qu'on

mystè

trois e

servic

dicatio

Les

leurs

religio

pour l

sionna

ne sait

rent ch

meuré

eurent

cultivé

revenu

laquelle vous vous intéressez à tout ce qui me regarde.

Le Tunquin a été long-temps une de nos plus florissantes missions de l'Orient. Les PP. Alexandre de Rhodes et Antoine Marqués de notre Compagnie, furent les premiers qui la fondèrent en 1627. Dieu répandit de grandes bénédictions sur les travaux de ces deux hommes apostoliques : car en moins de trois ans, ils baptisèrent près de six mille personnes. Trois *Bonzes* qui avoient beaucoup de crédit parmi ces peuples, furent de ce nombre, et après qu'on les eut instruits parfaitement de tous les mystères de notre sainte religion, ils devinrent trois excellents catéchistes, qui rendirent des services infinis aux missionnaires dans la prédication de l'évangile.

Les prêtres des idoles, alarmés de voir que leurs disciples embrassoient comme à l'envi la religion chrétienne, firent tous leurs efforts pour la décréditer, et pour rendre les missionnaires suspects au Roi. Ils y réussirent, on ne sait pas comment; mais enfin les pères furent chassés du royaume, après y avoir demeuré trois ans. Les trois bonzes convertis eurent soin de la nouvelle chrétienté, et ils la cultivèrent avec tant de zèle que les pères étant revenus l'année suivante au Tunquin, ils trouvè-

rent leur troupeau augmenté de quatre mille néophytes. Dieu ne permit pas que l'éloignement des missionnaires durât plus long-temps. Le Roi qui reconnut presque d'abord l'imposition des prêtres des idoles, vit revenir le P. Alexandre de Rhodes et ses compagnons, avec plaisir, et leur accorda la permission de prêcher l'évangile dans tous ses états. Ils le firent avec un si grand succès, que l'on compta dans le Tunquin jusqu'à deux cent mille chrétiens. A la vue de ce prodigieux accroissement, les grands du royaume les plus attachés au culte des idoles, s'étant joints aux faux prêtres qui les sollicitoient depuis long-temps, contre les prédicateurs de l'évangile, se plaignirent au Roi des progrès que faisoit la nouvelle religion, et lui remontrèrent avec tant de force les maux inévitables qu'ils prétendoient que pouvoit causer l'établissement de ces étrangers dans son royaume, qu'il se vit comme obligé de proscrire le christianisme, et de chasser les missionnaires une seconde fois. Depuis ce temps-là, on a persécuté les chrétiens, et les prédicateurs de l'évangile ont été obligés de se tenir cachés; mais la religion s'est maintenue, et, grâces à Dieu, le nombre des néophytes n'est pas diminué.

Comme donc on ne souffre point les mis-

sionn  
fnt d  
en. y  
assist  
avoir  
dang  
mes c  
sont s  
les tr  
ayant  
n'avo  
dix ou  
joie q  
Ils no  
de pa  
voyoit  
orifice  
Nous  
provin  
d'y re  
fidèles  
passer  
vâmes  
ces pr  
avons  
du roy  
baptise  
les sac

sionnaires dans le Tunquin, notre premier soin fut de nous cacher, mon compagnon et moi, en y arrivant. Nous en vinmes à bout par une assistance toute particulière de Dieu. Après avoir traversé avec beaucoup de peine et de dangers la province de Tanhhoa, nous entrâmes dans celles de Nhean et de Bochoin, qui sont sur les frontières de la Cochinchine. Nous les trouvâmes dans un extrême abandon, y ayant un très grand nombre de chrétiens qui n'avoient pas approché des sacrements depuis dix ou douze ans. Je ne puis vous exprimer la joie qu'eurent ces bonnes gens de nous voir. Ils nous marquèrent beaucoup d'empressement de participer aux saints mystères, et on les voyoit venir de fort loin pour assister au sacrifice de la messe, et recevoir les sacrements. Nous ne demeurâmes que quatre mois dans ces provinces, quelque envie que nous eussions d'y rester davantage pour la consolation des fidèles; mais on nous rappela, et l'on nous fit passer dans la province de l'est, où nous trouvâmes à peu près les mêmes besoins. Depuis ces premières années jusqu'à maintenant, nous avons parcouru presque toutes les provinces du royaume, où nous avons eu l'avantage de baptiser plusieurs infidèles, et d'administrer les sacrements à un grand nombre de chré-

tiens. Comme je garde un mémoire exact du nombre des baptêmes, des confessions et des communions, je vous en ferai le dénombrement à la fin de cette lettre.

Les peuples du Tunquin ont de l'esprit, de la politesse et de la docilité. Il n'est pas difficile de les gagner à Jésus-Christ, parce qu'ils ont peu d'attachement pour leurs pagodes, et moins encore d'estime pour les prêtres des faux dieux. Leurs mœurs sont d'ailleurs assez innocentes, et ils ne connoissent point les vices grossiers, auxquels les autres nations de l'Orient se livrent avec fureur. Il n'y a parmi eux que la pluralité des femmes, le droit qu'on a de répudier celles dont on n'est pas content, et la barbare coutume d'y faire des eunuques, qui soient des obstacles à l'établissement de la religion chrétienne. La pluralité des femmes et la coutume de faire des eunuques, ne regardent guère que les personnes de qualité, qui ne se trouvent pas embarrassées d'avoir beaucoup d'enfants, et qui veulent les élever aux premières charges du royaume. Il n'en est pas ainsi du droit qu'on a de répudier sa femme, et d'en prendre une autre, quand on n'en a pas d'enfants, ou qu'on la trouve d'une humeur fâcheuse. C'est un usage établi même parmi le peuple, et le plus grand obstacle que la loi de Jésus-Christ ait à surmonter.

Quoiqu'il ne soit pas permis de prêcher ici publiquement l'évangile, la religion chrétienne ne laisse pas d'y être très florissante. La plupart des grands l'estiment, et plusieurs l'embrasseroient, si la crainte de perdre leurs charges et leurs biens, ne les retenoit. On a la consolation de trouver dans les campagnes, et au milieu des bois, des bourgades de mille et de deux mille personnes, qui font toutes profession du christianisme. Je ne doute point que si les troubles qui ont affligé dans ces derniers temps cette florissante mission, venoient à cesser tout à fait, et si, les ouyriers évangéliques vivant ensemble dans une bonne intelligence et dans une paix parfaite, il venoit ici autant de missionnaires qu'il seroit nécessaire pour la grandeur de l'ouvrage, le christianisme n'y fût en peu d'années la religion dominante.

Pour la manière dont je vis et dont je travaille ici au salut des âmes, puisque vous êtes encore curieux de l'apprendre, je vous l'écrirai tout simplement, et comme parlant à un frère. Pour peu que nous parussions librement en public, il seroit aisé de nous reconnoître à l'air et à la couleur du visage, ainsi pour ne point susciter de persécution plus grande à la religion, il faut se résoudre à demeurer caché le plus qu'on peut. Je passe les jours entiers,



ou enfermé dans un bateau, d'où je ne sors que la nuit pour visiter les villages qui sont proche des rivières, ou retiré dans quelque maison éloignée.

Lorsque je visite les chrétiens, qui demeurent en très grand nombre sur les montagnes et au milieu des forêts, j'ai ordinairement avec moi huit ou dix catéchistes, qu'il faut que je nourrisse et que j'entretienne de tout. Ils apprennent aussi bien que moi à se contenter de peu de chose. Voici l'ordre que nous gardons dans le partage de notre temps. Je travaille toute la nuit, et il y en a, je vous assure, bien peu de vides. Le temps que je ne donne point à entendre les confessions, ou à communier ceux que j'ai confessés, se passe à accommoder des différends, à faire des règlements, à résoudre des difficultés où n'ont pu réussir mes catéchistes. Après la messe, que je dis un peu avant le jour, je rentre dans mon bateau ou dans la maison qui me sert alors de retraite. Les catéchistes, qui se sont reposés durant la nuit, travaillent le jour, pendant que je prie, que j'étudie, ou que je repose. Leur travail est de prêcher aux infidèles, d'exhorter les anciens chrétiens et de les préparer à recevoir les sacrements, de catéchiser les enfants, de disposer les catéchumènes au baptême, de visiter

les m  
man  
tal.  
l'aut  
cices  
tion.  
Vo  
vous  
qu'on  
toute  
pays  
peup  
core  
nous  
nos p  
sont r  
d'env  
mond  
que e  
que j  
je le  
que l  
ou de  
aussi e  
que n  
meus  
d'ente  
pond

les malades, enfin, de faire tout ce qui ne demande point absolument le caractère sacerdotal. Après avoir visité un village, on va dans l'autre, où l'on recommence les mêmes exercices; ainsi nous sommes toujours dans l'action.

Votre bon cœur et votre tendre affection vous font croire peut-être, mon cher frère, qu'on est bien à plaindre de passer ainsi la vie toute entière dans un travail pénible, avec des paysans et des hommes ordinairement du petit peuple, ou dans une retraite plus pénible encore et plus mortifiante que le travail. Mais si nous pouvons vous exprimer quelque chose de nos peines, il n'y a que Dieu qui sache quelles sont nos consolations. Elles paroîtroient dignes d'envie aux personnes les plus attachées au monde, si l'on pouvoit leur en donner quelque expérience. Pour moi, je puis vous assurer que je n'ai jamais été si content en France, que je le suis au Tunquin. A la vérité, on n'a ici que Dieu, et il faut bien se garder d'attendre ou de désirer autre chose; mais quel plaisir aussi de pouvoir dire avec une effusion de cœur que nulle attache ne sauroit démentir : *Deus meus et omnia* (mon Dieu et mon tout); d'entendre au fond de l'ame ce que Dieu répond à cette protestation sincère et généreuse!

On ne fait nulles démarches , qu'on n'aperçoive des traces de sa protection divine , et comme des preuves sensibles de sa présence. Dieu se donne en quelque sorte tout à nous , comme nous voulons être tout à lui , et le centuple qu'on reçoit dans la vie présente , égale ou surpasse la généralité du sacrifice qu'on a fait pour son amour. C'est le témoignage que je suis obligé de rendre à ce bon maître , malgré tant d'infidélités dont je me trouve coupable.

Il y a quatre ans qu'il s'éleva ici une nouvelle persécution contre les chrétiens. Ce fut au mois d'août de l'année 1696. Le roi fit un édit , par lequel il défendoit à ses sujets d'embrasser la religion des Portugais ( c'est le nom qu'on donne au Tunquin à la religion chrétienne ), et ordonna à tous ceux qui en faisoient profession de ne plus s'assembler pour prier , et de ne plus porter d'images ni de médailles. Il voulut aussi qu'on arrêtât les étrangers partout où l'on pourroit les trouver. Le chef de nos catéchistes fut emprisonné et chargé de fers ; les P.P. Vidal et Séguéyra de notre Compagnie , auxquels , quelque temps auparavant , le Roi avoit donné une permission particulière de demeurer dans le Tunquin , eurent ordre , comme tous les autres , d'en sortir incessamment. Ils furent même en quel-

que  
quoi  
mité  
l'obli  
ne ta  
bout  
on l'  
la co  
L'  
dèles  
rible  
de le  
perso  
y ten  
vince  
deux  
qui c  
ceux  
asile.  
les m  
nord  
quelq  
autres  
coup  
voyer  
que l  
et qu  
duite

que sorte traités avec plus de rigueur ( car quoique le P. Séguéyra fût malade à l'extrémité, quand l'ordre du Roi lui fut signifié, on l'obligea de partir sans aucun délai; mais Dieu ne tarda pas à le récompenser; il mourut au bout de deux ou trois jours dans le bateau où on l'avoit jeté tout moribond, et acheva ainsi la course glorieuse de son apostolat.

L'édit du Roi alarma d'abord tous les fidèles, et jeta les missionnaires dans une terrible consternation, parce que, dans le cours de leurs voyages, ils ne trouvoient presque personne qui osât les recevoir chez soi, ou les y tenir cachés. J'étois alors à visiter la province de l'est, où je demeurai enfermé près de deux mois dans un lieu fort obscur, sans que qui que ce soit en eût connoissance, excepté ceux de la maison qui m'avoient donné cet asile. On abattit presque toutes les églises et les maisons des catéchistes dans la province du nord, et l'on maltraita même les chrétiens en quelques endroits; mais dans la plupart des autres provinces les gouverneurs furent beaucoup plus modérés. Ils se contentèrent d'envoyer l'édit du Roi aux chefs des villages, afin que les chrétiens se tinssent sur leurs gardes, et qu'ils n'irritassent pas le prince par une conduite d'éclat contraire à ses intentions.

On m'a assuré que le gouverneur de la province de Nhean , où il y a beaucoup de chrétiens, ayant reçu ordre, comme les autres, de publier cet édit, osa représenter au Roi, que depuis long-temps qu'il connoissoit les chrétiens, jamais il n'avoit rien remarqué en eux qui fût contraire à son service; qu'il avoit dans ses troupes plus de trois mille soldats, qui faisoient profession de cette religion; qu'il n'en connoissoit point de plus braves, ni de plus affectionnés à sa personne. On dit que le Roi lui répondit simplement, qu'il ne pouvoit pas révoquer l'édit qu'il avoit porté; mais que c'étoit aux gouverneurs à voir ce qui convenoit au bien de l'état, et à en user dans les rencontres particulières selon qu'ils le jugeroient à propos. Ainsi cette persécution n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on avoit sujet d'appréhender.

Un an avant ces troubles j'avois perdu mon cher compagnon, le P. Paregaud. Il étoit chargé d'une des plus nombreuses églises du Tunquin. Ayant appris qu'à deux journées du lieu où il résidoit, il y avoit sur des montagnes un grand nombre de fidèles, qui depuis plusieurs années n'avoient point vu de missionnaires, il résolut d'aller les visiter. On tâcha de l'en détourner, sur ce que c'étoit alors le

temps  
les e  
que q  
puisse  
et les  
donné  
téchist  
sentit l  
tinuer  
les nu  
mal de  
se faire  
trois j  
meure  
trer les  
de sa  
foiblesse  
ble, et  
Il me p  
ments,  
t de r  
eux qu  
rès viv  
este du  
an désir  
e soir i  
eva ve  
juillet d  
X

temps des chaleurs, et que d'ailleurs l'air et les eaux y sont si mauvais, qu'il n'y a presque que les habitants de ces montagnes qui y puissent vivre. Le père n'écouta que son zèle et les besoins pressants de ces pauvres abandonnés. Il parcourut quelques villages, ses catéchistes tombèrent malades, et bientôt il se sentit lui-même frappé. Il ne laissa pas de continuer les exercices de la mission, et de passer les nuits à entendre les confessions. Mais le mal devint si violent, qu'il fut enfin obligé de se faire reporter à son église. J'étois alors à trois journées de chemin du lieu de sa demeure; il m'envoya quérir pour lui administrer les derniers sacrements. J'arrivai la veille de sa mort, je le trouvai dans une grande faiblesse, mais dans une tranquillité admirable, et dans une continuelle union avec Dieu. Il me pria de lui donner au plutôt les sacrements, qu'il reçut avec des sentiments d'amour et de reconnoissance envers Dieu, dont tous ceux qui étoient présents furent, comme moi, très vivement touchés. Après avoir passé le reste du jour dans une profonde paix, et dans un désir ardent de s'unir à son Créateur, sur le soir il lui prit un redoublement, qui l'enleva vers les deux heures après midi, le 5 juillet de l'année 1695. C'étoit un mission-

naire infatigable au travail , et d'une mortification extrême. Son zèle étoit si grand , qu'il ne trouvoit jamais assez d'occupation à son gré, lors même qu'il en paroissoit comme accablé. Rien ne lui coûtoit , quand il s'agissoit de faire connoître ou aimer Dieu. Le désir de le glorifier de plus en plus , l'avoit engagé à promettre par vœu, de faire en toutes choses ce qu'il croiroit être de plus parfait et de plus propre à lui procurer de la gloire. Tous les chrétiens, dont il avoit un soin admirable, l'ont regretté et le regrettent encore présentement. C'est une perte infinie pour cette mission , où il n'y a qu'un très petit nombre d'ouvriers.

Je suis présentement le seul jésuite français qui soit au Tunquin. Je demeure avec nos pères portugais , qui ont pour moi une bonté et une charité que je ne puis vous exprimer. Vous en serez pleinement convaincu , quand vous saurez qu'après la mort du P. Féréira, supérieur de tous les Jésuites du Tunquin, ils m'ont chargé en sa place du soin de cette mission, quelques efforts que j'aie pu faire, pour ne pas accepter un emploi dont je me sens si incapable.

Il me reste à vous transcrire , comme je vous l'ai promis, l'extrait de ce que j'ai fait

de p  
puis  
com  
l'offi  
MM.  
ce jo  
avon  
soun  
adult  
confe  
treize  
douze

En  
sept  
enfant  
tre-vi  
six mi  
En  
adulte  
huit m  
et j'en  
sept.

En  
oblige  
je bap  
soixan  
cent s  
niai tr

de principal dans mes courses diverses, depuis que je suis entré en ce royaume. Nous commençâmes, mon compagnon et moi, à faire l'office de missionnaires avec la permission de MM. les Evêques, le 4 octobre 1692. Depuis ce jour-là jusqu'au 14 décembre 1693, nous avons baptisé dix-sept cent trente-cinq personnes, dont il y avoit onze cent dix-sept adultes, et six cent dix-huit enfants; nous avons confessé douze mille six cent quatre-vingt-treize personnes, et donné la communion à douze mille cent vingt-deux.

En 1694, je baptisai quatre cent soixante-sept adultes et deux cent quatre-vingt-seize enfants; je confessai sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf personnes, et j'en communiai six mille six cent cinquante-deux.

En 1695, je baptisai quatre cent trente-cinq adultes et quatre cent sept enfants; je confessai huit mille sept cent quarante-sept personnes, et j'en communiai sept mille trois cent trente-sept.

En 1696, malgré la persécution qui nous obligea de vivre plus cachés qu'à l'ordinaire, je baptisai deux cent dix-huit adultes et cent soixante-dix enfants; je confessai cinq mille six cent soixante-onze personnes, et j'en communiai trois mille huit cent quatre-vingt-cinq.



En 1697, la persécution continua ; je baptisai deux cent quarante-sept adultes et deux cent quatre-vingt-dix-sept enfants ; je confessai cinq mille sept cent soixante-trois personnes, et j'en communiai quatre mille cinq cent quatre-vingt-treize.

En 1698, je baptisai trois cent dix adultes et quatre cent vingt-cinq enfants ; je confessai huit mille six cent soixante-deux personnes ; et j'en communiai six mille six cent quatre-vingt-quinze.

En 1699, je baptisai deux cent quatre-vingt-deux adultes et trois cent trente-un enfants ; je confessai huit mille six cent quarante-neuf personnes, et j'en communiai sept mille quatre cent vingt-trois. Plusieurs de nos pères ont eu un plus grand nombre de baptêmes et de confessions que moi.

C'est ainsi, mon cher frère, que nous employons le temps à cultiver l'héritage de Jésus-Christ, et à lui former chaque jour de nouveaux serviteurs.

Vous qu'il n'a point destiné à travailler comme nous à la conversion des infidèles, il faut que vous priiez souvent pour eux, que vous nous secouriez de toutes les manières qui sont en votre pouvoir, et surtout que vous n'oubliiez pas de donner à votre propre sanc-

tificat  
d'avo

Hél  
cours

tout c

eux, c

rope,

vous a

faut p

en den

bleme

Dan

l'âge c

souver

puissio

je sero

sois q

fidèles

dans n

de nou

lui!

Pou

venir c

mandé

1° J

ce qu

autres

être. C

tification toute l'attention que nous tâchons d'avoir pour le salut des ames.

Hélas! qu'il y a de différence entre les secours qu'ont ici les pauvres chrétiens, avec tout ce que nous avons de bonne volonté pour eux, et les secours que vous trouvez en Europe, pour peu que vous le vouliez, pour vous avancer dans les voies de Dieu! Il ne faut pas douter que le compte que Dieu vous en demandera, ne doive être aussi incomparablement plus sévère.

Dans l'éloignement où nous sommes, et à l'âge que j'ai, avec une santé assez foible, et souvent attaquée, je ne crois pas que nous puissions nous revoir en ce monde. Mais que je serois désolé, mon cher frère, si je ne pensois que Dieu nous fera miséricorde, et que, fidèles aux attraites de sa sainte grâce chacun dans notre vocation, nous aurons le bonheur de nous retrouver éternellement ensemble avec lui!

Pour cela, souffrez que je vous fasse souvenir de ce que je me souviens de vous avoir mandé tant de fois, étant plus près de vous.

1° Jamais ne mettez de comparaison entre ce qui regarde le salut éternel, et tous les autres intérêts de quelque nature qu'il puissent être. *Que sert à l'homme, selon la parole de*

notre Maître ( Matth. 16 ), *de tout gagner s'il perd son ame*, ou s'il risque seulement de la perdre pour toute l'éternité? Craignez beaucoup Dieu, et ne consentez jamais à lui déplaire. Accoutumez-vous à le voir des yeux de la foi, comme témoin de toutes vos paroles et de toute votre conduite. Offrez-lui vos actions; faites-les dans le dessein de lui plaire; consultez-le dans toutes vos entreprises; jetez-vous avec confiance entre les bras d'un si bon Père; demandez-lui souvent la grâce de l'aimer, et soumettez-vous en tout à ses adorables volontés.

2° Pour l'établissement de votre maison et de votre famille, n'oubliez jamais que Dieu est la source de tous les biens; que la probité, la sincérité, la droiture, l'attachement inviolable aux lois saintes de la religion, sont les véritables moyens qu'on doit prendre pour bâtir solidement et pour conserver sa fortune; que l'injustice au contraire n'aboutit qu'à se perdre d'honneur, et souvent même de biens. Persuadez-vous fortement que la prudence d'un homme est bien courte, quelque génie qu'il prétende avoir, quand Dieu le livre à lui-même; et qu'il l'abandonne à sa propre conduite, et que l'esprit ne sert à un homme ainsi abandonné, qu'à lui faire faire de plus grandes

faut  
hom  
qu'il  
acqu  
biens  
veille

3°

pour  
sonne  
grand  
serve  
Comm  
mand  
jouire  
vous  
meille  
poye  
nir un  
seul,  
beriez  
Vo  
de me  
l'hom  
attach  
pense  
pour  
cher s  
Je

fautes. Si Dieu permet quelquefois qu'un homme injuste réussisse, il ne permettra pas qu'il jouisse long-temps d'un bien injustement acquis. Une famille sera bientôt accablée, et les biens en seront bientôt dissipés, si Dieu ne veille pas à sa conservation.

3° Faites au prochain tout le bien que vous pourrez, et ne faites jamais de mal à personne. Evitez les procès comme le plus grand malheur qui vous puisse arriver, et conservez la paix autant qu'il sera en vous. Comme cette paix est un don de Dieu, demandez-la-lui souvent, parce que vous n'en jouirez qu'autant qu'il vous la conservera. S'il vous survient quelque affaire, mettez-y le meilleur ordre que vous pourrez; mais n'employez jamais ni fourbe ni fausseté pour soutenir un bon droit; car alors Dieu vous laisseroit seul, et malgré votre bon droit, vous succomberiez et vous vous trouveriez accablé.

Voilà, mon cher frère, ce que vous prie de méditer souvent et de mettre en pratique, l'homme du monde qui vous doit être le plus attaché, et qui n'a pas, comme vous pouvez penser, moins de zèle pour votre salut, que pour celui des idolâtres qu'il est allé chercher si loin.

Je suis, etc.

---

## SECONDE LETTRE

Du P. le Royer, supérieur des missions du Tounquin.

Au Tounquin , le 15 décembre 1707.

Je vous ai parlé, dans la dernière lettre que je vous écrivis l'an passé, d'une requête qu'un apostat avoit présentée au roi, contre les évêques et contre les missionnaires de ce royaume, dans laquelle il faisoit de moi une mention expresse, car il y marquoit le temps de mon entrée dans le pays, les moyens que j'avois pris pour me cacher, les provinces que j'avois parcourues, et celles que je parcourois actuellement. Cette affaire, qui commença le 19 octobre 1705, ne se termina que le 8 septembre 1706, par une sentence que porta le gouverneur, chargé par le roi du soin d'examiner cette accusation. Il n'en a coûté que quelque argent aux évêques, aux missionnaires, et à quelques villages accusés de les avoir reçus.

L'apostat n'avoit point parlé du lieu de ma retraite, parce qu'il n'avoit pu le découvrir,

malg  
parc  
cinq  
pass  
cour  
nul v  
mon  
sible  
cusat  
d'un  
vern  
ment  
plain  
lui p  
qu'il  
niair  
chris  
seule  
et de  
téri  
les c  
défe  
Le  
laisse  
prop  
qui d  
ficile  
les y

malgré les perquisitions qu'il avoit faites, et parce que véritablement, depuis quatre ou cinq ans, je n'ai point de demeure fixe, ayant passé tout ce temps-là dans mon bateau à parcourir mon district qui est fort étendu. Ainsi, nul village n'a été cité, ni n'a eu à souffrir à mon occasion. Maintenant tout est assez paisible. Il n'y a eu depuis peu que quelques accusations intentées contre des villages chrétiens d'une des principales provinces. Comme le gouverneur de cette province a obtenu tout récemment ce poste, il écoute volontiers ces sortes de plaintes qu'on vient lui faire, parce qu'elles lui procurent de l'argent. Du reste, tout ce qu'il exige, se réduit à des amendes pécuniaires ; il ne contraint personne de renoncer au christianisme, ni d'adorer les idoles ; il ordonne seulement de tenir les assemblées plus secrètes et de cacher avec plus de soin les marques extérieures de religion, comme sont les croix, les chapelets, les médailles, etc., que le roi a défendus dans ses états.

Les amendes qu'on impose aux chrétiens ne laissent point d'être un grand obstacle à la propagation de l'évangile. De pauvres gens, qui ont à peine de quoi vivre, s'exposent difficilement à être long-temps en prison ; car on les y retient jusqu'à ce qu'ils aient payé, et

l'amende à laquelle ils ont été condamnés, et les autres frais de justice. Quand ils sont insolubles, ce qui arrive très souvent, ils doivent s'attendre à languir plusieurs années dans les prisons. C'est ce qui détourne un grand nombre d'idolâtres d'embrasser le christianisme, et ce qui fait que plusieurs chrétiens n'osent en faire une profession ouverte. Des villages entiers refusent quelquefois de recevoir un missionnaire, de peur d'être découverts et déferés aussitôt au prince.

Malgré cette accusation faite en général contre tous les missionnaires, et contre moi en particulier, il n'y a eu aucune année où les chrétiens aient fait paroître plus d'ardeur pour approcher des sacrements, et où les conversions aient été plus nombreuses. J'ai entendu les confessions de quatorze mille et onze néophytes; j'ai conféré le baptême à mille soixante-dix-sept adultes et à neuf cent cinquante-cinq enfants. Outre cela, plusieurs païens de différents villages, que j'ai parcourus, m'ont fait inviter à les aller voir, et ils se disposent maintenant au baptême.

Ces bénédictions que Dieu a daigné répandre sur mes foibles travaux ont été traversées au mois de juillet dernier par la malice de quelques infidèles. Etant arrivé près d'un

villa  
chré  
tranc  
Quel  
dans  
gard  
se co  
pos  
inon  
fessio  
nombr  
ayant  
tés, a  
du go  
missio  
point  
seulen  
bateau  
m'arr  
Dès  
donne  
reuser  
voisin  
peine  
sion  
voulo  
mer l  
Le ma

village où il y avoit beaucoup de familles chrétiennes, j'envoyai savoir si tout y étoit tranquille, et si je pouvois y faire ma visite. Quelques officiers du gouverneur étoient alors dans le village pour lever le tribut. Celui qui gardoit l'église, au lieu de m'en donner avis, se contenta de me faire dire qu'il étoit à propos que je demeurasse quelque temps dans mon bateau, où je pouvois entendre les confessions des fidèles. J'en confessai un grand nombre pendant toute la nuit. Mais un païen ayant reconnu quelques-uns de mes catéchistes, alla aussitôt avertir le principal officier du gouverneur, qu'il y avoit près du village un missionnaire étranger. L'officier ne voulut point faire de bruit pendant la nuit; il posta seulement des gardes aux environs de mon bateau pour observer mes démarches, afin de m'arrêter plus sûrement en plein jour.

Dès le grand matin, on vint me prier de donner les sacrements à une personne dangereusement malade, qui étoit dans une barque voisine. J'entrai dans cette barque; mais à peine eus-je commencé d'entendre la confession du malade, que l'officier, qui crut que je voulois m'évader, se mit à crier et à faire ramer les gens de son bateau pour me joindre. Le maître de la barque où j'étois rama aussi



de son côté pour me dérober à leur poursuite. Je fus heureux de m'être trouvé hors de mon bateau ; car si j'y avois été surpris , on m'auroit enlevé ma chapelle , mes ornemens , un grand nombre de livres sur la religion , et les provisions nécessaires pour l'entretien de mes catéchistes.

Tandis que l'officier me poursuivoit , les catéchistes eurent le temps de faire avancer mon bateau et de le mettre en lieu de sûreté. Ils confièrent à quelques pécheurs chrétiens les meubles de ma chapelle et les livres : après quoi ils se dispersèrent en différens bateaux de néophytes, pour voir ce que je deviendrois, et les mesures qu'il y auroit à prendre.

Cependant l'officier eut bientôt atteint la barque où j'étois. Il y entra avec trois gardes pour m'empêcher d'en sortir, ensuite il me demanda où étoit mon bateau, combien j'avois de disciples, et où étoient mes meubles et mes livres. Comme je ne lui faisois aucune réponse, une chrétienne prit la parole : « Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, que vous perdez votre temps à interroger un pauvre étranger, qui ne sait qu'imparfaitement notre langue, et qui apparemment ne comprend rien à ce que vous lui dites? »

L'officier, après quelques discours, se mit

en  
pou  
alo.  
lui,  
vre  
que  
que  
roie  
tire.  
gou  
taël  
que  
avan  
C  
depe  
pern  
J'av  
mén  
qui  
fut l  
chas  
min  
prét  
mois  
sort  
dér  
trav  
ses

en devoir de me faire passer dans son bateau, pour me conduire au gouverneur. Je crus alors devoir parler, et m'étant approché de lui, je lui dis à l'oreille que j'étois fort pauvre, qu'il ne gagneroit rien à m'arrêter, et que s'il vouloit, sans faire de bruit, recevoir quelque petite somme, les chrétiens ne feroient nulle difficulté de la fournir, pour me tirer du mauvais pas où je me trouvois. Il goûta la proposition; et se contenta de huit taëls, qui lui furent livrés sur le champ, et que j'ai rendus depuis à ceux qui les avoient avancés, ne voulant être à charge à personne.

C'est pour la seconde fois que j'ai été arrêté depuis que je suis au Tunquin. Dieu n'a pas permis qu'il me soit arrivé rien de plus fâcheux. J'avois à craindre qu'on ne me traitât avec la même rigueur qu'a été traité un de nos pères, qui ayant été pris il n'y a que peu de temps, fut livré au gouverneur; et par ordre du roi chassé du royaume. Un père de Saint Dominique eut l'année passée le même sort. Des prêtres tunquinois ont été enfermés plusieurs mois dans d'étroites prisons, d'où ils ne sont sortis qu'après avoir payé des sommes considérables. Si le Seigneur me réserve à d'autres travaux, que son saint Nom soit béni. Je suis entre ses mains pour souffrir ce qu'il lui plaira d'or-

donner pour sa gloire, et pour le salut de ce peuple. *Ego non solum alligari, sed et mori paratus sum propter nomen Domini Jesu.* ( Act. XXI, 19. )



## TROISIÈME LETTRE

Du P. le Royer, missionnaire.

Au Tunquin, en l'année 1714.

CETTE chrétienté jouissoit d'une paix profonde; mais un édit du Roi, publié le 10 mai 1712, l'a mise dans une agitation extrême. Les missionnaires ont été obligés de se tenir cachés, sans pouvoir visiter leurs néophytes. Un frère coadjuteur de notre Compagnie, nommé Pie-Xavier, tunquinois : un de nos catéchistes, et trois autres catéchistes de M. l'Evêque d'Auren, furent arrêtés quelques jours avant la publication de l'édit. Ils ont été bâtonnés plusieurs fois, et ils ont reçu de grands coups de massue sur les genoux; ils sont encore en prison; il y a bien de l'apparence qu'on les y laissera jusqu'à leur mort. On assure que le Roi a été engagé à porter cet édit par les pres-

santes  
aux p  
beau  
Le  
édit,  
ren et  
Tunq  
queme  
gnie c  
étoien  
mais p  
mais c  
même  
la pro  
royau  
rentre  
person  
de les  
neur d  
leur a  
dette,  
sans d  
ordres  
qu'on  
aux te  
qui a  
laisser  
on n'a

santes sollicitations de sa mère, qui est dévouée aux pagodes, et d'un mandarin lettré, qui a beaucoup de crédit.

Le plus grand éclat qu'aic produit ce nouvel édit, a été la sortie de MM. les évêques d'Auren et de Basilee, et de M. Guizain, venu au Tunquin avec moi. Ils demeuroident ici publiquement en qualité de facteurs de la Compagnie du commerce de France. On savoit qu'ils étoient chefs des chrétiens, et l'on n'avoit jamais parlé d'eux dans les édits précédents; mais dans celui-ci, ils ont été désignés nommément, et il y a eu ordre au gouverneur de la province du midi de les faire sortir du royaume sans qu'il leur soit jamais permis d'y rentrer. Ils ont fait de grands présents à des personnes considérables, qui leur promettoient de les servir, mais inutilement. Le gouverneur devoit à ces prélats sept cent taëls, qu'il leur avoit empruntés dans un besoin. Cette dette, qu'il étoit ravi de ne pas payer, l'aura sans doute porté à exécuter promptement les ordres de la cour. Nous nous persuadions qu'on ne voudroit pas exposer aux vents et aux tempêtes de la mer M. l'Évêque d'Auren, qui a plus de quatre-vingts ans, et qu'on le laisseroit finir ici tranquillement ses jours; mais on n'a eu nul égard à son âge. On a cons-

truit deux barques pour les transporter : l'embaras étoit de leur fournir des matelots et un capitaine. Un navire anglais, venu de Madras, qui avoit échoué au port de Tunquin, a levé cette difficulté. Comme les officiers anglais cherchoient à s'en retourner, ils ont été ravis de trouver cette occasion. Les prélats s'embarquèrent à Hien, et de là ils ont dû être conduits à Siam.

On a saisi quantité de terres qu'ils avoient en différents endroits, avec les contrats d'achat, et ce qui se trouva dans leur maison. Leur séminaire de Hien, avec leurs jardins, étangs, etc., ont été donnés au gouverneur de Hien, qui étoit chargé de les chasser du royaume. Une belle maison qu'ils avoient à la cour, et qu'ils avoient achetée trente barres d'argent, a été sauvée par les soins d'une dame chrétienne, qui a déclaré qu'elle avoit loué cette maison. On avoit transporté à la cour leurs papiers, leurs livres et d'autres meubles semblables, qu'on leur a rendus dans la suite. Ces Messieurs passoit ici pour être riches, et ils ne cachoit pas les sommes d'argent qu'ils recevoient, afin qu'on fût convaincu qu'ils ne venoient pas au Tunquin pour y chercher de quoi vivre.

Un des articles de l'édit qui fait le plus de

pein  
cou  
taël  
pen  
pre  
Cha  
meu  
que  
plus  
trou  
de  
pas  
nair  
U  
le ro  
c'éto  
ce  
les c  
à no  
Co  
édits  
chré  
mais  
Hoo  
man  
lois,  
chré  
Une

peine, c'est que les chrétiens qui seront découverts, seront condamnés à payer soixante taëls au profit de l'accusateur. Cette récompense rendra les païens très attentifs à surprendre les chrétiens et les missionnaires. Chacun se cache où il peut. Pour moi, je demeure dans des forêts de mon district avec quelques catéchistes, en attendant un temps plus favorable. Les chrétiens viennent m'y trouver. J'ai eu jusqu'à présent la consolation de dire la messe tous les jours, ce qui n'a pas été possible à quelques autres missionnaires.

Une famine générale, qui est arrivée dans le royaume, a fait dire aux païens mêmes, que c'étoit un châtement du Dieu du ciel, qui a puni ce royaume toutes les fois qu'on a persécuté les chrétiens. Cette pensée a procuré du repos à nos néophytes dans plusieurs villages.

Comme le dernier édit, aussi bien que les édits précédents, n'ont jamais nommé la loi chrétienne, *loi du Dieu ou du Maître du Ciel*, mais qu'ils l'ont défendue sous le nom de *loi Hoolang*, c'est-à-dire, *loi portugaise*, les mandarins ont fait la distinction de ces deux lois, quand ils ont voulu favoriser quelque chrétien. En voici un exemple tout récent : Une dame fort riche ayant assemblé plus de

deux cents chrétiens pour accompagner le corps de sa mère au lieu de sa sépulture, le chef du village alla aussitôt trouver le gouverneur de la province, et l'accusa de suivre la *loi Hoalang*, que le roi venoit de défendre. Cette dame étant citée au tribunal, répondit qu'on ne prouveroit jamais qu'elle eût suivi d'autre loi que celle du Dieu du ciel. Le gouverneur se contenta de cette réponse, et il fit fustiger l'accusateur, qui ne pouvoit donner aucune preuve qu'elle eût embrassé la *loi Hoalang*. Mais la plupart des ministres païens ne recevoient pas cette distinction, qu'ils regardoient comme une subtilité dont on se sert pour éluder l'édit du Roi. Tel est l'état présent de cette mission affligée. Je la recommande à vos saintes prières.

*P. S.* Depuis ma lettre écrite, nous avons appris que M. l'évêque d'Auren est allé seul à Siam, et que M. l'évêque de Basilée, avec M. Guizain, avoient relâché dans une province nommée *Ngean*, et s'étoient retirés dans un village chrétien, où des prêtres et des catéchistes leur avoient ménagé une retraite.

www  
Abregé  
de  
jésu  
rée  
lien

LA  
en 172  
nisme  
juger  
la re  
chréti  
tortur  
cela u  
renon  
l'imag  
specta  
toute  
procu  
Christ  
porter  
la vo  
digne

## RELATION

Abrégée de la persécution élevée dans le royaume de Tunquin, et de la mort que deux missionnaires jésuites et neuf Tunquinois chrétiens y ont endurée pour la foi ; tirée de deux mémoires, l'un italien et l'autre portugais.

LA persécution qui s'alluma dans le Tunquin, en 1721, est une des plus cruelles que le christianisme ait eu à souffrir dans ce royaume. On en jugera par la suite de cette relation, où l'on verra la religion proscrite, les missionnaires et les chrétiens recherchés, emprisonnés, mis à la torture, expirant sous le fer des bourreaux, et cela uniquement par le refus qu'ils font de renoncer à leur foi, et de fouler aux pieds l'image adorable de Jésus crucifié. Tel est le spectacle qui a attiré, ces dernières années, toute l'attention d'un grand peuple, et qui a procuré à de généreux confesseurs de Jésus-Christ, une couronne immortelle. On ne rapportera ici que ce qu'on a pu apprendre par la voix publique, et dont des personnes dignes de foi ont été témoins oculaires. On



omet plusieurs circonstances édifiantes de la mort de ces illustres néophytes, parce que les missionnaires, obligés de se cacher pour se dérober aux recherches des soldats, n'ont pas eu la liberté de s'en instruire avec assez de certitude.

La mission de Tunkin, l'une des plus florissantes de l'Orient, a été jusqu'ici, et est encore la plus persécutée. Cependant elle paroissoit assez paisible depuis quelques années; les ouvriers évangéliques trouvoient moins de contradiction dans leurs travaux, et le fruit qu'ils en retiroient répondoit à l'ardeur de leur zèle. Une infinité d'ames étoient enlevées au démon, et entroient en foule dans le bercail de Jésus-Christ. Ce calme ne dura pas long-temps; l'esprit de ténèbres ne put voir d'un œil tranquille tant de conquêtes arrachées à l'enfer.

L'instrument dont il se servit, fut une femme chrétienne dont la foi étoit déjà bien altérée par la corruption de son cœur. Elle demouroit dans une bourgade nommée *Kesat*, où il y avoit une chrétienté nombreuse et fervente. Son libertinage outré et le dérèglement de sa vie y causoient un énorme scandale. Les avis, les reproches, les menaces, dont on usa tour à tour pour la faire rentrer dans la voie du

salut,  
monté  
voulu  
elle,  
l'usage  
repris  
malhe  
qui de  
mes pa  
prit de  
lumen  
dessein  
infidél  
convin  
du roy  
accusat

1° C  
parent  
roi, qu  
qu'ils a  
protec  
enseign  
chés de  
2° Que  
village  
aux pe  
par mi  
4° Que

salut, furent inutiles. Enfin, ses désordres montèrent à un tel excès, que les fidèles ne voulurent plus avoir de communication avec elle, et que les missionnaires la privèrent de l'usage des sacrements jusqu'à ce qu'elle eût repris un train de vie plus édifiante. Cette malheureuse, tournant en poison le remède qui devoit la guérir, mit le comble à ses crimes par l'apostasie et par la résolution qu'elle prit de tout entreprendre pour détruire absolument le christianisme. Elle communiqua son dessein à un apostat, et à un autre de ses amis, infidèle, qui détestoit le nom chrétien. Ils convinrent de présenter une requête au régent du royaume, nommé *Chua*; elle contenoit les accusations suivantes :

- 1° Qu'Emmanuel *Phuoc*, chrétien, et ses parents, contre l'obéissance due à l'édit du roi, qui proscriit la loi des Portugais (c'est ainsi qu'ils appellent la loi chrétienne), étoient les protecteurs déclarés de deux Européens qui enseignent cette loi, et qu'ils les tenoient cachés dans leurs maisons et dans leur village.
- 2° Que ces Européens avoient érigé dans leur village une église, où ils enseignoient leur loi aux peuples.
- 3° Que les peuples accouroient par milliers de tout le royaume à cette église.
- 4° Que les Européens avoient des églises dans

plusieurs autres bourgades, et que quand les mandarins y faisoient leurs visites, ils fermoient les yeux sur ce désordre. Cette requête fut suivie d'une seconde dont on n'a pu avoir de copie. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle étoit pleine d'invectives contre la religion chrétienne, et de calomnies contre les missionnaires et leurs néophytes.

Les chrétiens de Kesat eurent un secret pressentiment des accusations calomnieuses qu'on avoit portées contre eux à la cour. C'est pourquoi, à tout événement, ils songèrent à mettre en sûreté les vases sacrés, les ornemens de l'église, et les meubles les plus précieux qu'ils avoient dans leurs maisons. Emmanuel Phuoc, qui prévoyoit que ce seroit sur lui d'abord que tomberoit la foudre qui commençoit à gronder, ne perdit point de temps, et mit à couvert une bonne partie de ce qui pouvoit être profané ou enlevé par les infidèles. Les autres chrétiens, qui ne croyoient pas que l'orage fût si près d'éclater, usèrent de plus de lenteur, et se trouvèrent surpris.

Le P. Buccharelli résidoit à Kesat. Ayant appris que la cour avoit fait partir trois mandarins et une centaine de soldats pour s'assurer de cette bourgade, il en donna avis aux chrétiens. A cette nouvelle, la consternation

fut p  
teur  
leur  
mesu  
jonc  
d'au  
pren

Le  
que  
étoie  
rent  
man  
voix  
sorti  
rent

Le  
que  
et s'  
le co  
de s'  
dén  
Emm  
suite  
sure  
rotté  
pour  
on co  
les n

fut générale. L'approche de leurs persécuteurs, et la frayeur dont ils furent saisis, ne leur laissèrent guère la liberté de prendre les mesures convenables dans de pareilles conjonctures. Les uns quittèrent leurs maisons, d'autres y restèrent, ne sachant quel parti prendre.

Le P. Buccharelli et ses catéchistes n'eurent que le temps de sortir de la bourgade; ils n'en étoient pas éloignés quand les soldats arrivèrent, et l'investirent. En même temps les mandarins firent publier de tous côtés, à haute voix, une défense, sous peine de mort, de sortir du village. Ainsi les chrétiens se trouvèrent assiégés toute la nuit.

Le jour ne commençoit qu'à paroître, lorsque les mandarins entrèrent dans la bourgade, et s'assemblèrent dans la maison où se tient le conseil. Ils ordonnèrent à tous les habitants de s'y rendre. On appela ceux qui avoient été dénoncés comme chrétiens. On commença par Emmanuel qui avoit disparu. On nomma ensuite les six néophytes ses parents, et, à mesure qu'ils paroissoient, ils étoient liés et garrottés par les soldats. On leur donna d'abord pour prison la chambre même du conseil, et on congédia les autres. Après cette expédition, les mandarins, suivis de leur soldatesque,

allèrent tout saccager dans l'église et dans les maisons des chrétiens.

La première maison où ils entrèrent, fut celle d'Emmanuel. Comme il avoit la réputation d'être riche, ils se flattèrent d'y trouver de quoi contenter leur avarice. Mais la précaution qu'il avoit prise trompa leur espérance, ils en sortirent les mains vides.

De là ils allèrent dans notre église, où ils trouvèrent encore des ornements et des images qu'on n'avoit pas eu le loisir de mettre à couvert. Ils les transportèrent dans la maison voisine d'un chrétien nommé *Luc Thu*, qui eut le bonheur dans la suite de donner sa vie pour Jésus-Christ. Comme on le prit pour un des prédicateurs de la loi chrétienne, on le maltraita cruellement, et on l'enferma dans une rude prison. Ils continuèrent leur pillage dans l'église des Dominicains, et dans les autres maisons des chrétiens qu'ils avoient emprisonnés. Etant retournés à la chambre du conseil où l'on avoit arrêté les six chrétiens, ils leur mirent les fers aux pieds, et les firent traîner dans les prisons. Trois jours après ils se retirèrent de Kesat, et conduisirent à la cour les six prisonniers. On laisse à juger quelle fut la désolation des chrétiens de voir la profanation de leurs églises, le saccagement de

leurs  
veno  
qui  
ment

De  
sonn  
à leu  
énor  
plici  
eifix  
sauve  
foulé  
ce spe  
une l  
du m  
foi,  
s'offr  
mort.  
fer at  
empr  
leur r  
sat, é  
trouv  
le rég  
ce pre  
ses eu  
d'alle  
cherch

leurs maisons, et les cruels traitements qu'on venoit d'exercer sur une troupe de néophytes qui n'avoient d'autre crime que leur attachement à la foi.

Dès qu'ils furent arrivés à la cour, les prisonniers furent présentés au tribunal: On étala à leurs yeux des chaînes d'une pesanteur énorme, et tous les instrumens de leur supplice. Le mandarin jeta par terre un crucifix, et leur déclara que le seul moyen de sauver leur vie et leur liberté, étoit de le fouler aux pieds. Trois néophytes, effrayés par ce spectacle de terreur, rachetèrent leur vie par une lâche et criminelle obéissance aux ordres du mandarin. Les autres, plus fermes dans la foi, frémirent à cette proposition impie, et s'offrirent généreusement aux tortures et à la mort. Aussitôt on leur attachâ des chaînes de fer au cou, aux pieds et aux mains, et on les emprisonna. De là, les mandarins allèrent faire leur rapport au régent de l'expédition de Kesat, et lui présentèrent tout ce qu'ils y avoient trouvé qui servoit au culte divin. A cette vue, le régent entra en une espèce de rage, et, dans ce premier accès de fureur, il ordonna à un de ses eunuques et à un mandarin de confiance d'aller à Kesat, et d'y faire de nouvelles recherches de tous les meubles consacrés au

service des autels. Ils exécutèrent ponctuellement ses ordres ; mais ils ne trouvèrent presque rien dans les églises , ni dans les maisons , parce qu'on avoit eu le loisir de cacher sûrement tout ce qui avoit échappé à l'avidité du soldat. Ils se contentèrent de mener prisonnier à la cour un néophyte qui étoit au service des missionnaires. En rendant compte de leur commission au régent , ils lui firent une description exacte de la forme et de la grandeur des églises où les fidèles s'assembloient. Ce barbare dépêcha sur l'heure d'autres mandarins à Kesat pour y dresser le plan de ces églises et le lui apporter.

Ce fut à cette occasion que les soldats se croyant autorisés n'épargnèrent ni les insultes , ni les violences , ni les mauvais traitements. Ils se répandirent dans toutes les maisons , et ils y pillèrent tout ce qui tomba sous leurs mains , frappant à droite et à gauche ceux qui se rencontroient sur leur passage. Toute la hourgade fut consternée à un point , qu'une femme saisie de frayeur accoucha avant terme , et qu'une autre , de crainte et de désespoir , se donna la mort à elle-même. Tout le peuple en mouvement vint porter ses plaintes aux mandarins , en leur remettant devant les yeux ces deux tristes événements. Ils en furent frap-

pés ,  
furent  
Ce  
église  
après  
trièm  
d'aba  
maté  
const  
veau  
gent ,  
de le  
entier  
sur p  
La  
la bo  
dans  
tions  
idolâ  
de de  
sont s  
tes ;  
église  
accou  
rés pa  
monie  
jours  
naire

pés, et leur autorité modéra à l'instant la fureur et l'avidité du soldat.

Cependant ils dressèrent le plan des deux églises, et ils le portèrent à la cour. Le tyran, après l'avoir considéré, envoya pour la quatrième fois des mandarins à Kesat, avec ordre d'abattre les églises, et d'en faire transporter les matériaux à la cour, pour être employés à construire ou à réparer les pagodes. Ces nouveaux mandarins, gagnés par une somme d'argent, usèrent de modération dans l'exécution de leurs ordres : cependant notre église fut entièrement démolie ; il n'y resta pas pierre sur pierre.

La désolation fut d'autant plus grande, que la bourgade de Kesat a toujours été tranquille, dans le temps même des plus rudes persécutions ; que d'ailleurs il n'y a que six familles idolâtres ; qu'elle renferme dans ses murs plus de deux mille chrétiens, dont dix-sept cents sont sous la conduite des missionnaires jésuites ; qu'aux grandes fêtes, on voyoit dans notre église jusqu'à cinq ou six mille néophytes qui accouroient de trente et quarante lieues, attirés par la dévotion et par la pompe des cérémonies avec lesquelles on solennisoit ces saints jours ; qu'enfin c'est de Kesat que les missionnaires, qui y résidoient comme dans un asile



assuré, partoient plusieurs fois durant le cours de l'année pour se répandre dans les diverses provinces du royaume, et y cultiver cette église naissante.

La persécution, qui avoit pris naissance dans la bourgade de Kesat, s'étendit bientôt dans les autres provinces. Presque au même temps, dans la province du sud, un apostat, cherchant à se venger d'un gentil qui favorisoit notre religion, et dont la femme et les enfants étoient chrétiens, imita l'exemple que lui avoit donné le rénégal de Kesat, et par une requête remplie d'invectives et de calomnies contre la loi chrétienne, il dénonça les néophytes aux mandarins de la cour. A l'instant on dépêcha un mandarin avec quarante soldats pour entrer à l'improviste dans la bourgade appelée *Kou-may*, où le P. François de Chaves faisoit sa résidence. Le mandarin grossit sa troupe en chemin des soldats de plusieurs peuplades voisines, et une nuit qu'on s'attendoit à rien moins, la brigade fut investie.

Le bruit des tambours et de la mousqueterie apprirent au missionnaire le péril où il se trouvoit. Il se sauva comme il put, et il passa dans une autre province. Mais il n'est pas concevable ce qu'il eut à souffrir en chemin ; il étoit à demi-nu, sans nulle provision pour

subsi  
qu'au  
des  
fidèle

Ce  
son c  
phyte  
dans  
pas e  
tout c  
de qu  
sirent  
cution  
notre  
rempl

Da  
tien a  
accès  
la sui  
son s  
tion d  
pouss  
de Co  
leur c  
pieds  
sur lu  
au tri  
dèren

subsister, et souvent obligé de s'enfoncer jusqu'au cou dans les rivières ou dans la fange des marais, pour n'être point aperçu des infidèles.

Cependant les soldats entrèrent dans la maison du missionnaire, et prirent quatre néophytes qui l'accompagnoient ordinairement dans ses courses apostoliques, et qui n'avoient pas eu le temps de s'évader. Ils y pillèrent tout ce qui n'avoit pu être caché, se saisirent de quelques autres chrétiens, et les conduisirent aux prisons de la cour. La même exécution se fit dans la province du couchant : notre église fut pillée, et les prisons furent remplies de chrétiens.

Dans la province de Ngheyein étoit un chrétien appelé *Thadée Tho*, qui avoit eu quelques accès de démence, mais qui fit bien voir dans la suite, par le courage avec lequel il donna son sang pour Jésus-Christ, que cette aliénation d'esprit n'étoit que passagère. Ce néophyte poussé d'un zèle indiscret, entra dans la salle de Confucius, que ces peuples révèrent comme leur docteur, renversa sa statue, et la foula aux pieds. Quelques gentils se jetèrent à l'instant sur lui, l'accablèrent de coups, et le traînèrent au tribunal du gouverneur, auquel ils demandèrent justice de l'outrage fait à leur maître.

Ils accusèrent aussi les chrétiens d'avoir été les instigateurs de cette action qui déshonorait le premier de leurs sages. Le gouverneur écouta leurs plaintes, et fit arrêter ceux qu'on lui déferait comme coupables ; mais après s'être informé de la vérité du fait, il ne punit que légèrement ce néophyte, qu'il regarda comme un esprit foible, et relâcha les chrétiens dont il reconnut l'innocence. Indignés de cette indulgence, les infidèles en portèrent leurs plaintes au tribunal du régent. A la première lecture de la requête, le tyran entra dans ses accès ordinaires de fureur, et ordonna que sans délai on amenât dans les prisons de la cour tous les chrétiens dont on lui avait donné la liste. L'ordre s'exécuta avec une extrême diligence.

En même temps il porta un nouvel édit qui proserivait la religion chrétienne dans tout le royaume, avec ordre de le publier incessamment dans l'étendue de chaque juridiction, et de le faire exactement observer. Ce fut là comme le signal de la persécution générale. Dans chaque province, on renversa les églises : les chrétiens eux-mêmes en ruinèrent quelques-unes, pour ne les pas exposer à la profanation des infidèles. Les ministres de l'évangile erroient de province en province, fuyant de tous côtés

par des chemins détournés et impraticables, sans trouver nulle part ni repos ni sûreté. Les néophytes consternés étoient poursuivis de toutes parts; et s'ils échappoient aux recherches des mandarins, ils tomboient entre les mains des soldats et des gentils, qui entroient à main armée dans leurs maisons, et y mettoient tout au pillage. Grand nombre de chrétiens chargés de chaînes étoient envoyés aux prisons de la cour : enfin on n'épargnoit ni la réputation, ni les biens, ni la vie de ceux qui avoient embrassé la foi.

Quelques mois s'étant écoulés, on fit comparoître les prisonniers devant les juges, qui leur donnèrent le choix, ou de la mort ou de renoncer à leur foi, et de fouler aux pieds le crucifix. La vue des tortures et des supplices ébranla la constance de quelques-uns; mais plusieurs autres, en qui la crainte et l'amour de Dieu prévalurent, considérèrent d'un œil intrépide ce formidable appareil, et protestèrent qu'ils préféreroient toujours leur foi à la conservation d'une vie fragile.

Un d'eux se distingua; c'étoit un vieillard appelé *Luc Thu*, bien plus vénérable encore par sa vertu exemplaire que par son grand âge. Lorsqu'on lui commanda de fouler aux pieds l'image du Sauveur, il se prosterna aussitôt

devant elle; il la prit entre les mains, et l'élevant au-dessus de sa tête par respect, puis la serrant étroitement sur son sein, et élevant son cœur à Jésus-Christ : « Mon Seigneur et mon Dieu, dit-il d'un ton de voix ferme et affectueux, vous qui sondez les cœurs, vous connoissez les sentiments du mien; mais ce n'est pas assez, je veux les manifester à ceux qui croient m'épouvanter par leurs menaces; qu'ils sachent donc que ni les plus affreux tourments, ni la mort la plus cruelle, ne pourront jamais me séparer de votre amour.»

Il semble que la fermeté de ce vieillard eût fait passer dans l'âme des mandarins la frayeur qu'ils avoient voulu lui inspirer. Sans le questionner davantage, ils le renvoyèrent en prison avec les autres chrétiens. Là il mit par écrit sa confession de foi mêlée de réflexions, par lesquelles il prouvoit qu'il n'y avoit point de véritable loi que celle de Jésus-Christ, et qu'il falloit nécessairement la suivre pour sauver son âme et mériter la béatitude éternelle.

Cet écrit fut porté au tribunal des mandarins : ils le lurent, et ne purent s'empêcher d'avouer qu'il ne contenoit rien que de conforme à la droite raison; ils jugèrent même que ce bon vieillard devoit être traité avec moins de rigueur. En effet sa vertu et son

zèle  
fers;  
firmit  
prison  
il ne  
d'ani  
chréti  
nir, i  
l'espr  
stanc  
dans

Le  
parce  
tualité  
pu en  
cutior  
il eut  
un su  
PP. F  
tiste  
choses

Les  
homme  
causé  
insens  
du J  
ils se  
Chine

zèle le rendoient respectable jusque dans les fers; et quoiqu'accablé du poids de ses infirmités et des incommodités d'une affreuse prison, se soutenant toujours par son courage, il ne cessoit de consoler ses compagnons et d'animer leur ferveur. A l'égard des autres chrétiens qu'il n'étoit pas à portée d'entretenir, il leur écrivoit des lettres remplies de l'esprit de Dieu, pour les exhorter à la constance dans les tourments et à la persévérance dans la foi.

Le tyran Chua n'étoit qu'à demi satisfait, parce que nonobstant ses ordres et la ponctualité avec laquelle ils s'exécutoient, on n'avoit pu encore, depuis un an que duroit la persécution, se saisir d'aucun missionnaire. Enfin il eut lieu d'être content, et ce fut pour lui un sujet de triomphe d'apprendre que les PP. François-Marie Buocharelli et Jean-Baptiste Messari étoient arrêtés. Voici comme la chose arriva.

Les fatigues et les travaux que ces deux hommes apostoliques avoient à souffrir leur causèrent une maladie lente, qui les consumoit insensiblement. Le P. Joseph Pires, provincial du Japon, qui fut informé du triste état où ils se trouvoient, leur ordonna de passer à la Chine. Ils étoient déjà arrivés sur les confins

de cet empire, dans un lieu qu'on appelle *Lafeu*, qui est tributaire des deux couronnes.

Quelque soin qu'ils prissent de se cacher, les infidèles furent bientôt instruits de leur arrivée; c'est ce qui porta les missionnaires à se retirer ailleurs. Ils allèrent à trois lieues de là; on les y poursuivit encore. Enfin, pour éviter plus sûrement des persécutions si acharnées, ils se réfugièrent dans un bois que d'épaisses broussailles rendoient presque impénétrable. Il sembloit qu'ils étoient là en sûreté, et qu'ils n'avoient d'autres ennemis à craindre que les bêtes féroces; mais les gentils apprirent qu'un chrétien avoit connoissance du lieu de leur retraite, ils le contraignirent à force de tourments de le manifester, et aussitôt les mandarins s'y transportèrent avec une troupe de soldats; ils surent si bien se partager dans le bois, qu'ils n'y laissèrent aucune issue propre à s'évader.

Ils saisirent donc les deux Pères, trois cathéchistes qui les accompagnoient et un jeune enfant qui étoit à leur service, et ils les conduisirent en un lieu qu'on appelle *Anloam*.

Ils y furent détenus pendant quelques jours, et durant ce temps-là on mit leur patience à de continuelles épreuves. Quelques petits mandarins, cherchant à se divertir à leurs dépens, n'épargnèrent ni les termes méprisants,

ni les  
affro  
outra  
n'y e  
téres  
rent  
Jésus  
et les  
idole  
piren  
Le  
grav  
» dit  
» éte  
» tra  
» rati  
» fer  
» Po  
» ven  
» aux  
» esp  
» vou  
» po  
» en  
saluta  
cœur  
gagés  
done

ni les railleries amères, ni les insultes et les affronts. Les missionnaires n'opposèrent à ces outrages qu'un modeste silence, tant qu'il n'y eut que leurs personnes qui y fussent intéressées; mais lorsque les mandarins portèrent l'insolence jusqu'à attaquer la loi de Jésus-Christ, et à vouloir contraindre les pères et les catéchistes à se prosterner devant leurs idoles, ce fut alors que les missionnaires rompirent ce silence, et que leur zèle s'enflamma.

Le P. Messari prit la parole, et avec un air grave et plein de feu : « Osez-vous bien, leur » dit-il, viles et méprisables créatures que vous » êtes, insulter à l'Auteur de votre être, et » transporter aux démons un culte et des adorations qui ne sont dus qu'à Dieu seul ! l'enfer qui est leur partage sera aussi le vôtre. » Pour nous qui sommes les ministres du souverain Maître de l'univers, nous enseignons » aux hommes le chemin du ciel, et nous » espérons d'y arriver un jour, tandis que » vous autres, si vous ne renoncez à vos idoles » pour suivre la loi du vrai Dieu, vous serez » en proie aux feux éternels. » Des vérités si salutaires auroient pu faire impression sur des cœurs dociles; mais les mandarins étoient engagés trop avant dans l'idolâtrie. Pour causer donc un nouveau chagrin aux pères, ils prirent le



barbare dessein de faire donner en leur présence la bastonnade au jeune homme qui étoit à leur suite; mais le P. Messari arrêta leurs bras et les couvrit de confusion. « Qu'a fait de mal » cet enfant, leur dit-il? la foiblesse de son âge » ne prouve-t-elle pas suffisamment son innocence? Si c'est un crime, selon vous, de pratiquer la loi de Jésus-Christ, c'est moi qui la lui ai enseignée, je suis le seul coupable. »

On persécutoit pendant ce temps-là les chrétiens de Lofeu, et on ne faisoit grâce qu'à ceux qui pouvoient par argent se délivrer des prisons.

Nous avons une église à Vannim, à deux lieues de distance de Lofeu; Chua lui-même nous en avoit accordé le terrain pour nous servir de sépulture; c'est-là que reposent les cendres des PP. Jean de Seghiera et François de Noghiera. Cette église fut détruite. On se donna de grands mouvements pour découvrir les catéchistes qui y résidoient; mais ils s'étoient réfugiés dans les bois, où ils souffrirent beaucoup n'ayant pour nourriture que des fruits sauvages, et étant dans un danger continuel d'être dévorés des tigres, qu'on trouve à foison dans cette contrée.

Cependant on traîna à la cour les prison-

niers  
parun  
pris d  
sait s  
dans  
gardé  
les d  
les la  
saires  
ces de  
affoib  
ils n'a  
d'un  
fait fa  
saison

Ces  
passio  
darin  
de la  
avec  
cours  
vant  
donne  
» Alte  
» por  
» sert  
» les  
» pou

niers chargés de fers. A leur arrivée ils comparurent devant les mandarins. On n'a rien appris de se qui se passa dans cette audience; on sait seulement que du tribunal on les mena dans deux prisons séparées, qu'ils y furent gardés nuit et jour par des soldats, et qu'outre les durs traitements qu'ils essayèrent, on les laissa manquer des choses les plus nécessaires. Tel fut le soulagement qu'on procura à ces deux confesseurs de Jésus-Christ, si fort affoiblis, et par les maladies précédentes dont ils n'avoient pu se rétablir, et par les fatigues d'un long et pénible voyage qu'on leur avoit fait faire sous un climat brûlant, et dans une saison où les chaleurs sont excessives.

Ces exécutions tyranniques émurent de compassion jusqu'aux infidèles mêmes. Un mandarin de lettres, président du second tribunal de la cour, traitant de quelque affaire d'état avec le régent, fit tomber adroitement le discours sur la persécution présente, et se servant à propos de la liberté qu'il paroissoit lui donner: « Seigneur, lui dit-il, l'édit que votre » Altesse a publié contre la loi chrétienne, ap- » porte un grand préjudice au royaume; il » sert de prétexte aux plus violentes extorsions; » les petits comme les grands s'en prévalent » pour opprimer un peuple nombreux. Je con-

» nois à fond ces chrétiens qu'on vexe d'une  
 » manière si étrange ; ce sont des esprits doux,  
 » paisibles , ennemis de toute dissension , exacts  
 » à payer le tribut : que leur demandez - vous  
 » davantage ? J'entrerois volontiers dans un ac-  
 » cord avec votre Altesse. Je l'ai donne trois ans  
 » pour faire la guerre à feu et à sang aux chré-  
 » tiens , et je m'engage à perdre la tête sur un  
 » échafaud , si , ce terme expiré , elle vient à  
 » bout de détruire le christianisme. D'un autre  
 » côté je consens à subir la même peine , si les  
 » laissant vivre en paix , et leur accordant le  
 » libre exercice de leur religion , elle entend  
 » dire qu'ils aient excité le moindre trouble , et  
 » qu'on ait aperçu parmi eux la plus légère  
 » étincelle de révolte. » Ce raisonnement si  
 plausible ne fit qu'effleurer l'esprit du tyran ,  
 et il n'y répondit que par un silence affecté.

Une autre fois le même mandarin se trou-  
 vant au conseil avec les autres officiers de son  
 tribunal, l'affaire des chrétiens fut mise sur le ta-  
 pis. Un de ces officiers, ennemi capital du nom  
 chrétien , s'avisa de dire que le régent s'y pre-  
 noit mal , et qu'il ne réussiroit jamais à pros-  
 crire cette loi étrangère , qu'il n'eût fait sauter  
 les têtes d'un bon nombre de ses sectateurs.  
 Le mandarin jetant sur lui un regard sévère :  
 « Vous croyez donc , lui dit-il , que c'est un

» cri  
 A ce  
 cour  
 L  
 tran  
 géné  
 » Je  
 » dit  
 » ma  
 » à p  
 » ren  
 » titr  
 » con  
 » ge  
 » ba  
 » pe  
 » vie  
 » cor  
 » leu  
 » op  
 » ter  
 » leu  
 » asi  
 » sau  
 » po  
 » fair  
 » des  
 » ceu

» crime digne de mort que d'être chrétien ? »  
A ces mots l'officier rougit , et changea de discours.

Le tyran eut à essayer de pareilles remontrances d'un autre mandarin son gendre , et général des troupes dans la province du sud.  
» Je ne puis pas vous dissimuler , Seigneur , lui  
» dit ce mandarin , que tout est confusion dans  
» ma province , et qu'on trouve de l'embarras  
» à percevoir les tributs. Les officiers de diffé-  
» rents mandarins , d'autres qui prennent ce  
» titre sans l'être , parcourent les maisons  
» comme des furieux et mettent tout au pillage ; la crainte de tomber en des mains si  
» barbares , disperse de tous côtés ce pauvre  
» peuple. C'est un triste spectacle de voir des  
» vieillards , des femmes , des enfants errer  
» comme des étrangers dans le sein même de  
» leur patrie. Pour se soustraire à une si cruelle  
» oppression , les uns se font des demeures souterraines , où ils s'enterrent tout vivants avec  
» leurs effets ; les autres courent chercher un  
» asile dans le fond des forêts parmi les bêtes  
» sauvages. Des familles entières fugitives et dé-  
» pouillées de tout , sont réduites à périr de  
» faim et de misère. Les prisons de la cour et  
» des provinces sont remplies de chrétiens ;  
» ceux qui ont pu échapper aux perquisitions

» n'osent paroître dans les marchés publics, et  
 » le commerce dépérit sensiblement. Ah ! Sei-  
 » gneur, laissez attendrir votre cœur à tant de  
 » calamités : un mot de votre bouche arrêtera le  
 » cours de ces injustices, et rétablira le calme  
 » dans nos provinces. Après tout, ces chré-  
 » tiens qu'on opprime sont irréprochables dans  
 » leur conduite ; ils sont fidèles au Roi, zélés  
 » pour son service, et des plus ardents à four-  
 » nir aux dépenses de l'état. » A ce discours,  
 le régent répondit, que ce n'étoit pas de son  
 propre mouvement qu'il avoit entrepris d'abo-  
 lir le christianisme et qu'il persécutoit les chré-  
 tiens ; qu'il y avoit été forcé par les plaintes  
 des tribunaux, et que ces plaintes étoient de  
 nature à ne pouvoir se dispenser d'user de sé-  
 vérité.

Il n'y eut pas jusqu'au menu peuple qui ne  
 fût touché de l'oppression où étoient les chré-  
 tiens. Les gentils d'une bourgade convinrent  
 ensemble de retirer chez eux quelque'un des  
 missionnaires, supposant que leurs maisons se-  
 roient pour lui l'asile le plus sûr, et qu'on au-  
 roit garde de les rechercher dans un village  
 qu'on savoit n'être composé que d'infidèles.  
 Ces offres furent reçues avec reconnoissance ;  
 mais on ne crut pas que, dans des conjectures  
 si délicates, il fût prudent de les accepter.

Il y  
 pères  
 dîtés  
 insépa  
 extrê  
 souve  
 fers a  
 ne po  
 étoien  
 mais  
 minist  
 destin  
 de leu  
 il s'en  
 lassen  
 à tant  
 tre d'  
 P. M  
 Dieu  
 son zé  
 fidèle  
 Ce  
 tail to  
 un vo  
 quelq  
 vie et  
 pour  
 relatio

Il y avoit déjà plus de six mois que les deux pères languissoient dans les fers. Les incommodités du lieu, la disette, et les autres misères inséparables de leur captivité, étoient devenues extrêmes. Les mandarins qui les appeloient souvent à leur tribunal, où on les trainoit les fers aux pieds parmi les huées de la populace, ne pouvoient ignorer leurs souffrances : elles étoient peintes sur leur visage hâve et exténué; mais ces juges barbares, qui regardoient les ministres de Jésus-Christ comme des victimes destinées à la mort, se mettoient peu en peine de leur procurer du soulagement. Cependant il s'en falloit bien que les forces du corps égalassent leur courage; à la fin ils succombèrent à tant de maux, et furent attaqués l'un et l'autre d'une maladie violente; elle enleva le P. Messari; l'heure étoit venue où il plut à Dieu de couronner son invincible patience et son zèle infatigable pour la conversion des infidèles.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire en détail toutes les vertus de l'homme apostolique; un volume entier n'y suffiroit pas : on pourra quelque jour donner l'histoire édifiante de sa vie et de ses travaux. Tout ce que je puis dire, pour me contenir dans les bornes d'une courte relation, c'est qu'il a poussé jusqu'à l'héroïsme

la fermeté dans les plus grands périls, et la patience dans l'accablement de toutes sortes de maux. Il essuya une infinité de dangers sur mer et sur terre, pour porter le nom de Jésus-Christ aux différents peuples de cet Orient. Dans un de ces longs voyages, des voleurs le dépouillèrent, et le laissèrent étendu à terre et à demi mort des coups dont ils le chargèrent. Revenu à lui, il se trouva seul dans des lieux déserts et inhabités, sans vêtement, sans nourriture, couvert de blessures, et destitué de tout secours humain; c'est dans de pareilles occasions que par son courage il s'élevoit au-dessus de lui-même; et il avoit coutume de dire que les hommes apostoliques sont nés pour souffrir, et que les grands travaux sont leur aliment journalier.

Dans un autre voyage qu'il fit pour se rendre à la Cochinchine, il arriva à une bourgade nommée *Tum-ke*, qui confine avec ce royaume. Le gouverneur chinois avoit été autrefois chrétien, mais depuis plusieurs années il n'étoit plus qu'un indigne apostat. A peine le père parut-il dans cette bourgade, que les gentils conspirèrent contre sa vie. Ils allèrent en foule chez le gouverneur, et le dépeignirent avec les plus noires couleurs: « C'est un homme détestable, » lui dirent-ils, il prend les ossements des

» mor  
» les  
» tête  
» rive  
» par  
» forc

Cet  
dule c  
et peu  
tête tr  
de s'ex  
au go  
cheuse  
s'offen  
frères  
noroit  
montr  
dit l'ex  
fait de  
au pè  
des te  
il fut  
de sa  
depuis  
encor  
du m  
mains  
Il l

» morts, il en compose une certaine eau dont  
» les effets sont pernicious; il la verse sur la  
» tête des peuples : ceux à qui ce malheur ar-  
» rive ne sont plus maîtres d'eux - mêmes, et  
» par la vertu de cette eau enchantée, ils sont  
» forcés de se faire chrétiens. »

Cette ridicule accusation frappa l'esprit cré-  
dule du gouverneur ; il fit emprisonner le père,  
et peu de jours après il le condamna à avoir la  
tête tranchée. La sentence étoit sur le point  
de s'exécuter, lorsqu'un bonze fit comprendre  
au gouverneur qu'il alloit s'attirer la plus fâ-  
cheuse affaire, et que le roi de la Cochinchine  
s'offenseroit vivement, s'il faisoit mourir un des  
frères du P. Antoine Arnedo, que ce prince ho-  
noroit de son estime et de son amitié. Cette re-  
montrance eut son effet; le gouverneur suspen-  
dit l'exécution de sa sentence, et, après y avoir  
fait des attentions sérieuses, il rendit la liberté  
au père, en lui ordonnant de sortir au plus tôt  
des terres de son district. Le père obéit; mais  
il fut doublement affligé, et d'être à la porte  
de sa chère mission, après laquelle il soupiroit  
depuis long-temps sans pouvoir y entrer, et  
encore plus, de se voir arracher la couronne  
du martyr qu'il tenoit presque entre les  
mains.

Il lui fallut retourner pour la seconde fois



à Macao ; mais il n'y demeura pas long-temps, et il fit tant d'instances auprès de ses supérieurs, qu'il obtint la permission d'entrer dans le royaume du Tunquin. C'est là que des travaux immenses l'attendoient : la conversion d'un grand nombre d'infidèles en fut le fruit et une mort glorieuse en a été la récompense ; elle arriva le 15 juin de l'année 1723. Ce père, âgé de cinquante ans, laisse à sa Compagnie les plus grands exemples de toutes les vertus religieuses et apotosliques, et la gloire de voir augmenter le nombre de tant d'autres de ses enfants, qui ont eu le bonheur de souffrir la mort pour la cause de Jésus-Christ.

Le régent ayant appris la mort du P. Messari, ordonna que son corps fût porté hors de la ville. Ce père, le troisième jour de son décès, fut enterré avec les mêmes fers qu'on lui avoit mis aux pieds lorsqu'on l'arrêta prisonnier. Sept mois après, le P. Stanislas Machado le fit transférer dans l'église de Kene, qui avoit échappé aux profanations des infidèles ; c'est là que repose ce précieux dépôt.

Cependant la maladie du P. Buccharelli devenoit de jour en jour plus dangereuse, et l'on commençoit à désespérer de sa vie. Le mandarin qui étoit préposé pour sa garde, soit par un mouvement de compassion naturelle, soit

qu'il  
gent  
une  
méde  
pêche  
qui l

En  
reus  
sonn  
juge  
de j  
bliq  
d'ha  
foul  
les  
Chr  
dire  
tim  
Tot  
nio  
dep  
mè  
P  
les  
con  
tyr  
P.  
pu

qu'il craignit de s'attirer des reproches du régent, le tira de sa prison pour le mettre dans une autre moins incommode, et fit venir un médecin pour le soigner, ou plutôt pour empêcher que la mort ne le dérobat au supplice qui lui étoit préparé.

Enfin après une année de la plus douloureuse détention, le père et les néophytes prisonniers apprirent que le tribunal venoit de les juger et de les condamner à mort. Transportés de joie à cette nouvelle, et pour rendre publique leur réjouissance, ils se vêtirent tous d'habits neufs. Les chrétiens accoururent en foule aux prisons, et baisant respectueusement les pieds de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ, les félicitèrent de leur honneur, et leur dirent les derniers adieux avec ces tendres sentiments que la foi et la vraie charité inspirent. Tous se confessèrent, et reçurent la communion de la main d'un prêtre tunquinois, qui depuis plusieurs années étoit détenu dans la même prison en haine de la foi.

Le 11 d'octobre fut le jour de leur triomphe; les prisons furent ouvertes, et les prisonniers conduits dans une place vis-à-vis le palais du tyran. On les rangea sur une même ligne, le P. Buccharelli à la tête; suivoient les chrétiens puis les gentils accusés de divers crimes. Un

officier de la cour sortit du palais, et publia à haute voix que son Altesse, par un effet de sa haute piété, faisoit grâce à ceux qui étant fils uniques pourroient racheter leur vie par une somme d'argent. Il écrivit ensuite les noms de ceux qui étoient en état de financer, et en porta la liste au régent.

Un moment après, il revint pour une seconde fois, tenant à la main la sentence de mort contre chacun de ceux qui composoient cette troupe. Il commença par le P. Buccharelli, et s'approcha de lui : « Vous, étranger, » lui dit-il, parce que vous avez prêché aux » peuples la loi chrétienne, qui est proscrite » dans ce royaume, son Altesse vous condamne » à avoir la tête tranchée. » Le père baissa modestement la tête, et dit d'un air content : *Dieu soit béni.*

L'officier adressa ensuite la parole à Thadée Tho : « Vous êtes condamné au même supplice, » lui dit-il, parce que vous êtes disciple de » cet étranger, et que vous suivez la loi de » Jésus-Christ; et de plus, votre tête sera » pendant trois jours exposée sur un pieu aux » yeux du public. » Il continua de lire à tous les autres leur sentence, qui étoit conçue en mêmes termes, et motivée de la même manière.

Apr  
tion,  
devoi  
de la  
tres c  
uns p  
un c  
jours  
profe  
Au  
on ra  
engag  
qu'on  
phan  
ciés à  
sur le  
breu  
éloig  
rent  
peup  
le P.  
phy  
A  
l'un  
dan  
les a  
ave  
ter

Après avoir lu aux gentils leur condamnation, et les différents crimes pour lesquels ils devoient perdre la vie, il finit par la lecture de la sentence, qui condamnoit plusieurs autres chrétiens à avoir soin des éléphants, les uns pendant toute leur vie, les autres pendant un certain nombre d'années, alléguant toujours pour cause de leur condamnation, la profession qu'ils faisoient du christianisme.

Aussitôt que ces sentences furent prononcées on ramena dans les prisons ceux qui s'étoient engagés à fournir de l'argent, et les autres qu'on avoit condamnés à prendre soin des éléphants. A l'égard de ceux qui étoient sentenciés à mort, on ne leur donna point de trêve; sur le champ ils furent conduits par une nombreuse escorte de soldats au lieu du supplice, éloigné d'une grande lieue de la ville. Ils furent suivis d'une multitude innombrable de peuple, que la curiosité attiroit à ce spectacle; le P. Buccharelli marchoit à la tête, et ses néophytes le suivoient immédiatement.

A peine eurent-ils fait quelques pas, que l'un d'eux entonna les prières qui se chantent dans l'église et les litanies de la sainte Vierge; les autres lui répondirent sur le même ton, et avec les mêmes sentiments de piété; jusqu'au terme ils ne cessèrent de chanter les louanges

de Dieu. Elles n'étoient interrompues que par de courtes exhortations que leur faisoit de temps en temps leur cher pasteur, pour soutenir et animer leur constance. « Encore quelques heures leur disoit-il, nous serons délivrés de ce malheureux exil, et nous posséderons Dieu dans le Ciel. » C'est ainsi qu'ils sanctifioient cette marche pénible et ignominieuse. Cependant le P. Buccharelli, qui n'étoit pas rétabli de sa maladie, et qui marchoit à jeun et sous la pesanteur de ses chaînes, ne put résister à cette fatigue : il tomba en défaillance, et il fallut le soutenir le reste du voyage.

Dès qu'ils furent arrivés au lieu destiné à leur supplice, le P. Buccharelli se prosterna plusieurs fois, baisant avec respect cette terre qui alloit être arrosée de son sang, et offrant à Dieu sa vie en sacrifice. Les bourreaux se saisirent des prisonniers, ils les attachèrent chacun à un poteau, les mains liées derrière le dos.

Dans ce moment, parurent en l'air une sorte d'oiseaux tout blancs, qu'on n'avoit jamais vus dans le pays, et qui attirèrent les regards et causèrent la surprise de ce grand peuple assemblé. Ces oiseaux voltigeoient sans cesse sur la tête des chrétiens, et plus souvent sur celle

du  
leur  
pèce  
qu'  
volt  
tr'cu  
tacle  
si le  
n'av  
l'air  
mai

E  
de  
teau  
Buc  
que  
deu  
sept  
sion  
chin  
pers  
con  
ner  
tout  
cett  
C  
aux  
de

du P. Buccharelli, se jouant ensemble avec leurs ailes, en faisant en l'air comme une espèce de fête. Les gentils eux-mêmes remarquèrent que ces animaux affectoient de ne point voltiger sur la tête des infidèles. Plusieurs d'entr'eux furent frappés de la nouveauté du spectacle ; d'autres s'écrièrent en se moquant, que si le Dieu des chrétiens étoit si puissant, il n'avoit qu'à ordonner à ces oiseaux d'élever en l'air ses adorateurs, et de les arracher des mains de leurs bourreaux.

Enfin tout étant disposé, et les confesseurs de Jésus-Christ étant liés aux différents poteaux, on leur trancha la tête. Celle du P. Buccharelli tomba la première. Il n'étoit âgé que de trente-sept ans ; il en avoit passé vingt-deux dans la Compagnie, dont il en employa sept dans les fonctions laborieuses de cette mission. Lorsqu'on le fit prisonnier, le mandarin chinois vouloit à force ouverte l'enlever à ses persécuteurs : le père, qui en fut informé, le conjura de n'en rien faire, et pour l'en détourner plus efficacement, il lui représenta que toute la mission ressentiroit le contre-coup de cette violence.

Quand on lui eut mis les fers aux mains et aux pieds, il les baisa avec respect, et loin de se plaindre de leur pesanteur, il les re-

gardoit souvent avec complaisance, et plutôt comme une marque de décoration, que comme un symbole de captivité. Dans les différents interrogatoires qu'il eut à subir, il ne répondoit à ses juges qu'autant qu'il étoit nécessaire; du reste il gardoit un profond silence; mais quand il leur arrivoit de parler avec mépris de la loi de Jésus-Christ, alors il prenoit un visage sévère, et s'étendoit fort au long sur l'excellence et la sainteté de cette loi. Il montrait la nécessité de la suivre pour mériter les récompenses du Ciel, et éviter les peines de l'enfer. Il leur reprochoit hardiment l'injustice criante dont ils se rendoient coupables, en traitant si cruellement une troupe d'innocents à qui on faisoit un crime de l'avoir embrassée. Dans une de ces occasions un de ses juges lui demanda s'il faisoit réflexion qu'il parloit à des mandarins, qui étoient les maîtres de son sort, et qui avoient sa vie entre leurs mains. « Je ne crains point la mort, leur répondit-il » d'un ton ferme, je ne crains que Dieu. »

La nuit suivante, les chrétiens vinrent rendre les honneurs funèbre à leur cher père en Jésus-Christ. Ils renfermèrent son corps dans un cercueil, et l'inhumèrent au lieu même où il avoit répandu son sang pour la foi; mais quelques mois après le frère Thomas Borgia

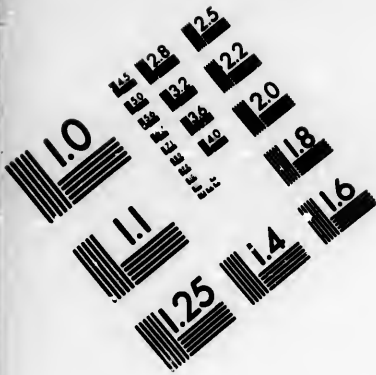
le transféra dans notre église de Damgia, où il est maintenant en dépôt. On rapporte plusieurs guérisons miraculeuses qui se sont opérées par les mérites du serviteur de Dieu; je n'en dirai rien, parce que jusqu'ici on n'a pas été en état d'en tirer des témoignages authentiques.

*Pierre Frieu* fut le second à qui on coupa la tête; c'étoit un zélé catéchiste. Il avoit fait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance entre les mains du père supérieur de cette mission. C'est dans l'église d'Antap qu'il fut arrêté prisonnier: le refus constant qu'il fit d'abjurer la foi et de marcher sur le crucifix, et la sainte liberté avec laquelle il annonçoit à ses juges les vérités de la religion, l'exposèrent à diverses tortures très cruelles, qu'on lui fit souffrir dans le cours de sa captivité.

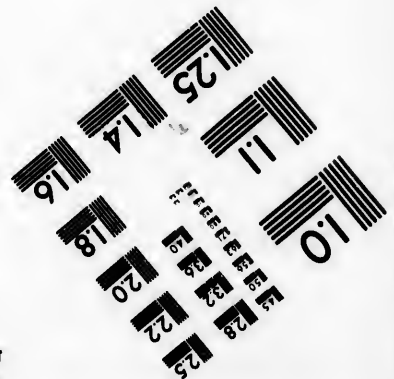
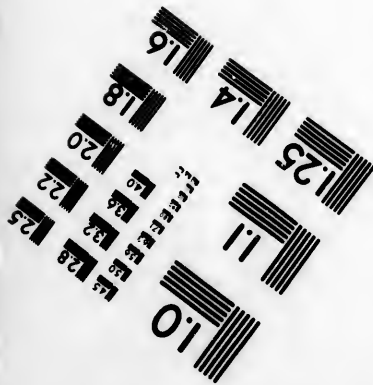
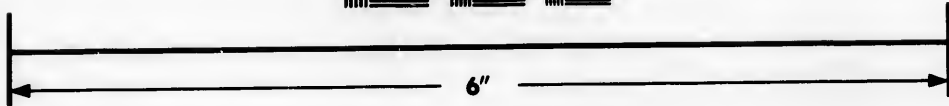
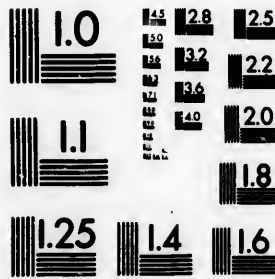
On nomme le troisième *Ambroise Dao*; c'étoit un de ceux qui accompagnoient les deux pères, quand il furent arrêtés sur les confins de la Chine. Comme il servoit de premier catéchiste au P. Buccharelli, plusieurs fois, à force de tourments, on voulut l'obliger à nommer les bourgades où les missionnaires alloient administrer les sacrements. Sous les coups redoublés, et au milieu des plus vives douleurs, il ne fit point d'autres réponses que celle-ci :







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 128  
16 132  
18 136  
20 140  
22 144  
25 150

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

« Je sais que mon maître est un grand homme  
 » de bien ; ce n'est que sa haute vertu qui m'a  
 » attaché à son service ; je n'ai rien autre chose  
 » à vous dire, et quand vous me tueriez vous  
 » n'en sauriez pas davantage. » Lorsque les  
 chrétiens alloient le visiter dans sa prison, il  
 les charmoit par ses discours édifiants. « Tout  
 » pécheur que je suis, leur disoit-il, je sais que  
 » Dieu m'appelle à la gloire de verser mon  
 » sang pour son saint nom. »

Le quatrième et le cinquième s'appellent *Emmanuel Dien* et *Philippe Mi*, deux fervents catéchistes, dont la constance a été éprouvée par les rigueurs d'une longue prison, par les divers tourments qu'on leur fit endurer, et enfin par la mort qu'ils reçurent avec joie, et dont Dieu couronna leur zèle.

Ce *Luc Thu*, dont nous avons déjà parlé, fut le sixième qui eut la tête tranchée. Dès les premiers commencements de la persécution qui s'éleva dans la bourgade de Kesat, pressé de l'extrême désir de souffrir pour Jésus-Christ, il alla se présenter aux mandarins, et leur déclarer qu'il étoit chrétien. Dans les prisons, dans les tribunaux, il ne cessa de confesser sa foi, et lorsque les juges, pour lui imposer silence, le menaçoient de la mort. « C'est l'unique objet de mes vœux, leur répondoit-il ;

» de grâce, prononcez au plus tôt ma sentence,  
» donnez-la-moi que je la baise. » Il fut mis  
deux fois à de violentes tortures; il sembloit  
qu'il y prit de nouvelles forces; il en sortoit  
toujours avec un visage gai et content.

Sa gaieté ne l'abandonna pas pendant les  
deux ans qu'il fut détenu prisonnier; mais elle  
augmenta beaucoup lorsqu'on lui apporta la  
nouvelle de sa condamnation. Sa femme étant  
venue le voir : « Prenez part à ma joie, lui  
» dit-il en l'embrassant tendrement, je vais  
» donner ma vie pour Jésus-Christ; au reste,  
» ne vous avisez pas de prendre le deuil après  
» ma mort : des vêtements lugubres ne con-  
» viennent point à un jour de triomphe. » Puis  
lui donnant une robe d'écarlate : « Voilà l'ha-  
» bit dont je vous ordonne de vous revêtir au  
» moment que ma tête sera séparée de mon  
» corps. » La pieuse chrétienne ne crut pas de-  
voir se conformer à ses désirs, de peur d'aigrir  
sans raison les gentils, et d'exciter de nou-  
veaux murmures.

Comme on étoit près de lui couper la tête,  
un mandarin, touché de compassion, éleva la  
voix, et dit que ce vieillard n'ayant qu'un seul  
frère étoit du nombre de ceux à qui le régent  
faisoit grâce, moyennant une somme d'argent.  
Luc prenant aussitôt la parole, et montrant

des yeux et de la main les catéchistes : « Vous » n'y pensez pas, lui dit-il; tous ceux que vous » voyez là sont mes frères. » Il finit ainsi glorieusement ses jours, à l'âge de près de soixante ans.

*Luc Mai* est le nom du septième; il étoit attaché au service de notre église de Keban, et il remplissoit cette fonction avec un grand zèle; sa constance fut égale dans les tourments. C'est lui qui, comme nous l'avons dit, entonna les litanies de la sainte Vierge, et les autres prières, lorsque cette bienheureuse troupe de confesseurs marchoit au lieu du supplice.

*Thadée Tho* fut le huitième; on l'exécuta dans un lieu séparé, et en compagnie de quatre scélérats gentils, dont les têtes, comme la sienne, devoient être suspendues à un pieu, et exposées pendant trois jours à la vue publique. Ces trois jours écoulés, le catéchiste de la ville royale alla lui donner la sépulture. Il fut étrangement surpris de voir la tête auprès de son corps aussi fraîche que si elle eût été coupée tout récemment, au lieu que les corps des gentils étoient noirs, défigurés, à demi-pourris, et répandoient au loin une odeur qui empestoit.

*Paul Noi*, catéchiste, qui avoit imité ses compagnons dans leur constance au milieu

des  
mor  
E  
celu  
tour  
par  
bien  
hont  
pent  
mes  
senti  
répa  
ges :  
qu'il  
publ  
leur  
pris  
ferte  
pénit  
La  
pas  
en l  
mais  
tien  
on v  
rien  
de so  
croie

des tourments, eut part à la couronne par une mort également glorieuse.

Enfin, le dernier de tous fut *François Kam*, celui-là même qui, saisi de frayeur à la vue des tourments qu'on lui préparoit, s'en délivra par une lâche apostasie. Son crime se présenta bientôt à ses yeux dans toute son énormité : honteux de sa foiblesse, il en conçut un repentir amer ; il en demanda pardon avec larmes aux chrétiens ; il s'en confessa avec de vifs sentiments de douleur ; et pour en faire une réparation authentique, il alla trouver ses juges : il protesta en leur présence contre tout ce qu'il avoit fait ; et il leur fit une profession publique de la foi chrétienne, dans laquelle il leur déclara qu'il vouloit vivre et mourir. La prison, les tourments, et enfin la mort soufferte pour Jésus-Christ, couronnèrent une pénitence si sincère et si généreuse.

La mort du pasteur et de ses disciples n'a pas mis fin à la persécution ; elle duroit encore en l'année 1725, quoique un peu ralentie ; mais de si grands exemples de fermeté chrétienne ont produit les plus admirables effets ; on voit la ferveur des fidèles se ranimer, et rien n'est plus commun parmi eux que le désir de sceller de leur sang les saintes vérités qu'ils croient. Ceux qui avoient scandalisé l'Eglise

par leur chute, sont allés généreusement confesser leur foi devant les juges, et sont entrés avec joie dans ces prisons, dont la seule image les avoit effrayés; de ce nombre, on en compte déjà trente qui y sont morts de pure misère.

Les autres chrétiens, au nombre de cent cinquante-trois, condamnés à avoir soin des éléphants, à la vue du sang de leurs frères, versé pour Jésus-Christ, se sentent un nouveau courage dans les fonctions humiliantes et pénibles auxquelles ils ont été dévoués en haine de la foi. Une multitude d'infidèles qui ont vu ou qui ont appris par la voix publique la tranquillité et la joie que les néophytes ont fait éclater au milieu des tourments et sous le fer des bourreaux, demandent avec empressement le baptême.

Quelque attention qu'on ait eue à observer les missionnaires, ils ne laissent pas de parcourir en cachette les bourgades, de fortifier les fidèles par le fréquent usage des sacrements, d'admettre au baptême ceux qu'ils en jugent dignes; et ce n'est pas pour eux une petite consolation de voir leur troupeau s'accroître de plus en plus par les mêmes moyens qu'on emploie à le détruire; en sorte que la réflexion que faisoit Tertullien, au temps des persécutions de la primitive Eglise, se vérifie à la

lettr  
nou  
nou  
est u  
tupl  
sem

ww

De la  
qu  
na  
ha  
ré

L  
chin  
des  
Ngan  
vers  
qu'au  
étoit  
ples  
verne  
avoie  
nois,



lettre dans la chrétienté de ce royaume : Vous nous multipliez , disoit-il , à mesure que vous nous moissonnez ; le sang répandu des fidèles est une semence féconde qui produit au centuple. *Plures effcimur quoties metinur à vobis, semen est sanguis christianorum.*

---

## RELATION

De la persécution élevée dans le royaume de Tunquin et de la mort glorieuse de quatre missionnaires jésuites qui ont eu la tête tranchée, en haine de la foi, le 12 janvier de l'année 1737. (*tirée de quelques mémoires portugais.*)

LES royaumes de Tunquin et de la Cochinchine étoient anciennement une des plus grandes provinces de la Chine , qu'on appeloit *Ngan-Nan* ( Repos austral ), et qui s'étendoit vers le septentrion , depuis le 12° degré jusqu'au 23°. L'éloignement où cette province étoit de la cour ne permettoit point aux peuples d'y porter leurs plaintes contre le gouvernement tyrannique des vice-rois , qui y avoient une souveraine autorité. Les Tunquinois, las de porter un joug si odieux, s'en

affranchirent tout-à-coup en tuant le vice-roi, et en se choisissant un roi de leur nation, qui les gouvernât avec plus de modération et d'équité. Ce soulèvement ne manqua pas de leur attirer une guerre cruelle de la part des Chinois; ils la soutinrent long-temps avec une valeur extraordinaire. Enfin la paix se conclut à l'avantage des Tunquinois, puisqu'ils furent délivrés de la domination chinoise, et que leur roi demeura paisible possesseur du trône, à cette condition néanmoins qu'il enverroit tous les trois ans une ambassade solennelle à l'empereur de la Chine avec des présents, auxquels les Chinois donnèrent le nom de tribut.

Cette guerre étant plus heureusement terminée que le roi de Ngan-Nan n'avoit lieu de l'espérer, il ne songea plus qu'à se délasser de ses fatigues et à goûter les douceurs de la paix. Il se retira à la campagne dans ses maisons de plaisance, pour ne s'y occuper que de plaisirs et se livrer à tous les délices d'une vie oisive et voluptueuse; et même, afin qu'on n'eût aucun prétexte de troubler son repos, il confia le gouvernement de l'état à un des grands de sa cour. Celui-ci, également adroit et ambitieux, profita de l'indolence de son souverain pour s'emparer du trône. Il sut si bien, pen-

dant son absence, manier les esprits et les tourner en sa faveur, qu'en peu de temps il se rendit maître des quatre principales provinces; il en chassa le roi légitime, et l'obligea de se retirer dans les parties méridionales, où il le laissa tranquille. Ce prince fugitif, voyant l'autorité d'un sujet rebelle si bien affermie, se contenta de cette portion de son état, et y forma un royaume particulier, qu'on nomme maintenant la *Cochinchine*. Le Tunquin, qui est renfermé entre le 17° et le 23° degré de latitude, fut dès-lors entièrement soumis à l'usurpateur.

Il y a plus d'un siècle que ce royaume a été éclairé des lumières de l'Évangile. Le P. Julien Baldinotti, jésuite de Pistoie en Toscane, fut le premier qui y entra en l'année 1626. Il trouva dans ces peuples des dispositions si favorables à embrasser la loi chrétienne, qu'il demanda au plutôt du secours. L'année suivante, deux autres jésuites, les PP. Antoine Marquéz, portugais, et Alexandre de Rhodes, d'Avignon, allèrent le joindre. Ces pères, qui avoient déjà quelque connoissance de la langue tunquinoise, ne purent suffire à l'empressement des peuples qui venoient entendre leurs instructions. La semence évangélique fructifia au centuple, et en moins de quatre ans, une

grande multitude d'idolâtres convertis à la foi formèrent une chrétienté nombreuse.

Des progrès si rapides alarmèrent les prêtres des idoles. Ils se donnèrent tant de mouvement auprès des grands et à la cour, et employèrent tant de calomnies contre la religion et contre les missionnaires, qu'en l'année 1630 ils les firent chasser du Tunquin, et déporter à Macao.

Il fallut céder à ce premier orage qui fut bientôt calmé par le départ des hommes apostoliques. Leur exil ne fit pas abandonner cette église naissante. Le 18 février 1631, trois autres missionnaires jésuites, les PP. Gaspard de Amaral, Antoine de Fontes, et Antoine Cardin, s'embarquèrent à Macao pour le Tunquin, et y arrivèrent le 7 mars. Ils furent reçus des nouveaux fidèles avec des transports de joie extraordinaire. Mais ce qui consola infiniment ces pères, ce fut de voir que pendant la courte absence des pasteurs, qui ne fut que de dix mois, le troupeau de Jésus-Christ s'étoit accru de deux mille trois cent quarante néophytes, que trois catéchistes avoient pris soin d'instruire, et auxquels ils avoient conféré le baptême. La moisson devint si abondante, que les missionnaires étoient occupés jour et nuit à la recueillir. En l'année 1639, on

com  
cen  
soi  
que  
D  
app  
Tur  
avo  
qua  
se t  
des  
avo  
U  
dans  
veni  
mes  
aux  
mor  
soib  
les f  
D  
rent  
et l'  
nom  
de t  
elles  
veau  
plus

comptoit déjà quatre-vingt-deux mille cinq cents chrétiens ; et dans la province de Ghean, soixante-douze bourgades où il ne restoit presque plus d'infidèles.

D'anciennes lettres du P. Jean Cabral nous apprennent qu'en 1645 et 1646, le nombre des Tunquinois, qui, pendant ces deux années, avoient reçu le baptême, montoit à vingt-quatre mille ; et dans les quatre provinces, il se trouvoit déjà deux cents églises fort grandes et fort propres, que ces fervens néophytes avoient bâties à leurs frais.

Un si petit nombre d'ouvriers ne suffisoit pas dans un champ si fertile ; aussi virent-ils bientôt venir à leur secours différentes recrues d'hommes apostoliques, qui se succédèrent les uns aux autres, et qui remplacèrent ceux que la mort enlevoit, ou dont les forces étoient affoiblies par le grand âge et par de continuelles fatigues.

Dans la suite, des missionnaires de différents ordres vinrent partager leurs travaux, et l'on y voit maintenant une chrétienté très nombreuse et très florissante. Il s'y est élevé de temps en temps de rudes persécutions ; mais elles n'ont servi qu'à éprouver la foi des nouveaux fidèles, et à les y affermir de plus en plus.

Une des plus cruelles qui ait agité l'Eglise du Tunquin, arriva en l'année 1721. La religion fut proscrite par un édit public. Les missionnaires et les chrétiens furent recherchés, emprisonnés et mis à mort, uniquement pour avoir refusé de renoncer à leur foi, et de fouler aux pieds l'image adorable de Jésus crucifié. Le P. Messari, italien, mourut de misère dans les prisons; le P. Buccharelli, pareillement italien, et neuf chrétiens tunquinois souffrirent une mort glorieuse; cent cinquante autres néophytes furent condamnés à prendre soins des éléphants, ce qui est à peu près la même peine, au Tunquin, que celle d'être condamné aux galères en Europe. (On en peut voir la relation ci-dessus, p. 55).

Cette violente persécution s'est renouvelée dans ces derniers temps. De six missionnaires jésuites qui tout récemment ont pénétré avec bien de la peine dans le Tunquin, quatre ont été arrêtés par les gentils, et après neuf mois de prison ont eu la tête tranchée en haine de la foi, le 12 janvier 1737. Ce sont les circonstances de leur prison et de leur mort que je vais décrire sur les mémoires les plus fidèles. Ces mémoires ont été dressés par des catéchistes intelligents et témoins oculaires, qui, selon l'ordre que leur avoit donné le P. François de

Chavés, supérieur de cette mission, écrivoient jour par jour ce qui arrivoit aux confesseurs de Jésus-Christ. Leur journal a été traduit de leur langue, en portugais, par le P. Joseph Dacosta.

Il y avoit du temps que les chrétiens du Tunquin demandoient de nouveaux missionnaires, pour le soulagement des anciens qui étoient accablés d'années et de travaux. Plusieurs Jésuites pleins de zèle, étoient venus à Macao, dans le dessein d'aller à leur secours; mais la difficulté étoit de les y transporter. On ne pouvoit plus, comme autrefois, traverser la province de Quang-tong, qui est limitrophe de Tunquin. Depuis que les missionnaires de la Chine ont été exilés de Canton à Macao, cette voie, qui étoit la plus courte et la plus sûre, est absolument fermée. La voie de la mer étoit aussi peu praticable. Quoique des *sommes* (barques chinoises) partent assez souvent du port de Canton, pour aller faire leur commerce au Tunquin, il n'y en avoit aucune qui osât les admettre. En l'année 1734, le capitaine d'un de ces bâtimens s'engagea à les conduire, moyennant une grosse somme d'argent qu'il exigea et qu'il reçut: mais, peu après, ayant fait ses réflexions, il rétracta sa parole, et ne voulut point en courir les risques.

Universitas  
BIBLIOTHECA

Ottaviensis

Enfin, après bien des mouvements qu'on se donna, on trouva dans la petite ville d'Ançan un maître de barque, qui s'offrit à mener les missionnaires au Tunquin, mais à un prix excessif, à cause du péril auquel il s'exposoit, s'il venoit à être découvert, et déferé aux mandarins chinois. Il en fallut passer par où il voulut: mais lorsqu'il étoit sur le point de venir chercher les pères à Macao, parut un décret impérial, qui défendoit à tout chinois de se mettre en mer, sans avoir un passe-port des premiers mandarins de Canton. Ainsi il fut obligé de se rendre en cette ville.

Cet incident qu'on ignoroit à Macao, et qui retardoit le départ des Missionnaires, y causa de nouvelles inquiétudes. On craignoit que le maître de la barque, par timidité ou autrement, n'eût changé de résolution, ainsi qu'avoit fait le capitaine de la barque chinoise. On ne fut détrompé qu'au mois de mars 1735, qu'il vint de sa part un exprès à Macao, pour avertir les missionnaires de se rendre dans un lieu écarté qu'il leur désignoit, afin de s'y embarquer hors de la vue du peuple. Cette agréable nouvelle transporta de joie les missionnaires: ils partirent aussitôt avec trois Tunquinois, pour se rendre au lieu marqué, et ils s'embarquèrent le 18 avril de la même année.

de  
ran  
un  
du  
atte  
il p  
tro  
pos  
con  
lass  
pet  
fer  
qu'  
heu  
ren  
offr  
la v  
bien  
plac  
ape  
man  
Ils  
lequ  
qu'  
prin  
meu  
com



Quoique les vents fussent contraire, le maître de la barque força tellement de voiles et de rames, qu'en assez peu de jours il arriva dans un parage qui n'étoit pas fort éloigné des terres du Tunquin. Il y demeura quelque temps pour attendre un vent favorable, au moyen duquel il pût passer rapidement un petit détroit, et tromper la vigilance des gardes qui y sont postés pour faire la visite des barques. Mais comme le temps étoit toujours le même, il se lassa d'attendre, se flattant que moyennant une petite somme qu'il donneroit aux soldats, ils ne feroient leur visite que superficiellement, et qu'ils le laisseroient continuer sa route. Malheureusement il se trompa : les soldats arrêterent la barque au passage; et sans égard aux offres qui leur furent faites, ils procédèrent à la visite avec tant d'exactitude, qu'ils eurent bientôt découvert les missionnaires, quoique placés à l'écart, afin de n'être pas si aisément aperçus. On les conduisit aux tribunaux des mandarins d'armes, qui gardoient cette plage. Ils y subirent un long interrogatoire, après lequel on les enferma dans un petit fort, jusqu'à ce qu'on eût pu savoir les intentions du principal mandarin de tout le pays, qui demeuroit à six lieues de là. Celui-ci les fit aussi comparoître à son tribunal; et après les avoir

long-temps questionnés, il les renvoya à leur barque, pour y être gardés jusqu'à nouvel ordre. Il informa aussitôt de cette affaire les premiers mandarins de la province qui résident à Canton, afin de savoir leurs résolutions, et de s'y conformer. La réponse qui vint de la capitale, fut un ordre de renvoyer sûrement à Macao les Européens et les Tunquinois; et pour cela, de les y faire conduire de ville en ville par des officiers des tribunaux: et à l'égard du maître de la barque, de le remettre à son mandarin, afin qu'il le fit châtier. Ainsi ces pères, après bien des inquiétudes et des fatigues, eurent la douleur d'arriver le 24 décembre au même lieu d'où ils étoient partis plus de six mois auparavant.

Un si mauvais succès, loin de ralentir leur zèle pour une mission après laquelle ils soupiroient depuis tant d'années, ne servit qu'à le rendre plus vif et plus animé. Ils songeoient continuellement aux moyens de vaincre les obstacles qui les écartoient d'une terre si ardemment désirée. Un jour qu'ils s'en entretenoient avec plus d'ardeur et de vivacité que jamais, en présence d'un Chinois de confiance, celui-ci leur fit part d'un projet qu'il avoit imaginé, et qu'ils agréèrent, bien qu'ils doutassent fort du succès: il s'offrit d'aller à

Canton, où il espéroit gagner quelques officiers des tribunaux, et employer leur adresse et leur crédit pour obtenir un passe-port, en ajoutant que, s'il l'obtenoit, il auroit plus de facilité à louer une barque à Ancan, et qu'il les conduiroit lui-même jusqu'à Lofeou, ville frontière du Tunquin.

Quelque difficile que parût l'exécution de ce projet, le Chinois partit pour Canton, et il s'y conduisit avec tant de prudence et de dextérité, qu'en assez peu de temps on lui mit en main un écrit signé des premiers mandarins, qui permettoit aux trois Tunquinois de traverser la province de Quang-tong, pour retourner dans leur patrie avec les Européens qui les accompagnoient.

Le Chinois muni de cette permission se rendit à Ancan, où il eut bientôt loué une barque, sur laquelle les missionnaires s'embarquèrent le 10 mars 1736. Ils étoient aux nombre de six : savoir, le P. Jean Gaspard Crats, allemand ; les PP. Barthelemi Alvarès, Emmanuel de Abreu, Christophe de Sampayo, Emmanuel Carvalho, et Vincent Dâ Cunha, tous cinq portugais.

Ils arrivèrent la première journée à un village nommé *Se-lie*, où ils passèrent la nuit. Le lendemain, ils mirent à la voile de grand

matin, avec un vent si favorable, qu'il les porta en deux jours à un port nommé *Chanxa*, où les autres barques n'arrivent d'ordinaire qu'en cinq ou six jours. Là, ils quittèrent leur grande barque, et continuèrent leur route, partie par eau, et partie sur terre; ils passèrent par Yeng-pin, par Se-tan, par le territoire de Yong-tsong, et après quatre jours d'un chemin très rude au milieu des montagnes, ils arrivèrent enfin à *Muy-loc*.

Comme ils approchoient du district où ils avoient été arrêtés et renvoyés à Macao, et où par conséquent tout étoit à craindre pour eux, leur guide eut recours à une ruse qui lui réussit. Il fit sonner bien haut sa qualité d'envoyé de la capitale, et l'honneur que les grands mandarins lui avoient fait, de lui confier la conduite de ces Européens. Aussi fut-il reçu dans toute cette contrée-là avec de grands égards et beaucoup de politesse. Le commis de la douane de *Muy-loc*, ne s'abstint pas seulement de visiter leurs ballots, mais encore il leur donna un billet, qui les affranchissoit de tous les droits qui se paient aux autres petites douanes du district. Il leur fallut demeurer un jour entier dans ce village, afin de faire reposer ceux qui portoient leurs bagages, et de se pourvoir de vivres pour les sept jours

de marche qui leur restoient à faire jusqu'à la ville de Lien-tcheou.

Le lendemain matin ils partirent de Muyloc, et arrivèrent sur les quatre heures à Tangchoui; ils passèrent le reste de la nuit dans ce village, qui n'est qu'à trois lieues de la ville de Huiciuen, où on les avoit fait comparoître devant le mandarin, et d'où ils avoient été conduits à Macao.

Ce séjour dans un lieu si critique, leur donna de l'inquiétude; mais il furent véritablement alarmés, lorsqu'ils virent approcher d'eux un vieillard, qui avoit l'air d'un petit officier du tribunal. Ils le furent bien davantage, lorsque le vieillard jetant sur eux un regard menaçant : « Quoi! s'écria-t-il, ces marauds » d'étrangers, qui furent chassés d'ici il y a » peu de mois, et renvoyés ignominieusement » à Macao, ont le front d'y revenir encore, et » même d'y paroître avec honneur! Où est » leur interprète? »

Le guide de ces pères ne fut pas moins alarmé qu'eux; mais il prit sur le champ son parti, et crut devoir payer de résolution. Ainsi prenant un ton d'autorité : « Misérable vieillard, lui » dit-il, comment as-tu l'audace d'insulter » d'honnêtes gens, dont je suis chargé par les » plus grands mandarins de la province? Sije

» n'avois pitié de ton grand âge, je te ferois châ-  
» tier sur l'heure même, comme tu le mérites. »  
Le vieillard, tout étonné de ce discours, rab-  
battit beaucoup de ses hauteurs : « Seigneur,  
» répondit-il d'un air radouci, ne me sachez  
» pas mauvais gré si je fais le devoir de ma  
» charge : je suis posté ici par le mandarin  
» pour examiner ceux qui vont et qui viennent,  
» et pour lui en rendre un compte exact : j'y  
» suis d'autant plus obligé dans la conjoncture  
» présente, qu'il n'y a que deux mois que ces  
» étrangers ont passé par ce pays-ci, et qu'ils  
» ont été chassés par ordre des premiers man-  
» darins de Canton, avec défense expresse d'y  
» jamais reparoître. » Le guide chinois dissi-  
mulant son embarras, continua à répliquer  
sur le même ton : « Je m'embarrasse peu, lui  
» dit-il, et des ordres que t'a donnés ton man-  
» darin, et du compte que tu as à lui rendre :  
» ce que j'ai à te dire, c'est que pour un homme  
» de ton âge, tu es fort mal instruit, et que  
» je t'apprendrai à avoir des manières plus ci-  
» viles et plus affables. » Le vieillard ne répon-  
dit rien, mais s'adressant au maître de l'hôtel-  
lerie, il lui défendit de laisser partir ces étran-  
gers sans un ordre exprès du mandarin, qu'il  
devoit informer le lendemain matin de leur  
arrivée.

Le guide soutint toujours son caractère :  
« Fais ce qu'il te plaira , poursuit il , mais  
» je t'avertis que ces Européens me sont con-  
» fiés par les grands mandarins de la province,  
» et que je dois les conduire en toute diligence  
» à Lien-tcheou. Tu as entrepris de retarder  
» leur marche, c'est ton affaire ; je me décharge  
» sur toi de ce qui les regarde, et, comme mes  
» ordres pressent, et qu'il me faut partir dès  
» la pointe du jour, je veux qu'à l'heure même  
» tu me donnes un écrit signé de ta main, qui  
» fasse foi que par ordre de ton mandarin, tu  
» as arrêté ces Européens à leur passage; que  
» c'est de son autorité que tu me forces de te  
» remettre leurs personnes et leurs effets, et  
» qu'en me déchargeant de ce soin, tu te rends  
» responsable de tout ce qui en arrivera. Après  
» quoi tu peux, si tu veux, aller rendre  
» compte à ton mandarin, qui t'aura beaucoup  
» d'obligation, car je ne doute point qu'il ne  
» soit cassé de son mandarinat. »

Ces paroles intimidèrent le vieillard, et n'osant signer de crainte de s'engager dans un mauvais pas, il demanda si ces Européens avoient un passe-port, et si on vouloit bien le lui communiquer. Le guide le lui montra sans peine, en lui ajoutant, qu'à l'égard des ordres particuliers qu'il avoit, il ne les feroit

voir qu'à ceux qui devoient en être instruits.

La vue du passe-port augmenta l'irrésolution où étoit le vieillard sur le parti qu'il avoit à prendre, il demanda du temps pour y réfléchir, avec promesse d'apporter le lendemain matin sa réponse. Il passa cette nuit-là dans de cruelles agitations, et ne sachant à quoi se déterminer; enfin il prit sa résolution, et dès les trois heures du matin, il frappe à la porte de l'hôtellerie, et demande à parler au Chinois qui étoit chargé de la conduite des Européens :

« Je ne m'oppose plus, lui dit-il, au départ de  
 » ces étrangers; vous en êtes le maître, et je  
 » suis très fâché de les avoir traités avec si peu  
 » d'égard et de modération; pardonnez-moi,  
 » je vous prie, des emportemens qui sont si  
 » peuséants à mon âge, et obligez-moi de m'as-  
 » surer que vous les avez tout-à-fait oubliés. »

Le Chinois loua le vieillard du sage parti qu'il venoit de prendre, et l'assura qu'il lui pardonnoit tout ce qui s'étoit passé.

C'est ainsi que se termina une affaire qui tenoit les missionnaires dans des transes continues; car si le mandarin de la ville voisine eût été informé de leur passage, ainsi qu'ils en étoient menacés, ils ne pouvoient douter qu'au moins ils ne fussent renvoyés encore une fois à Macao. Ils partirent donc avec

beau  
 lieu  
 dép  
 y a  
 tout  
 de l  
 nos  
 qu'i  
 froit  
 et e  
 faire  
 aucu  
 lettr  
 Lien  
 C  
 rent  
 qu'il  
 Lien  
 mie  
 barq  
 doua  
 de la  
 com  
 quel  
 et p  
 sans  
 Le  
 n'av



beaucoup de joie ; et après avoir fait quelques lieues, ils se trouvèrent à l'entrée des terres dépendantes de la ville de Lien-tcheou, où il y avoit une douane à passer. Le chef leur fit toutes sortes de caresses. Il leur dit qu'il étoit de Pekin, où il avoit connu quelques-uns de nos pères qui lui avoient rendu service, et qu'il saisissoit avec plaisir l'occasion qui s'offroit de leur en témoigner sa reconnoissance ; et en effet, non seulement il ne voulut point faire la visite de leurs bagades, ni percevoir aucun droit, mais il leur donna encore une lettre de recommandation pour le mandarin de Lien-tcheou, qui étoit son proche parent.

Cette lettre leur fut fort utile ; ils trouvèrent auprès du mandarin toutes les facilités qu'ils pouvoient souhaiter. Ils partirent de Lien-tcheou pour se rendre à une lieue et demie au-delà, sur les bords de la mer, où une barque les attendoit. Il y avoit là une nouvelle douane, qui ne dépendoit que du mandarin de la province. Le premier abord du principal commis fut sévère et peu gracieux ; mais après quelques moments d'entretien, il s'humanisa, et permit aux missionnaires de s'embarquer, sans exiger d'eux aucun droit.

Les pères approchoient du Tunquin, et ils n'avoient que peu de journées à faire pour se

rendre à l'embouchure d'une rivière qui conduit à Lofeou, frontière de ce royaume. Après avoir essuyé une furieuse tempête, qui fut plusieurs fois sur le point de les submerger, enfin ils entrèrent dans la rivière à nuit close, pour n'être point aperçus des infidèles, et arrivèrent auprès de la maison d'un chrétien, où ils se devoient tenir cachés, jusqu'à ce qu'ils pussent pénétrer dans l'intérieur du royaume. Un des deux catéchistes alla donner avis de leur arrivée, et aussitôt plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe vinrent avec empressement sur le rivage pour les recevoir et transporter leur bagage, ce qui se fit avec une promptitude admirable.

Les pères, après avoir remercié leur guide, qui les avoit conduits avec tant d'affection et de zèle, le congédièrent, afin qu'il profitât de l'obscurité de la nuit pour s'en retourner plus sûrement, et qu'il portât plutôt à Macao l'agréable nouvelle de leur entrée dans le Tounquin.

Comme ils se dispoient à aller plus avant, le P. Sampayo fut pris d'un mal violent, qui l'obligea de rester à Lofeou. On y laissa le P. Carvalho avec un catéchiste pour prendre soin de lui. En peu de temps sa santé fut rétablie, et ces deux pères entrèrent heureusement dans

le  
fon  
zèle  
mis  
cate  
l'au  
la C  
la c  
utili  
Ils s  
barc  
pelé  
lèren  
qui e  
posé  
Ce  
press  
avoit  
leur  
L'esp  
leur e  
tre b  
lumen  
point  
troisi  
pères  
du ma  
à que

le royaume, où ils remplissent maintenant les fonctions de leur ministère avec beaucoup de zèle et de consolation. Pour les quatre autres missionnaires, ils prirent le devant avec deux catéchistes tunquinois, l'un nommé *Marc* et l'autre *Vincent*. Marc avoit un passe-port pour la Chine d'un des plus grands mandarins de la cour, lequel ne lui fut pourtant d'aucune utilité, comme nous le verrons dans la suite. Ils s'embarquèrent tous six dans une petite barque, qui les conduisit à une bourgade appelée *Batxa*. Là ils mirent pied à terre, et allèrent loger dans la maison d'un néophyte, qui est un des principaux du lieu, où ils se reposèrent pendant deux jours.

Cependant quelques Tunquinois vagabonds pressentirent, on ne sait comment, qu'il y avoit des étrangers dans la bourgade, et que leur dessein étoit d'avancer dans le royaume. L'espérance du butin qu'ils pourroient faire leur donna la pensée d'aller les attendre à l'autre bord d'une rivière, par où il falloit absolument qu'ils passassent. Ils ne se trompèrent point dans leurs conjectures. Le second de la troisième lune, c'est-à-dire, le 12 d'avril, les pères gagnèrent le rivage sur les neuf heures du matin. Aussitôt ces vagabonds s'étant joints à quelques soldats, et feignant d'avoir un or-

dre des mandarins, sautèrent en furieux dans la barque, se saisirent des quatre missionnaires, des catéchistes et du batelier qui étoit chrétien, les chargèrent chacun d'une cangue, et pillèrent leur bagage.

Le chef de ces bandits y ayant trouvé un crucifix, l'éleva en l'air, et le montrant à une populace innombrable qui bordoit le rivage: « Je le savois bien, s'écria-t-il, que ces étrangers étoient des prédicateurs de la loi chrétienne. » Le peuple lui répondit par des acclamations mêlées de huées continuelles, et des plus sanglants outrages dont ils accablèrent les missionnaires; les uns leur arrachèrent la barbe, d'autres leur crachèrent au visage; enfin cette populace effrénée ne leur épargna ni les railleries les plus piquantes, ni les injures les plus grossières.

Lorsque ces bandits ne trouvèrent plus rien à piller, ils firent sortir les prisonniers de la barque, et les conduisirent à terre sous un misérable appentis, pour y rester jusqu'à ce qu'ils eussent reçu réponse du gouverneur de la contrée, auquel ils avoient fait savoir la prise qu'ils venoient de faire. Ces pères, et leurs trois compagnons demeurèrent pendant quatre jours exposés aux ardeurs du soleil le plus brûlant, et aux cruelles morsures

des  
fidèle  
pour  
rent  
avec  
aux  
curen  
tant  
tout  
que  
qu'un  
Le  
verne  
rent;  
de le  
les un  
nue  
en eu  
et qu  
peur,  
dats  
batta  
rasse  
nom  
sorte  
Ce  
avert  
sioun

des moustiques, environnés d'une foule d'infidèles, qui se relevoient les uns les autres pour les garder, et qui nuit et jour ne leur laissèrent pas le moindre repos. Ils étoient observés avec tant de rigueur, qu'il ne fut pas possible aux chrétiens d'approcher d'eux pour leur procurer de légers secours, dont ils avoient pourtant un très grand besoin; car ils n'eurent pour tout aliment qu'un peu de riz si mal apprêté, que la faim leur étoit moins insupportable qu'un mets si insipide.

Le 18 avril, les soldats envoyés par le gouverneur pour amener les prisonniers, arrivèrent; ils les firent venir en leur présence chargés de leurs cangues; ils attachèrent ces cangues les unes aux autres, et les firent marcher la tête nue sous un ciel si ardent, que l'un d'eux en eut une violente inflammation sur les yeux, et qu'un autre fut attaqué d'une espèce de stupeur, dont il eut la bouche toute tournée. Les soldats armés de sabres et de lances les escortoient, battant continuellement du tambour, ce qui rassembloit dans tout le chemin une foule innombrable de peuple, qui leur faisoit toutes sortes d'insultes.

Cependant un mandarin chrétien qu'on avoit averti promptement de la détention des missionnaires, alla trouver un des plus grands

mandarins de la cour , protecteur du catéchiste Marc, « Seigneur, lui dit-il, votre serviteur  
« Marc, à qui vous aviez donné un passe-port  
» pour la Chine, en revenoit avec quelques  
» curiosités qu'il vous apportoit de ce pays-là ;  
» ayant rencontré des Européens, munis d'un  
» passe-port des mandarins de Canton, les-  
» quels venoient dans ce royaume pour y vi-  
» siter la sépulture de leurs frères qui y sont  
» décédés, il s'est joint à eux pour les accom-  
» pagner jusqu'à Dim-dou, où un grand nom-  
» bre de Chinois font leur séjour, Mais avant  
» que d'y arriver, ils ont été arrêtés par une  
» troupe de bandits, qui ont pillé tout ce que  
» ces Européens apportoit pour présenter  
» au Roi, et ce que votre serviteur Marc vou-  
» loit vous offrir à vous-même. Ils les ont  
» remis ensuite entre les mains du gouverneur  
» de la province de l'Est qui les retient dans  
» ses prisons. »

Le mandarin de la cour écrivit à l'instant une lettre au gouverneur, par laquelle il lui ordonnoit de lui renvoyer les prisonniers avec tout leur bagage. Celui-ci, qui avoit eu part au butin, s'en excusa sous divers prétextes; et pour mieux se mettre à couvert du ressentiment d'un si puissant seigneur, il fit partir aussitôt les prisonniers pour la cour.

Le grand mandarin, outré d'un refus auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre de la part d'un subalterne, lui envoya un second ordre bien plus fort que le premier; mais il n'étoit plus temps, l'affaire étoit portée au tribunal de la cour, et les prisonniers étoient déjà en route pour s'y rendre. On les avoit mis dans des espèces de cages semblables à celles où l'on enferme les bêtes féroces, quand on les transporte d'un lieu à un autre, et on les conduisit, non pas par le chemin ordinaire, mais par des routes détournées, afin de dérober leur marche au grand mandarin, dont on sentoit bien qu'ils étoient protégés. On ne peut guère exprimer ce qu'ils eurent à souffrir de la faim, de la soif, des ardeurs d'un climat brûlant, et des mauvais traitements que leur firent les soldats.

Enfin, ils arrivèrent à la cour, et après avoir été quelque temps enfermés dans la maison d'un mandarin, on les conduisit au palais du roi. Dès qu'ils eurent passé la première porte, parut un eunuque de la présence qui ordonna qu'on ne laissât entrer personne, et qu'on mît les prisonniers dans un endroit où ils fussent garantis des rayons du soleil. Peu après, on les mena dans une salle intérieure, où l'on assure que le roi se tint caché derrière une es-

pèce de rideau pour voir les prisonniers sans en être vu, et écouter ce qu'ils répondroient aux questions qu'un eunuque du palais devoit leur faire par son ordre. Plusieurs mandarins se trouvèrent à cet interrogatoire. Il commença par le catéchiste Marc. L'eunuque lui demanda quelle raison il avoit eu d'amener ces Européens dans le royaume. Il répondit qu'il étoit serviteur d'un mandarin de la cour qui lui avoit donné un passe-port pour aller acheter quelques curiosités à la Chine; qu'il avoit rencontré ces Européens, lesquels avoient pareillement un passe-port des mandarins de Canton, pour venir visiter la sépulture de leurs frères morts dans le royaume, et faire offre de leurs services au roi; mais qu'avant que d'arriver à Dim-dou, où ils devoient les conduire, ils avoient été arrêtés par des bandits, lesquels avoient pillé tout ce qu'ils portoient avec eux, et les avoient remis entre les mains du gouverneur de la province de l'Est, qui les envoyoit à la cour.

L'eunuque interrogeant ensuite le catéchiste Vincent : « Par quel motif, lui dit-il, avez-vous fait un voyage à la Chine? » Vincent répondit qu'étant des amis de Marc, il l'avoit accompagné pour l'aider à faire ses emplettes. Enfin, l'eunuque s'adressant au jeune batelier

chr  
fai  
Sa  
et  
gn  
et  
pa  
étr  
poi  
fit  
ord  
C  
pon  
pie  
un  
de  
ren  
dev  
ren  
uns  
l'é  
sel  
plu  
fer  
les  
gn  
les



chrétien, il lui demanda quelle raison l'avoit fait sortir du royaume pour aller à la Chine. Sa réponse fut qu'il étoit natif de la frontière, et que n'ayant point d'autre métier pour gagner sa vie que celui de conduire une barque, et d'y recevoir ceux qui se présentoient pour passer la rivière, il y avoit reçu Marc avec les étrangers de sa compagnie. Il ne questionna point les missionnaires; mais un des mandarins fit apporter un crucifix, le posa à terre, et leur ordonna de le fouler aux pieds.

Cet ordre les fit frémir d'horreur; ils répondirent qu'on leur couperoit plutôt les pieds, les mains et la tête, que de commettre une pareille impiété; et comme on vouloit user de violence pour les forcer d'obéir, ils se mirent à genoux, se prosternèrent jusqu'à terre devant ce signe de notre rédemption, le prirent entre les mains, et se le donnèrent les uns aux autres, en le baisant avec respect, et l'élevant au-dessus de leurs têtes, ce qui est, selon l'usage de ces peuples, la marque de la plus profonde vénération.

Les deux catéchistes firent paroître la même fermeté. Il n'y eut que le jeune batelier que les menaces des juges effrayèrent, et qui témoigna de la foiblesse. Il fut puni sur le champ par les railleries amères de quelques eunuques. « Le

» scélérat, s'écrierent-ils, qui marche sur ce-  
» lui-là même qu'il regardoit il n'y a qu'un mo-  
» ment, et qu'il respectoit comme son Dieu! »

C'est ainsi que se termina ce premier inter-  
rogatoire, après lequel on les renvoya dans  
les prisons. Mais dès le lendemain on les rap-  
pela dans la même salle. Il n'y eut que le  
catéchiste Marc qui fut interrogé. On lui de-  
manda si quelques-uns de ces Européens  
avoient leur demeure dans le royaume, et en  
quel lieu. Marc répondit qu'aucun d'eux n'y  
avoit jamais demeuré. « Comment cela se peut-  
» il faire, reprirent les mandarins, puisqu'il  
» y en a parmi eux qui parlent notre langue?  
» C'est, dit le catéchiste, qu'en chemin faisant  
» je leur en ai appris quelques mots, et  
» qu'ayant plus de mémoire que les autres,  
» ils les ont retenus plus aisément. » Ils de-  
mandèrent ensuite si ces étrangers avoient un  
passe-port des mandarins de la Chine. Sans  
doute, répartit le catéchiste, et en même temps  
les missionnaires le leur présentèrent. Ils le  
prirent, et après les avoir fait reconduire dans  
leurs prisons, ils allèrent porter le passe-port  
au roi.

Peu de jours après vint un ordre de la cour,  
qui commettoit au tribunal des lettrés l'instruc-  
tion et le jugement de l'affaire des prisonniers.

Ils furent donc trainés à ce tribunal, où l'on n'interrogea que les catéchistes. Comme ils ne firent point d'autres réponses que celles qu'ils avoient déjà faites, les juges en furent irrités, et les condamnèrent à la martelade. C'est un supplice très cruel : il consiste à recevoir de grands coups de marteau que les bourreaux déchargent de toutes leurs forces sur les genoux des coupables. Le catéchiste Vincent demanda la permission de parler, et l'ayant obtenue : « Je suis chrétien, dit-il, depuis mon enfance, et je fais gloire de l'être : puisque c'est là tout mon crime, je souffrirai avec joie pour une si bonne cause. » Les juges firent signe aux bourreaux, et ils exécutèrent aussitôt l'ordre qu'on leur donnoit de la manière la plus barbare.

Après cette exécution, on les congédia, avec menaces de les faire expirer le lendemain sous les coups, s'ils persistoient dans les mêmes réponses. En effet, on les fit comparoitre au tribunal le jour suivant, et on les tourmenta avec encore plus d'inhumanité. Mais comme leur constance étoit à l'épreuve des plus vives douleurs, un des juges fit cesser les bourreaux, en disant qu'un plus long supplice seroit inutile, qu'il sembloit qu'on frappât sur la terre, et que c'étoit sur des opiniâtres dont on ne pourroit jamais rien tirer.

Un autre juge prenant la parole : « Mon sentiment, dit-il, est que Marc, qui a conduit dans le royaume des prédicateurs de la loi chrétienne, laquelle y est proscrite, mérite d'être écartelé; qu'il faut couper la tête à Vincent qui a coopéré à son crime; et que pour les Européens, qui sont venus enseigner cette loi malgré les défenses du roi, ils méritent le même supplice. A l'égard du batelier, il suffira de le châtier, après quoi on pourra le mettre en liberté. »

Aussitôt qu'il eut achevé de parler, tous les juges se retirèrent ensemble dans une salle plus intérieure, qu'on nomme la *salle du secret*, parce qu'il ne transpire jamais rien des résolutions qui s'y prennent; et que c'est là que se prononcent les arrêts de mort. L'ordre fut donné en même temps de transporter tous les prisonniers dans une prison plus éloignée de la cour, qu'on nomme *Ngue-Dom*, c'est-à-dire *l'Enfer de l'Est*. C'est là qu'on enferme tous les malfaiteurs du royaume, et ils n'en sortent que pour être conduits au lieu du supplice.

On peut juger, par le nom seul, des horreurs et des incommodités de cette prison. Les confesseurs de Jésus-Christ, accablés sous la pesanteur de leurs chaînes, se trouvèrent donc renfermés dans un lieu obscur, humide et in-

fect, dénués de tout secours, exposés sans cesse aux insultes et aux outrages d'une troupe de scélérats, que la douceur et la patience de ces hommes apostoliques rendoient plus audacieux et plus insolents. Il est surprenant qu'ils aient pu s'y soutenir si long-temps. Le catéchiste Vincent Ngien y succomba bientôt. Déjà fort affoibli par les cruels tortures qu'il venoit d'endurer avec tant de courage, il finit saintement sa vie le 31 de juin.

Ce bon néophyte avoit été formé parmi les missionnaires aux emplois de zèle dès sa plus tendre jeunesse, qu'il avoit passée avec eux, et il ne respiroit que l'avancement de la gloire de Dieu et la conversion de ses chers compatriotes. Sa prudence et sa vertu ayant été éprouvées pendant plusieurs années, on se rendit à ses instantes prières, et on lui permit de se consacrer plus étroitement au service de Dieu par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Dieu lui avoit donné le talent de gagner les cœurs. Par ses instructions et par ses exemples, il inspiroit à ceux qui étoient sous sa conduite le plus ardent désir de la perfection chrétienne. Aussi les nouveaux fidèles se disputoient-ils l'avantage de l'avoir pour catéchiste, et ceux qui l'obtenoient, croyoient recevoir une grande faveur. Le des-

sein étoit, s'il n'eût pas fini sitôt et si glorieusement sa course, de l'élever au sacerdoce, et de le recevoir dans notre Compagnie, pour le mettre en état de rendre de plus grands services à cette mission. Mais il a plu au Seigneur de couronner de bonne heure l'innocence de sa vie, et la fermeté héroïque avec laquelle il a souffert les plus cruels tourments pour la défense de son saint Nom.

L'unique consolation qu'avoient les confesseurs de Jésus-Christ dans une demeure si affreuse, c'étoit de s'y trouver réunis ensemble (car auparavant ils étoient dans des prisons séparées), de pouvoir être visités des chrétiens, et en recevoir quelques secours. C'est pourtant ce qu'on leur refusa durant les premiers jours qu'ils y furent renfermés. Deux sentinelles, qui gardoient la porte de la prison, arrêtoient impitoyablement ceux qui leur apportoient des vivres, et ils passèrent une fois deux jours sans rien prendre. Dans la suite, il fallut acheter la permission de leur parler, et l'entrée de la prison étoit interdite à quiconque refusoit de payer aux soldats la somme qu'ils exigeoient.

Une dame chrétienne, qui avoit la charité de leur apporter chaque jour ce qui étoit nécessaire à leur subsistance, fatiguée enfin de la

dureté et des rebuffades qu'elle essueroit de la part de ces soldats, eut recours à un expédient qui lui réussit. Dans une maison voisine de la prison, demouroit une bonzesse naturellement tendre et sensible aux afflictions des malheureux. Ces soldats avoient pour elle la plus profonde vénération, et ils lui laissoient la liberté d'entrer dans la prison toutes les fois qu'elle le désiroit. La dame chrétienne alla chez la bonzesse, et lui ayant exposé la déplorable situation où étoient les prisonniers auxquels elle s'intéressoit, elle la pria de vouloir bien leur remettre les petites provisions qu'elle lui apporterait. La bonzesse y consentit volontiers. Dès la première fois qu'elle eut entretenu les confesseurs de Jésus - Christ, elle fut si frappée de leur modestie, de leur douceur et de leur patience, qu'elle en parloit avec admiration, et en faisoit partout les plus grands éloges. Non seulement elle continua de leur porter ce qui lui étoit confié par la dame chrétienne et par les autres fidèles, mais elle les aida encore de ses propres libéralités.

Un autre sujet de joie et de consolation pour ces illustres prisonniers, c'est que se voyant dans le lieu où l'on ne renferme que les criminels destinés au dernier supplice, ils se tenoient comme assurés de répandre bientôt leur

sang pour la cause de Jésus-Christ. Cette pensée les soutenoit au milieu de tant de tribulations; c'étoit là le sujet ordinaire de leurs entretiens; et leurs lettres, lorsqu'ils pouvoient en écrire quelqu'une à la dérobée, ne respiroient pareillement que le martyre.

Il y avoit déjà neuf mois qu'ils languissoient dans les fers, et encore plus dans l'attente du bienheureux jour où ils devoient offrir au Seigneur le sacrifice de leur vie : la sentence de mort étoit portée; mais il falloit qu'elle fût confirmée par l'autorité souveraine. Ce fut le 21 décembre 1736, que la confirmation s'en fit dans le tribunal des crimes.

Le 7 janvier 1737, un secrétaire de ce tribunal se transporta à la prison, et fit venir les prisonniers dans une chambre particulière, pour les reconnoître et bien imprimer leur physionomie dans son idée. C'est un usage qui se pratique dans le Tunquin, à l'égard de ceux qui sont condamnés à mort, afin d'éviter toute supercherie, et de s'assurer qu'on n'a pas substitué un innocent à la place du criminel. Le secrétaire les envisagea long-temps dans un grand silence : après quoi s'étant approché de plus près de leurs personnes, il parut dans les diverses attitudes d'un homme qui prenoit la mesure de leur taille, et qui traçoit les traits



de leur visage. Ayant achevé ses opérations , il les fit rentrer dans la prison , et s'en alla rendre compte à la cour de sa commission. Cette cérémonie fit juger aux missionnaires que l'heureux moment après lequel ils soupiroient n'étoit pas éloigné. Mais elle ne leur en donnoit pourtant pas de certitude : ce ne fut que trois jours après qu'ils en furent assurés. Un catéchiste , nommé Benoît , vint les trouver dans la prison , et se jetant à leurs pieds : « Quelle récompense me donnerez-vous , leur » dit-il , pour l'agréable nouvelle que je viens » vous apporter ? Le 12 de ce mois , sera certainement le jour de votre triomphe. Vous » sortirez de cette prison , et vous irez rendre » un témoignage éclatant aux saintes vérités de » la foi. » Ces paroles transportèrent d'abord les missionnaires d'une joie qui éclata jusque sur leur visage : ensuite après s'être recueillis pendant quelques moments , ils levèrent les mains et les yeux vers le ciel , pour rendre grâces à la divine miséricorde d'un si grand bienfait ; puis se tournant vers le catéchiste , ils employèrent les expressions les plus tendres pour lui témoigner leur reconnaissance , et lui promirent que le jour qu'ils iroient consommer leur sacrifice , ils lui feroient présent de leur rosaire , le seul bien qu'ils possédoient.

La nouvelle de la sentence de mort portée contre les confesseurs de Jésus-Christ, se répandit bientôt parmi les fidèles : elle partagea leurs esprits entre la joie et la tristesse. D'un côté, la perte de leurs pasteurs leur devenoit très sensible et ils craignoient que par la diminution de leur nombre, les secours spirituels ne devinssent moins abondants, et que faute de ces secours la ferveur de leur piété ne s'attiéridit. D'un autre côté, ils voyoient avec joie le triomphe de la religion dans la constance héroïque de ses ministres, dont le sang, comme une semence féconde, alloit fertiliser ces terres infidèles, et multiplier le nombre des vrais disciples de Jésus-Christ. Plusieurs d'entre eux accoururent à la prison, pour rendre leurs derniers devoirs à leurs pères en Jésus-Christ, et leur offrir quelques petits présents. Les uns leur apportèrent des fruits et divers rafraichissements ; d'autres leur présentèrent des bourses remplies de petites monnaies. Il y en eut qui les forcèrent à recevoir des habits neufs, à la place de ceux dont ils étoient vêtus, et qu'ils emportèrent pour les conserver précieusement dans leurs maisons. Les pères ne crurent point devoir contrister ces généreux néophytes, en se refusant à tant de témoignages de leur affection ; mais aussitôt qu'ils se

furent retirés, ils remirent toutes les monnaies entre les mains du catéchiste Marc, avec ordre de les distribuer aux soldats qui les gardoient, et aux autres prisonniers dont ils avoient reçu tant d'outrages. Cet excès de charité étoit nouveau pour ces scélérats, et ils en furent frappés jusqu'à l'admiration. Leurs cœurs, tout impitoyables qu'ils étoient, s'attendrirent jusqu'aux larmes, et au lieu des cruelles insultes et des mauvais traitements qu'ils leur faisoient auparavant, ils ne cessèrent de faire l'éloge de leur vertu, et de les combler de bénédictions.

Le 10, vint un mandarin de la cour, qui lut aux prisonniers leur sentence; après quoi il fit entrer les bourreaux dans la prison, et assigna à chacun d'eux celui qu'il devoit exécuter. Ces bourreaux tiroient de temps en temps leur sabre du fourreau, et par manière de récréation, ils s'exerçoient à leur fonction prochaine, en présence des missionnaires; ce prélude de leur supplice, que ces pères avoient si souvent devant les yeux, leur donnoit lieu de renouveler autant de fois le sacrifice de leur vie.

Comme, après la lecture de la sentence, l'entrée de la prison devint libre, en peu de temps elle fut remplie de chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Les pères, qui ne pouvoient

pas les entretenir, faute d'entendre la langue  
tunquinoise, instruisirent le catéchiste Marc  
de ce qu'ils auroient souhaité de leur dire, et  
le chargèrent de parler en leur nom à ces bons  
néophytes. Le catéchiste prenant donc la pa-  
role : « Ecoutez, mes frères, et chers enfants  
» en Jésus-Christ, les dernières paroles de vos  
» pères : car c'est par ma bouche qu'ils vous  
» parlent, et je suis le fidèle interprète de leurs  
» sentiments. Nous avons appris l'extrême be-  
» soin que vous aviez de secours pour la sanc-  
» tification de vos ames; le zèle de votre salut  
» nous a fait aussitôt quitter notre patrie, nos  
» parents et nos amis, et nous sommes venus  
» vous chercher dans cette terre qui nous est  
» étrangère. Que de peines et de travaux ne  
» nous en a-t-il pas coûté pour nous rendre  
» auprès de vous ! Nous avons entrepris deux  
» voyages pénibles et difficiles, sans nous ef-  
» frayer des dangers auxquels nous nous expo-  
» sions : le premier a été infructueux, parce  
» qu'à la vue de ce royaume, nous avons été  
» arrêtés par des mandarins de la Chine, qui,  
» après nous avoir trainés à leurs tribunaux,  
» nous ont renvoyés à Macao. Le second a été  
» plus heureux; nous sommes enfin arrivés sur  
» vos terres; mais à peine y avons-nous mis le  
» pied, qu'on s'est saisi de nos personnes, et

» qu'on nous a traités avec plus de barbarie et  
» d'inhumanité, qu'on ne traite des scélérats  
» convaincus des plus grands crimes. Vous avez  
» été témoins de ce que nous avons eu à souffrir  
» dans cette affreuse prison ; notre sang va  
» bientôt couler pour rendre un témoignage  
» public à la foi que vous avez eu le bonheur  
» d'embrasser ; aidez-nous à remercier le Sei-  
» gneur d'une si grande faveur ; mais en même  
» temps, concevez bien quel est le prix de cette  
» foi à laquelle est attaché votre salut éternel ;  
» qu'elle vous soit plus chère que votre propre  
» vie, et soyez toujours fidèles à remplir les  
» obligations qu'elle vous impose. Si, sur la  
» terre, nous avons été animés d'un si grand  
» zèle pour votre sanctification, que sera - ce  
» quand nous nous trouverons dans le ciel, et  
» que Dieu, comme nous l'espérons, aura cou-  
» ronné nos souffrances, et le sacrifice que nous  
» lui faisons de notre vie ? »

A ces paroles, ces fervents chrétiens ne répondirent que par leurs larmes, et par des témoignages sensibles de la vénération et de la reconnaissance dont ils étoient pénétrés pour les confesseurs de Jésus-Christ ; ils se prosternèrent jusqu'à terre ; ils embrassèrent leurs genoux, et baisèrent plusieurs fois les chaînes dont ils étoient chargés. Enfin, ils se retirèrent

remplis d'une force toute divine, et prêts à tout souffrir pour la conservation de leur foi.

A peine furent - ils sortis, que d'autres en aussi grand nombre prirent leur place, et ce fut ainsi, tout le reste de la journée, que ces bons néophytes se succédèrent les uns aux autres, de telle sorte, que ces pères trouvèrent à peine quelques moments pour s'entretenir avec Dieu, et lui demander la force qui leur étoit nécessaire pour sortir victorieux du combat qu'ils alloient soutenir contre les ennemis de la foi.

Le 12 du même mois, dès la pointe du jour, le catéchiste Benoit, accompagné d'un chrétien d'une qualité distinguée, nommé *Thomas*, et de plusieurs autres néophytes, se rendirent à la prison pour prendre congé des quatre vénérables pères : ils les abordèrent en leur donnant le glorieux titre de martyrs de Jésus-Christ. Tout leur entretien roula sur le prix des souffrances et sur le bonheur de confesser hautement la foi en présence de ses persécuteurs, et de verser son sang pour sa défense.

Lorsqu'ils s'entretenoient de la sorte, quelques soldats entrèrent, l'épée nue, et chassèrent tous les chrétiens. Ensuite ils se firent apporter des chaînes de fer, qu'ils mirent aux bras de chacun des missionnaires; en sorte qu'après avoir attaché le bras droit par un

bout de la chaîne, ils la conduisoient par derrière, et attachoient l'autre bout au bras gauche; quelques-uns avoient les bras serrés si étroitement, qu'ils ne pouvoient pas appuyer leurs mains sur la poitrine.

Pendant ce temps-là le catéchiste Benoit et plusieurs autres chrétiens s'étoient retirés dans la maison voisine de la bonzesse, dont j'ai parlé ci-devant. Cette femme, toute infidèle qu'elle étoit, ne put apprendre que les quatre pères étoient condamnés à la mort, sans répandre un torrent de larmes, qui partoient d'un cœur véritablement touché. Elle étoit leur panégyriste perpétuelle, louant sans cesse les vertus qu'elle avoit tant de fois admirées, et blâmant hautement la cruauté du Roi et de ses ministres, qui faisoient mourir des hommes d'une vie si innocente et si exemplaire.

Vers les dix heures du matin, on fit sortir de la prison les missionnaires avec le catéchiste Marc, pour les conduire aux portes du palais, qui en étoit éloigné d'une lieue. On les fit marcher en cet ordre pieds nus, et traînant leurs fers avec bien de la peine. Le P. Alvarez étoit à la tête; ensuite le P. d'Abreu, le P. Gratz, le P. Da Cunha et le catéchiste. Une gaieté modeste, peinte sur leur visage, marquoit assez la joie et la satisfaction qu'ils goûtoient

intérieurement. Chacun d'eux étoit accompagné d'un soldat et d'un bourreau, celui-ci tenant son sabre nu, et celui-là portant la lance haute. Une troupe de soldats formant deux lignes les escortoient; derrière, et à quelque distance, suivoient une grande multitude de chrétiens de l'un et de l'autre sexe, et un bien plus grand nombre encore de gentils.

Lorsqu'ils furent arrivés aux portes du palais, le capitaine qui commandoit l'escorte fit faire halte aux soldats afin qu'ils prissent un peu de repos. Il fut pareillement permis aux prisonniers de s'asseoir et de se délasser, pour se disposer aux fatigues d'une marche encore plus pénible. Mais pendant ce temps-là on ne les laissa guère tranquilles. Ils devinrent la joie de la populace dont ils eurent à souffrir toutes sortes d'injures et d'opprobres. Quelques eunuques du palais, s'approchant d'eux, mêlèrent leurs fades plaisanteries aux insultes du peuple. L'un d'eux leur marquoit, par des gestes ridicules, et d'un ton railleur; que leurs têtes seroient bientôt séparées de leurs corps; d'autres ramassoient à terre quelques brins de paille, et les dispoient de telle manière qu'ils représentoient la figure d'une croix, et les leur donnoient à baiser par dérision.

Ces outrages ne cessèrent qu'à l'arrivée d'un



eunuque de l'intérieur du palais, accompagné d'un soldat chrétien qui lui servoit d'interprète. Il venoit de la part du roi demander aux missionnaires, s'il étoit vrai qu'au moment qu'ils furent arrêtés on avoit pris tout leur bagage. Un catéchiste, nommé Sébastien, sachant que cet interprète étoit chrétien, lui parla à l'oreille, pour le prier de leur faire des félicitations de sa part sur ce qu'ils alloient bientôt recevoir la palme du martyre. L'interprète s'acquitta de sa commission. Les pères ne répondirent qu'en élevant les yeux au ciel, pour témoigner que c'étoit à Dieu seul qu'ils étoient redevables d'un si grand bonheur. Peu après, vint un secrétaire du tribunal suprême, qui fit passer devant les yeux des prisonniers leur sentence écrite en langue tunquinoise. Celle du catéchiste Marc le condamnoit simplement à l'exil. Après quoi il retourna au tribunal, où la sentence, pour être revêtue de la dernière formalité, devoit être signée de la main des premiers magistrats.

Pendant ce temps-là, le premier mandarin de la cour eut la curiosité de voir de près les quatre étrangers. Il arriva, ayant à sa suite plusieurs eunuques et mandarins subalternes, et les considéra attentivement l'un après l'autre. Un de ces eunuques, fort surpris de ne

voir nulle altération sur leur visage , et d'y remarquer au contraire un certain air de gaieté et de contentement qui s'accordoit mal avec la situation où ils se trouvoient : « Il faut, s'écria-t-il, que la loi chrétienne soit gravée bien avant dans le cœur de ces étrangers , puis-que, pour l'enseigner aux autres , ils abandonnent leur patrie et tout ce qu'ils ont de plus cher , qu'ils s'exposent aux rigueurs d'une longue prison , et qu'ils reçoivent la mort avec tant de joie. »

Le catéchiste Marc demanda alors la permission au mandarin, de prendre congé de ces pères et de leur dire le dernier adieu, puisqu'il ne pourroit plus les revoir dans ce monde. Cette permission lui fut accordée, et aussitôt il sortit de sa place, et alla se jeter aux pieds des missionnaires. Comme il leur parla à voix basse, on n'a pu rien apprendre de son entretien; mais on ne doute point qu'il ne leur ait témoigné son affliction de n'avoir pas été jugé digne de les accompagner au martyre; car on a su certainement qu'il avoit mis tout en usage, prières, supplications, instances même, pour être enveloppé avec eux dans le même jugement, jusqu'à représenter aux magistrats, que si ces étrangers méritoient la mort pour être venus prêcher la loi chrétienne dans le

roy  
toit  
cou  
rati  
le p  
lui  
A  
plac  
la s  
pre  
en l  
des  
la l  
« Po  
» or  
» pa  
» tie  
Cett  
rins  
l'ex  
nier  
de d  
L  
étoit  
de s  
Suiv  
chac  
gran

royaume, lui qui les y avoit introduits méritoit la même peine à plus juste titre. On n'écouta point ses remontrances par considération pour le grand mandarin de la cour, qui le protégeoit, et qui, comme nous l'avons dit, lui avoit donné un passe-port pour la Chine.

A peine le catéchiste fut-il retourné à sa place, que le secrétaire du tribunal arriva avec la sentence qui venoit d'être signée par les premiers magistrats, et qui avoit été traduite en langue portugaise, afin qu'elle fût entendue des quatre prisonniers lorsqu'il leur en feroit la lecture. Elle étoit conçue en ces termes : « Pour vous quatre, qui êtes étrangers, le roi » ordonne que vous ayez la tête tranchée, » parce que vous êtes venus prêcher la loi chrétienne qu'il a proscrite dans son royaume. » Cette lecture faite, les deux premiers mandarins de la cour furent nommés pour présider à l'exécution, et aussitôt on fit partir les prisonniers pour le lieu du supplice, qui est éloigné de deux lieues du palais.

La marche se fit dans le même ordre qu'on étoit venu de la prison, à la réserve de l'escorte de soldats qui étoit beaucoup plus nombreuse. Suivoient derrière les deux mandarins, portés chacun dans sa chaise, et accompagnés d'un grand nombre d'eunuques et de mandarins su-

halternes. A une certaine distance, marchoit une multitude innombrable tant de chrétiens que d'infidèles, attirés, les uns par la curiosité ou par l'aversion qu'on leur avoit inspirée contre le christianisme; les autres, par leur attachement pour leurs pasteurs, et par le regret qu'ils avoient de les perdre.

Quoique ces pères fussent fort incommodés de la pesanteur de leurs chaînes, ils n'en marchent pas avec un air moins gai et moins tranquille. Cette joie, qu'ils goûtoient intérieurement, paroissoit surtout sur le visage du P. De Cunha: c'est ce qui étonna le premier mandarin, qui s'en aperçut. Il envoya lui demander s'il savoit bien où on le conduisoit. Le père répondit qu'il n'ignoroit pas qu'on alloit lui trancher la tête en haine de la foi qu'il étoit venu prêcher dans le royaume; mais qu'il savoit en même temps qu'aussitôt qu'on lui auroit arraché la vie pour une si juste cause, son ame s'envoleroit au ciel pour y jouir d'un bonheur éternel. Cette réponse ayant été rapportée au mandarin, il la reçut avec mépris: « Ce fou d'étranger, dit-il, ne comprend pas ce qu'on lui dit; il s'imagine qu'on le mène à Macao. »

Quand on eut fait une partie du chemin, le premier mandarin fit faire halte, afin qu'on

se reposât un peu de temps ; puis il envoya par un soldat quelques rès ou petites monnoies de cuivre aux confesseurs de Jésus-Christ pour acheter de quoi se rafraichir. Ils répondirent qu'ils étoient fort obligés au mandarin de son attention, mais qu'ils n'en avoient nul besoin, et ils les refusèrent. Ils reçurent seulement quelques fruits de la main des chrétiens ; mais après y avoir simplement tâté, ils en firent présent à leurs bourreaux.

Enfin, après un peu de repos, on se remit en chemin. Les mandarins, craignant que la nuit ne les surprit avant la fin de l'exécution, ordonnèrent qu'on pressât la marche. Quelque affoiblis que fussent ces généreux soldats de Jésus-Christ, ils firent de nouveaux efforts, mais qui ne répondoient pas à l'activité des soldats ; c'est pourquoi ces barbares les hâtoient en les poussant rudement du bout de leurs lances, et en les menaçant de leur en décharger de grands coups sur le corps s'ils n'avançoient pas plus vite. Les pères firent, en quelque sorte, plus qu'ils ne pouvoient, et arrivèrent enfin bien harassés au terme de leur voyage.

Aussitôt qu'ils eurent mis le pied sur cette terre qui alloient être arrosée de leur sang, ils se jetèrent à genoux, levèrent les yeux au ciel,

d'où ils attendoient leur force et leur secours, et demeurèrent en cette posture, unis à Dieu par la prière, environ une heure, qui fut le temps qu'on employa à disposer toutes choses dans la place, pour leur supplice.

Au haut de la place, on avoit élevé une espèce de portique pour les deux grands mandarins de la cour, où ils se placèrent chacun dans sa chaise. Ils avoient à leurs côtés des mandarins inférieurs, mêlés indifféremment avec des eunuques. Un peu plus bas, étoient d'autres mandarins et d'autres eunuques moins distingués; au milieu, on dressa quatre poteaux, à égale distance les uns des autres. Les soldats armés environnèrent toute la place en forme de cercle, et derrière eux étoit une multitude innombrable de spectateurs.

Tous les yeux étoient attachés sur les confesseurs de Jésus-Christ, et chacun raisonnoit à sa manière. Les uns, qui savoient que ces pères n'étoient coupables d'aucun crime, étoient naturellement attendris, et ne pouvoient retenir leurs larmes. D'autres admiroient leur courage et leur intrépidité. La plupart se disoient les uns aux autres : « Avons-nous jamais rien » vu de semblable? Quelle différence entre ces » étrangers et ceux de notre nation, quand ils » se trouvent dans une situation pareille! On

» voit à ceux-ci un air sombre et mélancolique,  
» la pâleur de la mort est peinte sur leur vi-  
» sage; au lieu que ceux-là ont un air joyeux  
» et content; il semble que la mort fasse leurs  
» délices. Quelle est donc cette loi qui ensei-  
» gne à mépriser la vie, et à recevoir la mort  
» avec tant de joie et de satisfaction! »

Tout étant disposé, on fit approcher les qua-  
tre missionnaires du lieu où ils devoient être  
exécutés : là ils se mirent à genoux, et deman-  
dèrent en grâce aux bourreaux, de les laisser  
dana cette posture, en les assurant que, sans  
faire le moindre mouvement, ils attendroient  
paisiblement le coup de la mort. Leur demande  
ayant été rejetée, ils s'approchèrent chacun du  
poteau qui leur étoit destiné; ils y firent de la  
main le signe de la croix, et l'ayant baisé avec  
beaucoup de respect, ils s'abandonnèrent aux  
bourreaux, qui les y attachèrent. Ils commen-  
cèrent par leur couper les cheveux qui leur  
couvroient la nuque du cou; alors un caté-  
chiste nommé Sébastien, ayant percé la foule,  
se glissa à travers les soldats, et s'étant appro-  
ché des confesseurs de Jésus-Christ, il recueil-  
lit leurs cheveux, et demanda leur bénédic-  
tion. Il ne put saluer que deux de ces pères,  
parce qu'il fut promptement chassé par les  
soldats, qui l'obligèrent à aller se cacher dans  
la foule.

Cependant les bourreaux tenoient le sabre nu, les yeux tournés vers le premier mandarin, dont ils attendoient le signal. Il ne tarda pas à le donner; et, au même instant, ils frappèrent tous ensemble. Le P. Alvarez et le P. Cratz eurent la tête abattue d'un seul coup. Il en fut à peu près de même du P. d'Abreu, sa tête fut séparée de ses épaules du premier coup; mais comme le sabre ne parvint pas jusqu'à la peau de la gorge, sa tête demeura suspendue sur sa poitrine, jusqu'à ce que le bourreau l'eût coupée tout à fait. Enfin le P. Da Cunha n'eut la tête tranchée qu'au troisième coup.

Aussitôt que l'exécution fut finie, les mandarins, la plupart des soldats et tout le peuple se retirèrent, à la réserve des chrétiens, qui ne pouvoient se lasser de considérer les corps morts de leurs maîtres et de leurs pères en Jésus-Christ, et de baiser la terre arrosée de leur sang. Les soldats qui étoient restés se mettoient en devoir de les écarter; mais quelques chrétiens surent les gagner par une somme d'argent qu'ils leur offrirent, et dont ils furent si satisfaits, que non seulement ils leur abandonnèrent ces précieux dépôts, mais même qu'ils les aidèrent à porter les cercueils de bois, destinés à renfermer les vénérables restes de ces



hommes apostoliques ; après quoi ils laissèrent le champ libre, et se retirèrent. Alors, tous ces bons néophytes de l'un et de l'autre sexe firent éclater librement au dehors les sentiments qu'ils avoient été forcés de renfermer au-dedans d'eux-mêmes, et baisèrent respectueusement les pieds de leurs pères en Jésus-Christ, qu'ils honoroient déjà comme autant de martyrs. Ceux qui avoient apporté les cercueils, dépouillèrent les corps de leurs vêtements ensanglantés, qu'ils s'approprièrent ; et, après les avoir revêtus d'habits neufs, ils les mirent chacun dans leur cercueil, et les transportèrent pendant la nuit dans des maisons chrétiennes, où ils leur donnèrent une sépulture honorable. Les corps des vénérables PP. Alvarez et d'Abreu, furent transportés à la cour dans la maison d'un chrétien nommé *Pierre*. Ceux du P. Da Cunha et du P. Cratz furent portés, le premier dans une bourgade nommée *Tamjo*, et le second dans une autre bourgade qui se nomme *Kabua*, où ils ont été inhumés dans des maisons de chrétiens. C'est-là qu'ils sont en dépôt, jusqu'à ce qu'on ait quelque occasion de les transporter dans notre église de Macao.

Trois de ces vénérables pères étoient portugais, et nés de parents nobles : le P. Barthe-

lemi Alvarez, le P. Emmanuel d'Abreu et le P. Vincent Da Cunha. Tous trois avoient eu, dès leur plus tendre jeunesse, un attrait particulier pour la vie apostolique; c'est ce qui les porta à solliciter leur entrée dans notre Compagnie, et dans la suite à prier instamment leurs supérieurs de les envoyer dans les missions de l'Orient. Le premier étoit né à Paramo, près de Bragance. Il fut admis à l'âge de dix-sept ans au noviciat de Coimbre, le 30 août 1723. Le second étoit de la ville d'Arouca, dans la province de Beira; et il fut reçu au noviciat le 17 février 1724, à l'âge de seize ans. Ce fut à la cour que naquit le troisième; et il étoit âgé de dix-huit ans, quand il entra au noviciat de Lisbonne, le 25 mars 1726.

Pour ce qui est du P. Jean-Gaspard Gratz, il étoit Allemand, né de parents catholiques à Duren, ville du duché de Juliers, entre Cologne et Aix-la-Chapelle. Ayant achevé ses études dans sa jeunesse, le goût lui prit de voyager. Après avoir parcouru divers états de l'Europe, il prit le parti de la guerre, et entra au service de la république de Hollande, qui lui donna de l'emploi à Batavia. Quoiqu'il se trouvât dans un pays hérétique, il fut toujours fortement attaché à la religion catholique, et très fidèle à en pratiquer les exercices. Toutes les

fois  
alloi  
com  
pas  
que  
crai  
seu  
pou  
form  
des  
il pr  
à Di  
ment  
au r  
épro  
enfin  
le 27  
son  
giqu  
tal, i  
voye  
voux  
à cet  
comm  
de la  
La  
sus-  
ment

fois qu'il arrivoit un vaisseau de Macao, il y alloit entendre la messe, se confesser, et communier. Mais ces vaisseaux ne paroissoient pas assez souvent au port de Batavia, pour que sa piété fût satisfaite. D'ailleurs il étoit à craindre que ses fréquentes visites sur un vaisseau étranger ne le rendissent suspect. Ainsi, pour suivre plus librement le plan qu'il s'étoit formé d'une vie chrétienne, il quitta le service des Hollandais, et se retira à Macao. Peu après, il prit la résolution de se donner entièrement à Dieu, et pria avec les plus vifs empressements les supérieurs du collège, de le recevoir au noviciat. Quoiqu'on eût assez long-temps éprouvé sa vocation, il ne se rebuta point; enfin il y fut admis à l'âge de trente-deux ans, le 27 octobre 1730. Lorsqu'après avoir achevé son noviciat et le reste de ses études théologiques, il se vit honoré du caractère sacerdotal, il ne cessa de presser ses supérieurs de l'envoyer à la mission du Tunquin. On exauça ses vœux; et il fut joint aux autres pères destinés à cette mission; heureux d'avoir été digne, comme eux, de sceller de son sang les vérités de la foi!

La mort de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ fut suivie de calamités et d'événements, qui furent regardés des païens mêmes

comme un châtiment du Ciel. Une continuelle sécheresse, dont on n'avoit point encore vu d'exemple, moissonna toutes les campagnes. Ce fut une disette générale dans le royaume; la famine et les maladies épidémiques, qui en sont des suites naturelles, firent les plus grands ravages. Le gouverneur de la province de l'Est, qui avoit si fort maltraité ces pères, lorsqu'il les envoya chargés de fers aux tribunaux de la cour, fut emporté tout-à-coup par une mort violente; des deux premiers magistrats du palais, qui avoient signé leur sentence de mort, l'un fut déposé de sa magistrature, et l'autre fut exilé dans les forêts, ce qui est une peine capitale pour des personnes de ce haut rang.

Tant de fléaux qui désoloient le royaume, auroient dû, ce semble, faire quelque impression sur l'esprit du Roi et de ses ministres; mais ils ne servirent qu'à ranimer de plus en plus leur fureur contre la loi chrétienne. Il y eut des ordres sévères de faire les plus exactes perquisitions, et d'arrêter les prédicateurs de cette loi, qu'on destinoit déjà au même supplice. On posta partout des soldats, principalement au passage des rivières et sur les grands chemins; ainsi les missionnaires se virent plus inquiétés que jamais dans leurs excursions noc-

tur  
rem  
vin  
les  
ces  
fidè  
nou  
roit  
exe  
apr  
I  
leli  
s'att  
mai  
sur  
fidè  
U  
de  
tère  
dan  
en  
leur  
I  
les  
et l  
mo  
qu  
dat

turnes : car ce n'est que la nuit qu'ils peuvent remplir les fonctions de leur ministère. La divine providence les a sauvés jusquici de tous les dangers auxquels leur zèle les expose sans cesse, pour entretenir la ferveur des anciens fidèles, et pour soutenir quelques-uns des nouveaux, qu'une si violente persécution auroit peut-être ébranlés. En voici quelques exemples arrivés dans divers provinces, peu après la mort des quatre missionnaires.

Dans celle du sud, les gentils ayant appris l'elieu de la résidence d'un vicaire apostolique, s'attroupèrent et environnèrent la bourgade ; mais comme elle étoit remplie de chrétiens, ils surent si bien le cacher, que les efforts des infidèles furent inutiles.

Une autre fois qu'un missionnaire de l'ordre de Saint-Dominique célébroit les saints mystères, une troupe de soldats entra tout-à-coup dans l'église ; mais les chrétiens qui y étoient en très grand nombre, prirent la défense de leur pasteur, et mirent les soldats en fuite.

Le P. Emmanuel Carvalho, jésuite, visitant les fidèles de la bourgade nommée *Lâm goi*, et les ayant confessé toute la nuit, fut averti, au moment qu'il croyoit prendre un peu de repos, qu'un mandarin, à la tête de trois cents soldats, s'approchoit pour entourer la bourgade.

Il en partit à l'instant, et quoiqu'il marchât dans des terres fort sablonneuses, il fit tant de diligence, que le mandarin, informé de sa fuite, ne put jamais le joindre. Cinq jours après avoir été délivré de ce péril, il en courut un autre, auquel il crut bien ne pouvoir échapper. Il voyageoit sur une rivière, pour se rendre à une bourgade habitée par un grand nombre de chrétiens, lorsque tout-à-coup il arriva si près d'un nombreux corps-de-garde, qu'il lui fut impossible de reculer. Les catéchistes qui l'accompagnoient s'avisèrent d'orner promptement la barque de banderoles et d'autres marques de la dignité mandarine, et continuèrent leur route. Les soldats ne doutèrent pas que ce ne fût un mandarin qui faisoit voyage, et ils la laissèrent passer tranquillement sans y faire la moindre recherche.

Le P. de Sampayo voyageoit dans la province du Nord. Quoiqu'il eût pris des routes détournées et peu fréquentées, il se trouva néanmoins vis-à-vis et presque sous les yeux d'un mandarin. Il n'étoit pas humainement possible qu'il échappât de ses mains; mais à l'instant même de cette rencontre, Dieu permit qu'une raison pressante obligeât le mandarin de se retirer pour un moment à l'écart. Assez près de là il se tenoit un grand marché; le père qui

s'en  
la f  
que  
le d  
L  
cou  
ques  
geoi  
rien  
qui  
à co  
ses l  
Ce p  
ou q  
main  
fut p  
d'inc  
rant  
traor  
pices  
vie.  
Ma  
couro  
le plu  
inqui  
tat, ne  
aux so  
cultiv

s'en aperçut, eut le temps de se mêler parmi la foule du peuple, et quelque perquisition que fit ensuite le mandarin, il ne put jamais le découvrir.

Le P. de Chaves, supérieur de cette mission, courut presque en même temps les mêmes risques dans la province supérieure du Sud. Il voyageoit dans un chemin où il sembloit qu'il n'y avoit rien à craindre, tant il étoit écarté. Un gentil qui le reconnut pour missionnaire, sauta tout à coup sur lui, et le serrant étroitement entre ses bras, appeloit du secours pour l'arrêter. Ce père qui est robuste et nerveux, après trois ou quatre fortes secousses, se débarrassa des mains de l'infidèle, et prit la fuite; mais ce ne fut pas sans de nouveaux périls et beaucoup d'incommodités: car il lui fallut marcher durant une nuit obscure dans des chemins extraordinairement pierreux et bordés de précipices, où il pensa plusieurs fois perdre la vie.

Mais au milieu de ces dangers continuels que couroient les missionnaires, ce qui les affligea le plus sensiblement, et ce qui augmenta leurs inquiétudes, fut la perfidie d'un chrétien apostat, nommé *Louis*, qui avoit bien mal répondu aux soins d'un vertueux ecclésiastique, lequel cultivoit avec beaucoup de zèle la chrétienté

où il avoit reçu le baptême. Ce malheureux fit présenter au Roi un mémoire où il avoit écrit les noms de tous les missionnaires qu'il connoissoit, et s'offroit de découvrir les lieux qu'ils fréquentoient et où ils faisoient quelque séjour. Le Roi reçut ce mémoire, et l'ayant lu, il donna ordre qu'on s'assurât de la personne de l'accusateur, dans le dessein de le donner pour guide aux soldats qu'il enverroit à la recherche des missionnaires; mais soit que le Roi ait fait dans la suite peu d'attention à ce mémoire, soit que l'apostat n'ait pas réussi dans ses criminelles intentions, elles ont été jusqu'ici sans aucun effet.

Nonobstant ces exécutions cruelles, et les continuelles recherches des soldats qui répandent la terreur dans tout le royaume, la foi des fidèles est plus ferme que jamais, et leur troupeau s'accroît tous les jours. Il est à croire que ce redoublement de ferveur dans les chrétiens, et la conservation de leurs pasteurs, sont le fruit des mérites et de l'intercession de ces quatre illustre confesseurs de Jésus-Christ, qui, maintenant au ciel, deviennent les protecteurs de cette mission.

www  
D'un  
me  
qui

Av  
objet  
chine  
ter e  
de ce  
chine  
siècle  
Tunc  
ne y  
geme  
quête  
que  
moy  
nem  
mor  
que  
men  
un d  
étoit



## EXTRAIT

D'un Mémoire sur les différents objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine et au Tunquin.

AVANT d'entrer dans le détail des différents objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine et au Tunquin, il est à propos de raconter en peu de mots la manière dont le premier de ces deux états fut érigé en royaume. La Cochinchine n'étoit encore, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'une simple province du royaume de Tunquin. La guerre que l'empereur de la Chine y porta, occasionna, dans ce pays, le changement de l'ancien gouvernement. Les conquêtes du monarque chinois furent si rapides, que le roi de Tunquin ne trouvant plus aucun moyen d'échapper aux poursuites de son ennemi, forma la résolution de prévenir, par une mort volontaire, l'esclavage ou les supplices que son vainqueur lui destinoit. Mais au moment où ce malheureux prince alloit s'étrangler, un des grands de sa cour lui représenta qu'il étoit facile d'arrêter le conquérant, et qu'il se

chargeoit de l'entreprise. En effet , ce seigneur s'étant mis à la tête des troupes , marcha droit à l'ennemi , dont il balança tellement les forces , qu'il fut obligé d'en venir à un accommodement. La paix fut conclue à condition que les Tunquinois enverroient tous les ans une ambassade à Pekin , avec un homme d'or de la hauteur d'une coudée , un genou en terre , la tête baissée , et portant en main une lance , le fer en bas. Ce traité rétablit le calme et la paix dans le royaume ; mais après la mort du souverain , il s'éleva des esprits ambitieux qui démembèrent l'état et le partagèrent , ce qui n'arriva qu'après des guerres longues et cruelles qui mirent tout le royaume en sang. Cependant la face des affaires ayant changé , on convint de former deux monarchies indépendantes l'une de l'autre. Telle est la véritable époque de l'érection de la Cochinchine en royaume.

Lorsque les Japonais avoient la liberté de porter aux autres nations les denrées de leurs pays , le commerce de la Cochinchine étoit beaucoup plus florissant qu'aujourd'hui ; mais l'insatiable avidité de certains peuples européens , qui ne manquoient pas tous les ans d'y envoyer trois ou quatre navires , l'a pour ainsi dire anéanti. Les principales marchandises qui ont cours dans ce royaume , sont le salpêtre ,

le s  
carr  
perh  
d'un  
les d  
enco  
bien  
Pou  
les g  
d'un  
dise  
cipa  
les l  
seau  
que  
les p  
et d  
O  
péen  
tie et  
de tr  
ne m  
est v  
en tr  
Les  
vaiss  
pièce  
y tro

le soufre, le plomb, les toiles fines, les chites carrées, les chites longues à fleurs, etc.; les perles, l'ambre et le corail y étoient autrefois d'un grand débit; présentement il n'y a que les deux derniers objets qui soient de vente, encore faut-il que les grains du corail soient bien ronds, bien polis, et d'un beau rouge. Pour l'ambre, il doit être extrêmement clair, les grains égaux, et n'excéder pas la grosseur d'une noisette ordinaire. Quant aux marchandises qu'on peut tirer de Cochinchine, les principales sont le poivre, les soies, les sucreries, les bois de calamba et d'ébène, les nids d'oiseaux, l'or en poudre ou fondu, qui ne se vend que dix poids d'argent, et enfin le cuivre et les porcelaines qu'on y transporte de la Chine et du Japon.

On ne sait pourquoi les marchands européens se plaignent des droits d'entrée, de sortie et d'ancrage. Ces droits sont en Cochinchine de très petite conséquence; ceux de la douane ne montent qu'à trois ou quatre pour cent. Il est vrai qu'à l'arrivée d'un navire, on ne peut en transporter quoi que ce soit sans être visité. Les officiers de la douane font décharger le vaisseau, pèsent et comptent jusqu'aux moindres pièces, et s'emparent ordinairement de ce qu'ils y trouvent de plus précieux, pour l'envoyer

au Roi, qui en retient ce qu'il juge à propos, en payant. Si le Roi seul en usoit ainsi, le mal ne seroit pas bien grand ; mais on prétend que les grands de la cour suivent son exemple, et ne payent pas ; que les plus belles marchandises du vaisseau, se dissipant de cette manière, il n'y reste plus que des denrées communes, qui seules ne sont plus de déفاite. Cet inconvéniént, tout inévitable qu'il paroît, n'est pas absolument sans remède. Lorsque les Hollandais envoioient en Cochinchine, de Surate et de Coromandel, des vaisseaux chargés de toiles, de plomb, de salpêtre, etc., on leur laissoit leurs denrées, parce qu'ils avoient la précaution de payer tous les ans une certaine somme pour chaque navire. Les autres nations auroient pu en agir de même, mais, en voulant s'exempter d'un tribut modique, qu'il étoit sage de payer, elles ont porté un coup mortel à leur commerce. D'ailleurs, depuis quelques années, les Cochinchinois se sont beaucoup modérés, et quelles que soient leurs manœuvres, elles n'approchent pas de celles des Tunquinois, dont le commerce fleurit cependant toujours par leurs rapports constants avec les étrangers. Si le commerce des Européens avec les Cochinchinois a baissé, on ne doit l'attribuer, ni aux droits d'entrée et de sortie, ni

aux  
la  
pro  
geu  
I  
en  
la c  
mo  
larg  
par  
for  
tro  
Ce  
cen  
qui  
ple  
da  
plu  
no  
qu  
et  
co  
pu  
ne  
q  
d  
e  
a

aux visites rigoureuses des douaniers, mais à la cause que j'ai indiquée, et qui, bien approfondie, ne donne pas une idée fort avantageuse du désintéressement de nos marchands.

L'argent du Japon est le seul qui ait cours en Cochinchine; on le reçoit au poids, selon la quantité que les négociants en apportent. La monnaie du pays est de cuivre; elle est ronde, large comme nos jetons ordinaires; et trouée par le milieu, afin de pouvoir l'enfiler en forme de chapelet, trois cents d'un côté et trois cents de l'autre, ce qui passe chez les Cechinchinois pour un mille, parce qu'en six cents il se rencontre dix fois soixante, ce qui fait un siècle chez presque tous les peuples orientaux. Il n'est peut-être pas de pays dans le monde où les marchands se trompent plus facilement par le moyen de cette monnoie, surtout à leur arrivée. Cela vient de ce que les pièces sont égales en figure et en matière, et que la différence qui en règle le prix, ne consiste que dans les caractères qui y sont imprimés. D'un côté, il y a quatre lettres chinoises, et rien de l'autre. La prudence exige qu'on ait des personnes affidées pour décider de la bonté et de la valeur des pièces, et qu'on en spécifie toujours la nature dans ses marchés; autrement, on court grand risque d'être la

dupe des marchands cochinchinois, qui avec un caractère assez franc, s'applaudissent néanmoins toujours d'avoir trompé un européen.

Il ya quelques années que les négociants de Macao faisoient de très grands profits sur la monnaie, parce qu'alors le roi de Cochinchine n'en faisoit point battre encore à son coin, et quelle venoit toute du dehors. Mais depuis que le prince a une monnoie particulière, les étrangers ne peuvent plus en faire aucun commerce, si ce n'est qu'ils soient résolus à y perdre au moins moitié; car, comme j'ai dit, les lettres chinoises qui y sont imprimées, en font toute la valeur. J'ai cru devoir faire mention de cet article, pour prévenir les risques que les négociants, peu instruits des usages du pays, pourroient courir.

On a répandu le bruit en Europe que quand un vaisseau marchand échoue ou relâche en Cochinchine, le Roi s'empare des effets, si le gouvernail du navire est rompu. C'est un bruit sans fondement. Lorsqu'un vaisseau fait naufrage, il est mieux reçu en Cochinchine que partout ailleurs. On lui envoie des barques pour sauver l'équipage, on fait plonger et jeter des filets dans la mer pour recouvrer les marchandises; enfin, on n'épargne ni soins ni peines pour remettre le vaisseau en état. Il

est v  
ily a  
landa  
mais  
qu'il  
tions  
tre u  
récip  
bruit  
cont

Je  
aux  
une.  
Quar  
part  
très-  
voya  
et ca  
chan  
un m  
tion  
temp  
table  
quel  
parc  
que  
l'int  
qui

est vrai que les Cochinchinois déponillèrent, il y a quelque temps, deux gros bâtiments hollandais qui avoient relâché sur leurs côtes; mais on ne doit pas oublier la petite guerre qu'il y avoit eu auparavant entre ces deux nations; guerre qui leur a inspiré l'une pour l'autre une aversion qui a suspendu leur commerce réciproque. Voilà sans doute l'origine des bruits injurieux qu'on a fait courir en Europe contre les Cochinchinois.

Je ne vois que deux choses qui puissent nuire aux étrangers; encore est-il facile d'en éviter une. La première regarde la sortie des navires. Quand on attend la veille, ou le jour du départ, pour demander ses dépêches, il arrive très-souvent que les vaisseaux manquent leur voyage, ce qui occasionne des pertes immenses et capables de ruiner pour toujours un marchand. Il faut solliciter ses dépêches toujours un mois auparavant; en usant de cette précaution, on est sûr de les obtenir et de partir au temps marqué. La deuxième, qui est inévitable, c'est la nécessité où l'on se trouve quelquefois de donner les marchandises à crédit, parce que le paiement est toujours plus tardif que l'on n'est convenu. Ce n'est cependant pas l'intention du prince : car tous les négociants qui se sont plaints à lui de ces injustes délais,

ont été satisfaits sur le champ et même avec usure. Il y a eu, dit-on, des vaisseaux qui ont été obligés de remporter leurs effets : cela peut être ; mais c'est probablement moins pour n'avoir pas voulu donner leurs marchandises à crédit que parce que c'étoient des marchandises de peu de dé faite, ou que le gain ne répondoit pas à leurs espérances. Alors il faut s'en prendre à l'inexpérience ou à l'avidité des marchands, et non au crédit qu'ils sont obligés de faire : car ce crédit n'est pas à beaucoup près si ruineux qu'on le prétend, vu que, sur une simple plainte, le prince rend une prompte et exacte justice aux négociants étrangers.

Depuis que les Hollandais se sont emparés de Batavia, Siam est peut-être le seul endroit dans toute l'étendue de la mer du Sud, où nous puissions nous établir pour étendre et affermir notre commerce au Tunquin. Il est aisé de voir que le but des Hollandais est de fermer à toutes les nations de l'Europe l'entrée de la mer du Sud, afin de n'être point troublés dans la possession des Moluques, d'où ils tirent le clou de girofle, la muscade et le macis, et afin de s'emparer de tout le poivre des Indes, pour le distribuer ensuite au reste des nations au prix qu'ils jugeront à propos. Personne n'ignore que si ce peuple vient à



bout de ses desseins, les autres se trouveront immanquablement dans la dure nécessité d'acheter de lui tout ce dont ils auront besoin et de lui vendre les denrées qu'ils tirent chacun de leur pays. Ainsi, le Japon, la Chine, le Tunquin, Siam, les îles de Formose, de Bornéo et de Java, ne pourront rien avoir que par son canal, ce qui peut avoir des suites extrêmement fâcheuses pour le commerce réciproque des nations.

On voit toutes les années arriver à Siam, de Surate, de la côte de Coromandel et de Bengale, des vaisseaux chargés de drogues, de toiles de différentes couleurs, etc., et rapporter du cuivre, de la toutenague, de l'étain, de l'ivoire, des porcelaines et du benjoin. Il est certain que, comme les avantages et les profits qu'on retireroit des voyages d'Inde en Inde sont considérablement diminués, le même malheur a dû arriver à Siam. Cependant, si on y envoyoit chaque année de Pondichery un navire de cent cinquante tonneaux avec le capital et les autres marchandises qui y ont cours, on ne laisseroit pas d'y faire de très grands profits; mais si l'on n'a pas la précaution d'avoir un capital d'avance, c'est-à-dire d'une année pour l'autre, alors il sera impossible d'y faire le moindre gain, parce que les

navires qui viennent de la Chine et du Japon, et qui achètent les toiles de la côte de Coromandel pour emporter du cuivre et d'autres marchandises, n'arrivent à Siam que dans les mois de mars et d'avril, et que les vaisseaux de l'Inde n'y arrivant que dans les mois de juillet et d'août, il faut absolument faire son négoce à l'arrivée des premiers bâtiments : car les marchandises qui viennent du Japon et de la Chine augmentent très souvent en trois ou quatre mois de temps de trente à cinquante pour cent, et quelquefois davantage. Je suis persuadé que ce commerce de Pondichery, ou autres lieux de la côte de Coromandel à Siam, étant bien ménagé, pourroit donner, chaque année, tous frais faits, quinze ou vingt mille écus de profit ; mais on doit, comme j'ai dit, avoir d'avance un capital en argent ou en marchandises.

Quant à ce qui concerne les avantages qu'on pourra tirer du traité que nous avons fait avec le roi de Siam, traité par lequel ce prince s'oblige à nous livrer tout le poivre qui se recueille dans ses états à seize écus le bahar, qui est de trois cent soixante à trois cent soixante-quinze livres pesant, à l'exception de la dixième partie que le souverain réserve pour le commerce qu'il fait avec la Chine et le Japon,

je ne  
abond  
nous  
avant  
dans  
ter le  
côte  
presq  
plus g  
Indes  
dais,  
rend  
que  
a lie  
avan  
ment  
nous  
de l'  
T  
fait  
que  
Ban  
cuss  
tion  
rem  
tres  
de  
con

je ne doute point que si le poivre y croît aussi abondamment qu'on l'espère, le traité que nous avons conclu ne devienne un des plus avantageux que nous ayons encore faits dans l'Inde; car nous pourrons alors porter le poivre en Europe, au Bengale, à la côte de Coromandel, à Surate, et dans presque toute l'étendue de la Perse. Comme la plus grande partie du poivre qui croît dans les Indes, se trouve entre les mains des Hollandais, et que leur principal dessein est de s'en rendre entièrement les maîtres, il est certain que s'il s'en recueille à Siam autant qu'on a lieu de l'espérer, nous y trouverons des avantages qui nous dédommageront amplement de l'espèce de larcin que la Hollande nous fait, ainsi qu'à toutes les autres nations de l'Europe.

Toutes les personnes qui sont un peu au fait du commerce des Indes, savent très bien que les Anglais regardoient leur comptoir de Bantam comme l'un des plus avantageux qu'ils eussent dans le pays. Tous les ans, cette nation y envoyoit sept à huit navires, qui n'en remportoient que du poivre et quelques autres marchandises qu'elle tiroit du Tunquin, de la Chine et du Japon, par le moyen des comptoirs qu'elle entretenoit à Aimoy et dans

l'île de Formose. On peut aisément juger, par les poursuites que les Anglais ont faites en Europe, et par la diminution des actions de leur compagnie, combien ils estimoient Bantam. J'avoue que les voyages d'Europe à Siam seront plus longs et plus dispendieux que ceux de Bantam; mais cette différence deviendra beaucoup moins considérable lorsque nous ferons partir nos vaisseaux dans la bonne saison. D'ailleurs les avantages que nous trouverons à Siam, et qui seront beaucoup plus profitables que ceux des Anglais à Bantam, mériteront que nous n'ayons aucun égard à cette différence qui, après tout, me paroît d'une très petite conséquence. Nos navires peuvent arriver à Siam en deux saisons. Ceux qui partiront de France au mois de décembre, peuvent y arriver dans les mois de juin et de juillet, et en repartir dans les mois de septembre et d'octobre, pour arriver en Europe dans les mois de mars et d'avril. Pour ceux qui ne partiront de France qu'au mois de février ou de mars, ils pourront arriver à Siam dans les mois d'août et de septembre, et en repartir dans les mois de novembre et de décembre, pour arriver en France dans les mois de juin et de juillet.

La navigation de Bantam à Siam, depuis la

fin de  
tembr  
ou se  
mois;  
fin de  
ni pl  
vires  
quinz  
rivièr  
cinq  
lité d  
saire  
tons  
dont  
cela,  
servi  
devo  
peut  
vref  
mur  
est  
de l  
ici  
de  
ven  
tab  
-ex

fin de mai jusqu'au commencement de septembre, n'est ordinairement que de quinze ou seize jours, quelquefois cependant d'un mois; et celle de Siam à Bantam depuis la fin de septembre jusqu'au 15 de janvier, n'est ni plus longue, ni plus coûteuse. Les navires qui ne tireront pas plus de quatorze à quinze pieds d'eau, peuvent entrer dans la rivière de Siam, et y monter à plus de vingt-cinq et trente lieues. De plus, ils ont la facilité de s'y radouber; car les matériaux nécessaires s'y trouvent en abondance, ainsi que tous les vivres et tous les rafraichissements dont il peut arriver qu'on ait besoin. Outre cela, on y trouve du salpêtre dont on peut se servir pour lester les navires; mais je crois devoir avertir qu'il y est un peu cher. Il seroit peut-être plus avantageux d'y prendre du cuivre du Japon. A l'arrivée des navires, on l'a communément à seize ou dix-sept écus le pikle, qui est de cent vingt à cent vingt-cinq livres, poids de France. Je pense qu'il est inutile d'ajouter ici que toutes les marchandises qui viennent de la Chine, du Japon et de Tunquin, se trouvent à Siam à un prix raisonnable.

Si les Français prenoient la résolution de s'établir fort avant dans le Tunquin, je ne vois, excepté Siam; aucun endroit avec lequel ils

puissent avoir une communication plus facile , plus profitable et plus commode. Pour leur commerce, ils n'auroient besoin que d'une double chaloupe, qu'ils auroient soin de faire partir de Siam au commencement ou vers le milieu de juillet, pour y retourner en décembre, et on auroit encore le temps de charger les effets qu'on en auroit apportés, sur les bâtiments qu'on expédieroit en ce temps-là pour la France.

Il est évident que les Français peuvent faire au Tunquin le négoce que les Compagnies de Hollande et d'Angleterre y font. Ces Compagnies en tirent une quantité prodigieuse d'étoffes, de musc et de soie. On avoit chargé sur le fameux *soleil d'Orient* environ deux mille quatre cents onces de musc, qui revenoient tout au plus à la Compagnie de France, dans le Tunquin, à sept livres l'once; de la soie qui ne coûtoit à cette Compagnie que trois francs la livre, et beaucoup d'étoffes rares sur lesquelles on ne pouvoit manquer de trouver en France cent cinquante et deux cent pour cent de profit, et peut-être encore davantage. Le musc du Tunquin est, de l'aveu de tout le monde, le meilleur et le moins altéré qu'il y ait dans l'univers; et quoiqu'il n'ait été donné dans une des dernières ventes que la Compagnie a faites

à Lo  
est ce  
terre  
l'onc  
nous  
dern  
les so  
celle  
d'Ita  
en E  
faut  
soit  
men  
mar  
don  
pou  
dix  
qua  
L  
cou  
que  
pag  
per  
env  
se  
dra  
n'e  
les

à Lorient, qu'à quinze ou seize livres l'once, il est certain néanmoins qu'il se vend en Angleterre et en Hollande plus de vingt-deux livres l'once, au moins selon les prix courants que nous avons reçus dans les Indes ces années dernières. A la vérité, on doit convenir que les soies du Tunquin ne sont pas si bonnes que celles de la Chine, de Bengale, de Perse et d'Italie : cependant les Anglais en apportent en Europe, et en tirent de très grands profits. Il faut encore remarquer que, quoiqu'un navire soit chargé, on peut cependant y placer aisément pour trente ou quarante mille écus de marchandises du Tunquin, j'entends de celles dont le volume n'est point embarrassant. On pourroit aussi débiter tous les ans à Siam pour dix ou douze mille écus de soie et d'étoffes, à quarante et cinquante pour cent de profit.

Les draps d'Europe se vendent avec beaucoup d'avantage à Siam ; tout le monde sait que c'étoit le seul négoce qu'y faisoit la Compagnie d'Angleterre, les Anglais y portoient des *perpétuannes*, que les Chinois achetoient pour envoyer en Chine et au Japon ; mais le bruit se répand que dans ce dernier empire, les draperies viennent d'être défendues, ce qui n'empêchera pas qu'elles n'aient cours dans les états de l'empereur de la Chine. On peut

également y débiter du corail travaillé ainsi que de l'ambre brut, pourvu qu'il tire sur la couleur de citron; c'est la meilleure espèce pour le pays.

J'ai dit que Siam étoit le seul endroit où nous puissions nous établir pour étendre notre commerce au Tounquin. Je dois avertir en finissant, 1° qu'il ne faut porter à Siam que des écus de France. 2° Que le *bahar* dont j'ai parlé est de trois *pikles*, et le pikle de cent vingt à cent vingt-cinq livres, poids de France, ou de cent *cattis*, poids de la Chine; mais le catti de Siam est le double de celui de la Chine, et vaut cent cinquante livres de France. 3° Qu'il y a dans le catti de Siam quatre-vingts *ticals*, quatre *mayons* dans le tical, deux *fouans* dans le mayon, et deux *sompayes* dans le fouan.

---

www

Du P.  
de  
Con

·L  
anné  
pers  
foi  
seul  
noit  
les  
vrie  
non  
P  
nes  
est  
reli



## LETTRE

Du P. Chanseaume, missionnaire de la Compagnie  
de Jésus, au révérend P. le Houx, de la même  
Compagnie.

A Macao, le 5 décembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

*La Paix de N. S.*

LE royaume de la Cochinchine m'offre cette  
année de tristes événements à vous écrire. Une  
persécution s'y est tout-à-coup élevée contre la  
foi chrétienne, et a ruiné en peu de mois, non  
seulement les abondantes moissons que don-  
noit ce champ du Père de famille, mais encore  
les espérances qu'en avoient conçues les ou-  
vriers évangéliques qui le cultivoient en grand  
nombre, avec autant de zèle que de succès.

Plusieurs causes ont contribué à un si fu-  
neste événement. Mais la première sans doute  
est la persécution excitée à la Chine contre la  
religion chrétienne. On sait certainement que

des marchands chinois qui vont tous les ans faire commerce dans les ports de la Cochinchine, affectèrent, les années dernières, de publier tout ce que l'empereur de la Chine faisoit pour éteindre, s'il étoit possible, le nom chrétien dans ses états : et de plus ils ajoutèrent une foule de mensonges ; par exemple que les chrétiens avoient excité des troubles et machiné des soulèvements dans plusieurs provinces de l'empire. Outre qu'ils suivoient en cela leur caractère, ils pouvoient espérer, qu'en donnant pour bien fondées les accusations faites contre les chrétiens, ou en les exagérant, ils nuiroient au commerce que les Macaonniers vont faire à la Cochinchine, et que le leur en vaudroit mieux.

Il est vrai que le Roi, à la première nouvelle qu'on lui donna de cette persécution, se contenta de répondre : le roi de la Chine fait ce qu'il juge à propos dans son royaume ; et moi, je gouverne aussi le mien comme bon me semble. Mais les petits souverains, voisins de ce grand empire, ont beau vouloir paroître n'en pas prendre le ton, ils ne manquent presque jamais de se régler en effet sur son exemple. Aussi est-il très-vraisemblable que le roi de la Cochinchine fit ensuite bien des réflexions relatives aux nouveaux bruits qui se répandoient

succes  
pacific  
aucun  
toute  
cherch  
esprit  
nomm  
qui, d  
des bo  
sus-Ch  
c'est n  
le plus  
à pein  
propo  
soit m  
roient  
en sig  
à répa  
Bien c  
gnité  
instan  
si cru  
vroit  
quoiqu  
présen  
rien c  
sécute  
mort

successivement contre la bonne foi et l'esprit pacifique des chrétiens. Ce qui ne laisse même aucun lieu d'en douter, c'est qu'il avoit livré toute sa confiance à un de ses sujets, qui ne cherchoit que des occasions d'indisposer son esprit contre le nom chrétien. Ce confident nomme *Kai-an-tin*, est un homme de fortune, qui, dans son bas âge, fut disciple et serviteur des bonzes. Dire que sa haine pour la foi de Jésus-Christ se sent de sa première condition, c'est n'en donner qu'une foible idée. Le bonze le plus passionné contre la foi chrétienne peut à peine lui être comparé. Il a plusieurs fois proposé au Roi de faire mourir tous ceux, soit missionnaires, soit chrétiens, qui refuseroient de fouler aux pieds les saintes images, en signes d'apostasie. Le Roi, qui n'aime pas à répandre du sang, n'a pas voulu y consentir. Bien des grands du royaume, plus élevés en dignité que *Kai-an-tin*, l'ont souvent repris des instances qu'il faisoit, pour venir à bout d'un si cruel dessein; il leur a dit qu'il en poursuivroit l'exécution jusqu'à la mort. Ces grands, quoiqu'infidèles pour la plupart, lui ont représenté que la loi chrétienne n'ordonne rien que de bon; et que ceux qui l'ont persécutée en ont été punis du Ciel par une mort tragique. *Kai-an-tin* a toujours répondu

qu'il s'attendoit bien à une fin funeste; mais qu'il vouloit employer tout son crédit et tout son savoir pour éteindre une religion qui lui déplait. J'avoue qu'un tel excès d'extravagance et de fanatisme a de quoi étonner; mais il s'en trouve d'assez fréquents exemples dans les persécutions de la vraie religion.

Un autre personnage avoit travaillé à rendre odieux au Roi les n<sup>is</sup> o<sup>nnaires</sup>, sinon comme ministres de la foi chrétienne, du moins comme Européens. C'est un Cochinchinois chrétien, appelé *Michel Kuong*. Ce jeune homme ayant passé plusieurs années hors de la Cochinchine, partie à Pondichery, partie à Madras, et partie à Macao, s'en retourna dans sa patrie il y a près de trois ans. Le Roi voulut le voir, et le questionna beaucoup sur les coutumes, la puissance et l'ambition des Européens. Kuong, pour faire sa cour, ou pour quelque autre motif que ce puisse être, dépeignit les Européens comme des hommes entreprenants, qui ne pensent qu'à s'assujettir toujours de nouvelles contrées. Tout cela confirma de plus en plus le Roi dans la pensée que les missionnaires pourroient bien avoir des desseins de rébellion.

Il ne sera pas hors de propos de dire que ce Michel Kuong fit l'an passé auprès du Roi

l'office  
frança  
et qu'  
digne  
suadé  
il eut  
vaise  
partir  
traitr  
des E  
gion.  
qu'il  
çais,  
an-ti  
ler sa  
que  
bien  
Fran  
d'un  
gens  
dique  
étran  
bien  
Ils dé  
faire  
Kuon  
Enfin  
et le

l'office d'interprète à l'égard d'un vaisseau français; qu'il trahit les intérêts des Français, et qu'il fut cause d'un grand nombre d'indignes chicanes qui leur furent faites. Persuadé néanmoins que sa perfidie étoit secrète, il eut la confiance téméraire d'aller à bord du vaisseau, dans le temps qu'il se disposoit à partir. Le vaisseau mit à la voile et emmena le traître, généralement regardé comme le fléau des Européens, et par là même de notre religion. Ses parents, qui eurent de forts indices qu'il avoit été retenu dans le vaisseau français, le réclamèrent auprès du Roi. Alors Kai-an-tin ne manqua pas cette occasion de signaler sa haine. On fit arrêter prisonnier M. l'évêque de Noëlène, vicaire apostolique, aussi bien que MM. Rivoal et d'Azemar, tous trois Français, comme s'ils eussent été responsables d'un enlèvement qu'on supposoit fait par des gens de leur nation, sans pouvoir le prouver juridiquement. Les MM. du séminaire des Missions étrangères, dont étoient les prisonniers, eurent bien de la peine à accommoder cette affaire. Ils dépensèrent environ sept cents francs pour faire cesser les cris des parents de Michel Kuong, et pour payer d'autres frais de justice. Enfin, les prisonniers furent remis en liberté, et le calme parut rétabli. Mais bientôt après

survint un autre incident. Plus de vingt mille Chinois, répandus dans la Cochinchine, avoient formé un projet de révolte. On le communiqua à deux chrétiens, dans le dessein de les y faire entrer : mais, fidèles à leur devoir, ces chrétiens en donnèrent avis à la cour. La trame du soulèvement fut vérifiée, et aussitôt les troupes furent mises en campagne. Des compagnies de soldats couroient de tous côtés pour se saisir des Chinois.

Sur ces entrefaites, arriva un vaisseau de Macao, qui portoit des lettres pour les missionnaires. Il n'y avoit aucun ordre d'arrêter ces sortes de paquets : cependant un soldat, entre les mains de qui les lettres adressées à nos pères tombèrent par hasard, jugea devoir les retenir. Le Roi à qui elles furent portées, voulut qu'on les fit interpréter, ajoutant que c'étoit un bon moyen de savoir si les missionnaires pensoient à exciter quelque rébellion. Il nomma donc trois commissaires pour présider à l'interprétation, et pour lui faire le rapport de ce qu'il y avoit dans ces lettres. Les seuls missionnaires pouvoient être choisis pour interprètes : mais afin de voir s'ils en rendoient fidèlement le sens, les commissaires appeloient plusieurs missionnaires l'un après l'autre, pour faire répéter à chacun en parti-

culie  
pas a  
de r  
Chin  
s'éto  
glen  
à ne  
les c  
prin  
pouv  
saire  
quel  
sent  
chin  
si be  
vera  
qu'il  
loi,  
péri  
cède  
Coch  
O  
ples  
bles  
souv  
rapp  
qui  
l'avc

culier le contenu des mêmes lettres. Il n'étoit pas à craindre qu'on y trouvât quelque indice de révolte. Tout ce que les missionnaires de la Chine écrivoient touchant la persécution qui s'étoit élevée dans l'empire, rouloit sur l'aveuglement des pauvres idolâtres, qui s'obstinent à ne pas vouloir reconnoître la vérité, et sur les châtimens dont le Ciel venoit de punir les principaux auteurs de la persécution. Il ne se pouvoit rien de plus à propos. Les commissaires demandèrent s'il leur arriveroit de même quelque fin tragique, supposé qu'ils s'employassent à bannir la religion chrétienne de la Cochinchine. Les missionnaires profitèrent d'une si belle occasion, pour leur parler de la souveraine puissance de Dieu, des merveilles qu'il a si souvent opérées en faveur de sa sainte loi, et pour leur rappeler comment avoient péri misérablement tous ceux qui avoient précédemment excité des persécutions dans la Cochinchine.

On a en effet dans ce royaume des exemples de cette nature assez récents, et si terribles, que les idolâtres mêmes en conservent le souvenir et n'en parlent qu'en frémissant. On se rappelle surtout un grand mandarin, *Noi-tan*, qui fut coupé en petits morceaux. Ses rivaux l'avoient poussé à se déclarer avec violence

contre la religion chrétienne, ne doutant pas que ce ne fût le plus sûr moyen de s'en débarrasser.

Les commissaires ne cherchoient point à nier ces faits de notoriété publique; mais ils protestèrent qu'ils ne vouloient rien faire contre la religion des chrétiens, et qu'au sujet des lettres dont il s'agissoit, ils rendroient le témoignage le plus favorable. Ce qui prouve qu'ils le firent comme ils l'avoient promis, c'est que le Roi ordonna de les remettre aux missionnaires à qui elles étoient adressées. La cause paroissoit terminée, et les missionnaires en reçurent des compliments de félicitation de la part des commissaires. Mais ce jour-là même, 24 avril, ces espérances s'évanouirent; l'affaire de la religion changea totalement de face, et fut décidée par un arrêt d'exil pour les missionnaires, et de proscription pour la loi de Jésus-Christ.

On assembla un grand conseil, auquel assistèrent les grands mandarins d'armes et de lettres; on y délibéra s'il falloit laisser aux missionnaires la liberté d'enseigner publiquement leur religion européenne, ou si, sans avoir de preuves positives qu'ils fussent mal intentionnés contre l'état, il étoit convenable de les mettre hors du royaume. Les ennemis du nom chrétien dirent qu'il n'étoit pas raisonnable de

souff  
bliss  
temp  
trou  
les p  
ni n  
la se  
de le  
en c  
attac  
que  
qu'd  
tach  
les  
sans  
leur  
dist  
qu'i  
moi  
voit  
toit  
plu  
plu  
en  
.  
tou  
po  
tai



souffrir que des étrangers enseignassent et établissent leur loi dans la Cochinchine, dans le temps que d'autres étrangers (les Chinois) troubloient l'état par des conjurations; que les prédicateurs de la loi chrétienne n'étoient ni nécessaires ni utiles au royaume, et qu'ainsi la seule crainte de quelques mauvais desseins de leur part étoit une raison suffisante pour les en chasser; que les chrétiens leur étoient trop attachés; qu'ils respectoient plus leurs volontés que les ordres des mandarins; que pour peu qu'on laissât croître le nombre de ceux qui s'attachoient à leur doctrine, ils se trouveroient les plus forts, et pourroient donner la loi, sans qu'il fût possible au reste du royaume de leur résister; que les missionnaires s'étoient distribués dans tous les coins des provinces; qu'ils savoient tout ce qui s'y passoit, jusqu'aux moindres minuties, et que par eux on le savoit dans tout le reste du monde; qu'il n'étoit pas glorieux à la nation de se relâcher de plusieurs de ses usages les plus anciens et les plus sacrés, parce que des étrangers venoient en enseigner de contraires.

De semblables raisons n'auroient pas entraîné tous les suffrages, parce que dans ce conseil, composé d'infidèles, il ne laissoit pas d'y avoir un certain nombre de mandarins affectionnés à la

religion chrétienne, qui l'avoient assez étudiée pour être intimement convaincus qu'elle est la véritable, et que les chrétiens sont les plus fidèles sujets d'un état : plusieurs d'entr'eux s'étoient déclarés pour la loi des chrétiens dans d'autres occasions ; et en particulier l'oncle du Roi, qui étoit la personne la plus respectable de l'assemblée, en avoit toujours pris la défense. L'autorité de son suffrage auroit pu partager les opinions ; mais la manière foible ou équivoque dont il s'énonça, occasiona la ruine de la bonne cause : Chassez, dit-il, les missionnaires, puisque vous le voulez tant, et vous verrez quels malheurs viendront aussitôt fondre sur l'état. Les plus passionnés contre la loi de Jésus-Christ prenant aussitôt la parole, dirent qu'ils étoient également d'avis qu'on les chassât ; et les autres se déclarèrent aussi pour le même sentiment, chacun craignant de devenir suspect s'il s'opposoit à l'exil des missionnaires, d'encourir la disgrâce du Roi et la colère de son confident.

Le Roi, à qui on alla aussitôt rendre compte de la résolution du conseil, montra une grande joie lorsqu'il apprit que le prince son oncle avoit opiné le premier à exiler les Européens, et nomma son confident Kai-an-tin pour présider à l'exécution de la sentence.

C'  
cu  
rig  
qu  
été  
étr  
be  
ser  
et  
chr  
d'u  
mo  
nat  
les  
d'ui  
roit  
Le  
lett  
pos  
Ils  
ten  
voir  
et s  
d'E  
sion  
mèn  
tion  
dre

C'étoit bien prendre le moyen de la faire exécuter en toute rigueur, ou même avec plus de rigueur qu'on ne vouloit. Kai-an-tin sachant que les lettres interprétées n'avoient pas encore été remises aux missionnaires, demanda d'en être fait examinateur. Il dit qu'il importoit beaucoup d'y trouver de quoi justifier la présente sentence aux yeux des sujets du royaume et des étrangers, et de quoi détromper les chrétiens abusés, disoit-il, par le faux prétexte d'une loi céleste qui sauve les ames après la mort du corps; que les commissaires examinateurs s'étoient sûrement laissé tromper par les Européens, trop intéressés à ne pas traduire fidèlement; mais il promettoit qu'il sauroit bien les forcer à en rendre le véritable sens. Le Roi loua son zèle, et lui fit remettre les lettres. Kai-an-tin, au comble de ses vœux, dispose tout pour faire arrêter les missionnaires. Ils étoient au nombre de vingt-neuf dans l'étendue du royaume, dont deux évêques; savoir: M. de Noëlène, vicaire apostolique, et son coadjuteur et successeur désigné, M. d'Eucarpie, tous les deux du séminaire des Missions étrangères; sept autres missionnaires du même séminaire; deux de la sacrée congrégation de la Propagation de la foi; neuf de l'ordre de saint François, et neuf de notre Com-

pagnie. Le premier mai, on alla prendre ceux qui se trouvoient dans la capitale ou dans son voisinage, au nombre de neuf. De ce nombre, il faut ôter le P. Kofler, jésuite allemand, qui fut excepté comme médecin, et qui, en cette qualité, réside encore à la cour.

On commença tout de nouveau à faire interpréter les lettres. Les pères qui les traduisoient étoient gardés chacun dans une prison différente, et les soldats, qui ne les perdoient de vue ni jour ni nuit, avoient grande attention qu'ils ne pussent communiquer par écrit les uns avec les autres, ni même parler à qui que ce fût. Chacun étoit appelé à son tour, et avoit à répondre plusieurs jours de suite à toutes les chicanes, à tous les doutes, à tous les soupçons. Les examinateurs sortoient de la matière des lettres : « Pourquoi, deman-  
» doivent-ils, les princes d'Europe ont-ils des  
» établissemens et des forteresses dans les In-  
» des ? Que veulent dire tant de guerres qu'ils  
» ont entr'eux ? Pourquoi font-ils la guerre aux  
» Indiens ? Ne viendroient-ils pas la porter ici,  
» s'ils croyoient pouvoir se rendre maîtres de  
» la Cochinchine ? » Ensuite ils vouloient savoir ce que les missionnaires avoient fait dans la Chine pour mériter d'en être chassés ; s'il y avoit aussi des missionnaires dans le Tunquin

et dans les autres parties du monde. Sur ce qu'un père avoit écrit de Pekin : *Votre tour d'être persécutés viendra bien aussi*; ils vouloient qu'on leur expliquât comment ce père avoit pu le savoir et le prédire. Certainement, concluoient-ils, il savoit que vous pensiez à un soulèvement qui donneroit occasion à vous punir comme rebelles. D'autres fois ils supposoient, ils assuroient même qu'un tel autre missionnaire avoit avoué le dessein de révolte. Ils cherchoient à surprendre par toutes sortes de questions captieuses ; à intimider par l'appareil des instruments de la torture, qu'ils faisoient étaler avec fracas ; à étourdir par des éclats de rire, des cris, des injures ; à accabler de lassitude, en tenant nuit et jour le missionnaire dans une posture gênante ; les juges se relevant, et ne laissant prendre au patient aucun repos, ni presque aucune nourriture, et continuant à son égard ce cruel traitement jusqu'à ce qu'il fût tombé malade et hors d'état de leur répondre.

Mais rien de tout cela ne réussit à ces nouveaux commissaires. La candeur, l'innocence, la vérité, la patience triomphèrent. Plus on avoit fait d'efforts pour trouver du crime, plus la vertu paroissoit clairement et à découvert. Le persécuteur n'en devint que plus furieux,

et voulut essayer un autre moyen de faire paroître les missionnaires coupables de révolte; mais ce moyen eut aussi peu de succès que le premier. Chose étrange ! quoique la révolte des Chinois eût été dénoncée par les chrétiens, Kai-an-tin voulut faire voir que les missionnaires et les chrétiens étoient entrés dans le projet de cette même révolte. Un des conjurés chinois fut appliqué à la question, et pour se délivrer des tourments, chargea tant qu'on voulut les uns et les autres, jusqu'à déposer que les missionnaires étoient les chefs de la rébellion; mais hors de la torture, il rétracta toutes ses dépositions. Beaucoup d'autres conjurés subirent des interrogatoires pour la même fin; et tous répondirent que ni les missionnaires, ni les chrétiens, n'avoient pris part au projet de révolte.

Nous ne savons pas de quelle manière Kai-an-tin rendit compte au Roi de tout ceci : pouvoit-on espérer que son rapport seroit fidèle ? Le résultat fut (soit que le Roi consentit à tout, soit que son confident ait beaucoup enchéri sur la volonté du prince, comme toute la Cochinchine l'en a soupçonné), le résultat, dis-je, fut que non-seulement les missionnaires devoient être exilés et leur religion proscrire, selon la première résolution, mais encore que

toute  
effets

Da  
comp  
les e  
église  
On v  
génér  
qui ét  
ties d  
dats;  
ciers  
vres r  
au pa  
d'égli  
pelets  
prioie  
ter se  
chaise  
nière  
ordon  
molir  
vail,  
porter  
à la p  
le toi  
plus  
étoien

toutes les églises devoient être rasées, et les effets des missionnaires confisqués.

Dans le même jour, qui fut le 7 de mai, des compagnies de soldats furent envoyées dans les endroits du royaume où il y avoit des églises à démolir et des missionnaires à arrêter. On voulut, pour ainsi dire, donner un assaut général. Premièrement, les demeures de ceux qui étoient déjà dans les prisons, furent investies de toutes parts par une multitude de soldats; ensuite un greffier, avec d'autres officiers du tribunal, allèrent reconnoître les pauvres meubles des missionnaires. Ils envoioient au palais les livres, les coffres d'ornemens d'église et de vases sacrés, des paquets de chapelets, les images, les médailles. Ils s'approprioient les ustensiles qu'ils pouvoient emporter secrètement, jetoient dans la rue nattes, chaises, tables; ils procédoient de la même manière dans le pillage de l'église; après quoi ils ordonnoient au quartier ou au village de démolir cet édifice, laissant, pour salaire du travail, les matériaux que chacun pourroit emporter. La populace couroit tumultuellement à la proie qu'on lui livroit. En peu d'heures le toit étoit abattu, et les murailles, faites en plus grande partie de grandes poutres, étoient bientôt renversées. Il n'étoit pas pos-

sible qu'il n'y eût bien du désordre : on se disputoit une planche, une colonne, on en venoit aux coups. On se heurtoit dans la presse; les uns tomboient du toit ou du haut des murailles; d'autres blessés ou estropiés par la chute des matériaux, crioient au milieu des débris. Combien ont été écrasés et suffoqués! Malgré ces accidents, le désir de se saisir de quelque pièce l'emportoit, jusqu'à ce que tout fût abattu et enlevé.

Cependant les compagnies de soldats envoyés dans les provinces, faisoient des journées forcées, pour surprendre les missionnaires. Heureusement ceux-ci avoient été prévenus par un billet que le P. Monteiro, jésuite portugais, avoit trouvé moyen de leur écrire de sa prison. Ce père les avoit sagement avertis de faire en sorte qu'on ne pût leur trouver aucun catalogue des chrétiens, ni autres papiers capables de faire naître de nouveaux soupçons. Ils y prirent garde, mais ils ne jugèrent pas à propos de se cacher, ni de fuir; ils comprenoient qu'ils ne pourroient échapper long-temps aux recherches; et ils craignoient d'irriter davantage le Roi, qu'ils croyoient moins résolu que son ministre à les chasser de la Cochinchine. Ils étoient tous connus, et l'on savoit leurs demeures et leurs églises, parce que la religion,

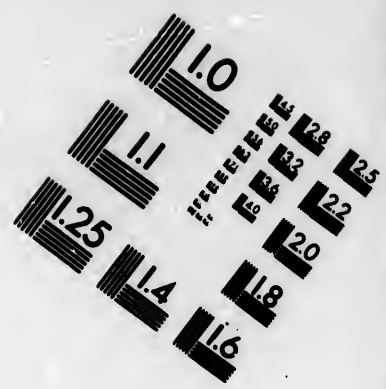
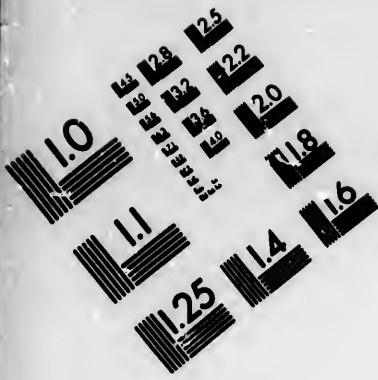
depu  
préc  
anné  
tière  
arré  
ou  
meur  
entre  
saisi  
terra  
lui li  
uns,  
rière  
attac  
les ja  
le co  
en p  
les m  
meur  
uns l  
Co  
quelo  
cet é  
espéc  
les a  
atten  
leurs  
qu'il



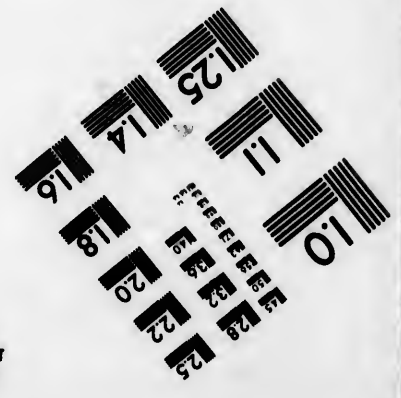
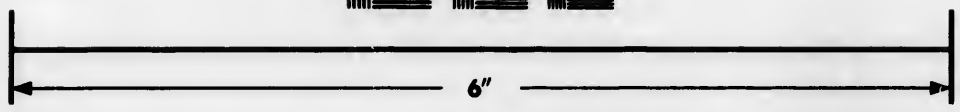
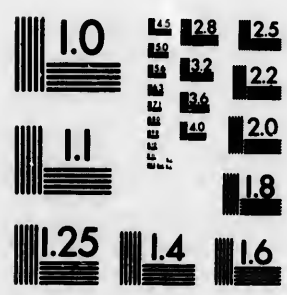
depuis bien des années, se professoit et se prêchoit publiquement ; et les onze dernières années, l'exercice s'en étoit fait avec une entière liberté ; ainsi, on les trouva et on les arrêta sans difficulté. Une troupe de soixante ou quatre-vingts soldats environnoit la demeure d'un missionnaire ; quelques autres y entroient le sabre à la main. Un d'entre eux le saisissoit par les cheveux noués sur la tête, le terrassoit et le traînoit par terre ; ensuite on lui lioit les mains avec des cordes ; à quelques-uns, on les attachoit en croix ; à d'autres, derrière le dos ; et d'autres les avoient seulement attachées pardevant. Plusieurs avoient aussi les jambes garotteés, et les bras serrés contre le corps, mais avec tant de violence, qu'ils en perdoient presque la respiration. Les bras, les mains, les poignets en étoient bientôt meurtris et enflés, et l'on voyoit à quelques-uns la peau déchirée et le sang couler.

Comme si l'on eût dû craindre de leur part quelque résistance, après les avoir réduits en cet état, on leur engageoit le cou dans une espèce d'échelle qu'ils devoient porter, et on les attachoit à un arbre ou à un poteau, en attendant que le pillage de leurs églises et de leurs maisons fût fini. On s'embarrassoit peu qu'ils demeurassent exposés aux ardeurs du





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128  
125  
122  
120  
8

11  
01

soleil, qu'ils prissent quelque nourriture, ou qu'ils passassent deux ou trois jours à souffrir la faim. Un religieux de l'ordre de saint François, vénérable par ses longs travaux et par son grand âge, tomboit en défaillance après deux jours du jeûne le plus rigoureux; deux chrétiennes s'enhardirent à lui porter une écuelle de riz; mais les soldats, avec une inhumanité digne des peuples les plus barbares, les mirent à la torture, pour les en punir, et pour en tirer quelques petites pièces de monnoie. M. l'évêque d'Eucarpie fut retenu dix-huit jours couché à terre par le poids énorme de son échelle. La même chose arriva, pour un certain nombre de jours, au P. Lauryzo, jésuite portugais, et à plusieurs autres. Il y en eut quelques-uns à qui les soldats vinrent mettre le pied sur la gorge, le sabre levé, comme dans le dessein de leur ôter la vie; mais ils n'en avoient d'autre que de montrer de la férocité, ou de savoir des missionnaires s'ils avoient quelque part des trésors ou des armes cachés.

Quelle abondance de consolations Dieu n'a-t-il pas coutume de répandre dans l'ame de ceux qui souffrent pour la justice! Ces délices intérieures ne manquèrent pas dans cette occasion aux prisonniers de Jésus-Christ. Leur cœur goûtoit une céleste joie qui éclatoit sur

leur  
ratic  
cont  
cette  
et cr  
faiso  
cevo  
d'un  
pren  
C'éto  
de vo  
les cib  
les or  
tels,  
femm  
et des  
veux  
sueur  
des te  
teurs  
triom  
divers  
n'avo  
Bie  
des ég  
pitale.  
quante  
ont ét

leur visage, et qui ne causoit pas peu d'admiration à tous ceux que la curiosité attiroit continuellement auprès d'eux. Elle naissoit, cette joie sainte, de leurs souffrances mêmes, et croissoit avec elles. De temps en temps elle faisoit place à une passion contraire : on s'apercevoit que leurs visages étoient enflammés d'une sainte colère, quand ils voyoient ou apprenoient la profanation des choses saintes. C'étoit une plaie bien sensible à leur cœur, de voir porter par des mains impies les calices, les ciboires, les boîtes des saintes huiles, avec les ornemens destinés au sacrifice de nos autels, qui alloient être convertis en parures de femmes, et peut être d'idoles; des corporaux et des purificateurs servir à arrêter les cheveux des soldats sur la tête, et à essuyer la sueur de leur front. C'étoit bien *l'heure du prince des ténèbres*, quand ces sacrilèges profanateurs faisoient leur jouet des choses sacrées, et triomphoient de les avoir découvertes dans les divers endroits où les ministres de Jésus-Christ n'avoient pu les cacher qu'à la hâte.

Bientôt après, on procédoit à la démolition des églises, comme on l'avoit fait dans la capitale. Environ deux cents, dont plus de cinquante étoient belles et grandes pour le pays, ont été renversées de fond en comble. Cepen-

tant il en reste encore un certain nombre sur pied, quelques gouverneurs des provinces éloignées de la cour, n'ayant pas laissé exécuter les ordres à la lettre. A la cour même, celle de M. l'évêque de Noëlène a été conservée par la protection du frère du Roi affectionné à ce prélat. Les PP. Monleyzo et Kofler ont aussi trouvé le moyen, par l'autorité de quelques grands, de faire subsister les leurs dans leur entier. Les gouverneurs qui ne consentirent pas à la démolition des églises, modifièrent de plus la permission que Kai-an-tin avoit donnée aux soldats, d'employer à leur gré la violence, tant contre les chrétiens que contre les missionnaires, pour en tirer tout l'argent qu'ils pourroient.

Mais dans les endroits où ils ne furent pas gênés, ils mirent tout en désordre. Ils alloient premièrement dans les maisons des catéchistes, pour y découvrir ce que les missionnaires auroient voulu soustraire à leur avidité; ils passoient à celles des autres chrétiens, qui, pour éviter les mauvais traitements, laissoient tout à l'abandon; les vieillards et les enfants qui n'avoient pu fuir, étoient rudement battus s'ils ne déclaroient sur le champ quelque chose de caché. La femme d'un idolâtre, laquelle ne conservoit depuis long-temps du

chri  
beu  
roie  
effe  
tion  
tout  
Que  
pou  
ce q  
leur  
men  
trou  
terre  
gard  
men  
ham  
Bea  
plus  
gues  
E  
voie  
gran  
part  
com  
d'un  
sion  
Ils s  
chré

christianisme que le caractère du baptême, eut beau protester qu'elle et toute sa famille adoroient les idoles, les soldats pillèrent tous ses effets; il suffisoit qu'une maison eût la réputation d'être chrétienne, pour qu'ils crussent que tout ce qui y étoit contenu leur appartenoit. Quelquefois, ayant pris la maison d'un gentil pour celle d'un chrétien, ils en enlevoient tout ce qu'ils pouvoient, même après avoir reconnu leur erreur. Ils obligeoient à racheter chèrement les reliquaires, médailles, chapelets, les troupeaux qu'ils ne pouvoient emmener, les terres même qu'ils ne pouvoient ruiner ni garder; d'autres idolâtres se disoient fausement soldats, et alloient tout ravager dans les hameaux et les maisons des chrétiens écartées. Beaucoup de pauvres chrétiens ne trouvant plus d'asile, étoient errants dans les campagnes sans savoir où se réfugier.

Enfin les soldats, surtout ceux qui se trouvoient à une distance de deux cents lieues du grand port, voyant que le temps les pressoit de partir, mirent fin à ces extorsions étranges, pour commencer un voyage qui devoit durer plus d'un mois. Ils changèrent les chaînes des missionnaires les plus pesantes en de plus légères. Ils souffrirent et souhaitèrent même que des chrétiens en grand nombre fissent cortège à



leurs maîtres dans la religion jusqu'au terme du voyage : c'est qu'ils les jugeoient bons à transporter leur butin. D'un autre côté, ils s'humanisèrent un peu à l'égard des missionnaires, dont ils eurent occasion de connoître de plus en plus la vertu et le mérite. Ils perdoient quelquefois cet air de férocité, dont ils prétendent se faire honneur devant le peuple dans l'exercice de leurs fonctions; ils en vinrent même jusqu'à donner des marques de respect aux vénérables prisonniers; mais l'espérance d'un nouvel émolument leur faisoit bientôt reprendre leur brutale cruauté. Après avoir passé dans les villages, où des chrétiens étoient venus pleurer devant les missionnaires, et leur porter des rafraichissements proportionnés à leur pauvreté, les soldats ne manquoient pas de demander à ceux-ci ce qu'ils avoient reçu, et de se plaindre de ce qu'ils ne s'étoient pas fait donner davantage. La cupidité, passion si excessive dans les Cochinchinois, n'étoit jamais satisfaite; le P. Hoppe, jésuite allemand, fut appliqué à la torture, pour être forcé à donner de l'argent qu'il n'avoit pas, ou, afin que les chrétiens qui étoient accourus sur son passage, le voyant souffrir, en donnassent pour le délivrer. Une autre bande de soldats qui conduisoient deux missionnaires, succombant

à la même passion à la vue d'un semblable concours de chrétiens, prirent la résolution de tenir les prisonniers attachés à un poteau, sous les plus ardents rayons du soleil; c'étoit le temps auquel cet astre passoit à plomb sur ce climat brûlant de la zone torride; mais le ciel se couvrit de nuages, et frustra cette avarice barbare de toutes ses espérances.

Les missionnaires ne se montroient pas moins prompts à tout perdre, que leurs gardes avides à tout recevoir. Sans résistance, sans plaintes, sans aucun signe de regret, d'un air gai, content et libéral, ils livroient sur le champ tout ce qu'ils avoient. Les gardes, peu accoutumés à traiter avec des prisonniers si accommodants, en étoient dans l'admiration; mais, sans rien relâcher de leur importunité, ils vouloient obliger ces missionnaires, dépourvus de tout, à trouver des ressources pour leur payer le loyer des prisons, les cordes et les chaînes qui les tenoient captifs, et le transport de leurs meubles confisqués. Tout prisonnier, quel qu'il soit, est obligé, dans la Cochinchine, à tous ces frais, si injustes qu'ils passent la vraisemblance. De là, il arrivoit que les prisonniers de Jésus-Christ manquoient des aliments nécessaires; ce qui, joint aux incommodités du voyage et à tant d'autres peines,

épuisa entièrement leurs forces. La plupart tombèrent malades avant que de parvenir au terme, et on jugeoit de quelques-uns, qu'ils finiroient leur vie en chemin; mais le seul P. Michel de Salamanque, de l'ordre de saint François, espagnol de nation, céda enfin à la force du mal : il mourut le 14 juillet à Hai-Fo, près du grand port, et alla recevoir, comme nous avons toute raison de le croire, la récompense de ses souffrances pour la foi, et de ses rares vertus.

Les fièvres et la dysenterie s'étoient mises parmi les missionnaires gardés dans les prisons de la capitale. Ils ne laissoient pas néanmoins d'entendre chaque jour beaucoup de confessions; les chrétiens achetant des soldats la permission d'aller visiter leurs pères spirituels. Plusieurs de ces chrétiens furent arrêtés par ordre de Kai-an-tin, et on les voulut forcer, en présence des missionnaires, à fouler aux pieds des images et des croix; les soldats les y invitoient par leurs exemples, et les y incitoient à grands coups. Les mandarins leur demandoient, d'un air menaçant, pourquoi ils n'obéissoient pas aux ordres du Roi : ils répondirent constamment que cette impiété leur faisoit horreur; qu'ils ne pouvoient pas se résoudre à mettre avec mépris sous leurs

pie  
resp  
au  
jusq  
qu'il  
nor  
mén  
met  
à l'e  
S  
bien  
dev  
dan  
tuel  
pou  
bien  
de  
bie  
fert  
sou  
am  
pr  
orc  
seu  
cla  
ma  
de  
sie

plupart  
venir au  
s, qu'ils  
s le seul  
de saint  
enfin à la  
Hai-Fo,  
, comme  
a récom-  
et de ses  
ent mises  
s prisons  
sanmoins  
confes-  
oldats la  
res spi-  
urent ar-  
les vou-  
naires, à  
voix; les  
mples, et  
andarins  
t, pour-  
Roi : ils  
impiété  
ient pas  
ous leurs

pieds ce qu'ils avoient jusqu'alors élevé avec respect sur leur tête; qu'ils étoient prêts, à obéir au Roi en ce qui seroit de son service, même jusqu'à donner leur vie s'il le falloit; mais qu'ils aimoient mieux mourir que de déshonorer la religion du vrai Dieu. Les tyrans mêmes rendirent quelque justice à leur fermeté, et le Roi ne consentit pas qu'on les mit à l'épreuve par les tourments.

Si les chrétiens de la Cochinchine étoient si bien affermis dans la foi de Jésus-Christ, ils le devoient, après Dieu, au zèle de leurs maîtres dans la religion: et de là venoit ce respectueux et tendre attachement qu'ils avoient pour leurs personnes. Je ne saurois dire à combien de dangers ils se sont exposés, combien de dépenses ils se sont efforcés de faire, combien de rigoureux traitements ils ont soufferts pour empêcher, ou pour adoucir les souffrances des respectables pasteurs de leurs ames. Les missionnaires, prévenus de leur prochain emprisonnement, recommandèrent, ordonnèrent même aux chrétiens de les laisser seuls, afin que la persécution fit le moins d'éclat et le moins de mal qu'il seroit possible; mais les fidèles, n'obéissant pas volontiers à des ordres si contraires à leur inclination, plusieurs s'obstinèrent à demeurer en leur com-

pagnie, et à courir tous les risques d'être pris et appliqués à la torture, comme il arriva. Tous se disputoient à l'envi l'honneur de les servir, malgré les railleries, les insultes de la populace idolâtre, qui leur reprochoit de s'attacher si fort à des étrangers convaincus, disoit-elle, du crime de rébellion.

Un grand nombre de chrétiens venoient des provinces à la capitale, pour essayer quelque voie de faire changer la résolution de la cour. Ils offroient les sommes qu'ils étoient en état de fournir, pour tenter l'avarice du Roi, qu'on sait être excessive; mais leur requête n'ayant pu se faire jour, il ne leur resta d'autre consolation que de conduire jusqu'au lieu de l'embarquement, les apôtres de leur nation. L'adieu mutuel fut tout semblable à celui que se firent saint Paul et les chrétiens d'Éphèse. Combien une telle séparation devoit-elle coûter aux missionnaires, qui laissoient tant d'âmes fidèles, l'un cinq ou six mille, l'autre, huit ou dix mille, désormais privées de la participation des sacrements; et aux chrétiens, qui sentoient la perte irréparable qu'ils faisoient des secours spirituels! Les missionnaires donnèrent les avis convenables, les chrétiens firent les plus solennelles promesses; les larmes, les sanglots, les soupirs furent encore plus éloquents que

les p  
gran  
hom  
tend  
maire  
leurs  
en re  
désir  
à pe  
Dieu  
choi  
men  
atten  
ceux  
rent  
entre  
voie  
haut  
jusq  
27 a  
A  
des  
cuti  
avo  
jour  
ces  
fian  
pas

les paroles. On ne voyoit, dans une assez grande plaine, qu'une multitude de chrétiens, hommes, femmes, vieillards, enfants; on n'entendoit qu'un bruit sourd, un triste murmure. Tous vouloient se prosterner devant leurs respectables pasteurs, leur baiser les pieds, en recevoir encore une fois la bénédiction. Tous désiroient les suivre, et comme il ne fut permis à personne de le faire, les uns demandoient à Dieu de mourir à leurs pieds, d'autres se couchoient sur leur passage, sans se souvenir des menaces des soldats, qui se sentoient eux-mêmes attendris d'un spectacle si touchant. Cependant ceux-ci voyant que le jour baissoit, redoublèrent leurs efforts pour presser la marche et faire entrer les missionnaires dans des canots qui devoient les porter au vaisseau déjà avancé en haute mer. Les chrétiens les suivirent des yeux, jusqu'à ce que la nuit, qui fut celle du 26 au 27 août, les dérobat entièrement à leur vue.

Ainsi a été ravagée cette belle mission, l'une des plus florissantes des Indes, par une persécution plus efficace que sanguinaire. Il faut avouer que le Ciel, dont les décrets sont toujours adorables, se montre bien irrité contre ces contrées de l'Asie. Mais mettant notre confiance en la bonté divine, nous ne désespérons pas que ce ne soit pour les préparer à ses plus

grandes miséricordes. On fera toutes les tentatives pour tâcher d'introduire de nouveau dans la Cochinchine, du moins quelques-uns des missionnaires qui en ont été chassés; les autres se distribueront dans les missions voisines du Tunquin, de Siam et de Manille, ou peut-être repasseront-ils en Europe, parce que les mandarins de Canton ayant appris leur arrivée à Macao, et craignant qu'ils ne voulussent entrer dans les provinces de l'Empire, envoyèrent aussitôt demander leurs noms, et ordonnèrent qu'ils sortissent des terres de la Chine.

J'aurois dû parler plus haut des incendies qui devinrent journaliers dans Hué, capitale de la Cochinchine. Peu avant que les missionnaires en partissent, des quartiers considérables de cette ville furent réduits en cendres; et le roi eut le chagrin de voir consumer par les flammes sa maison de plaisance bâtie sur l'eau. Plaise au Seigneur que ce châtiment lui ouvre les yeux, pour le bien de tant de chrétientés désolées!

Je suis, etc.

## EXTRAIT

De quelques lettres sur le Tunquin.

On n'ignore pas en Europe ce qui s'est passé jusqu'à l'année 1738, de plus intéressant pour la religion dans le royaume de Tunquin. Les lettres précédentes ont fait connoître de quelle manière le christianisme y a été établi, comment il s'y est étendu, et les cruelles persécutions qu'il y a souffertes. La plus violente de toutes fut sans contredit celle de 1737; elle sera mémorable à jamais par le glorieux martyr des quatre jésuites, les PP. Barthélémy Alvarez, Manuel d'Abreu, Vincent d'Acunha, tous trois Portugais, et Gaspard Cratz, né à Juliers. Depuis cette sanglante époque, le Tunquin n'a presque point cessé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le Roi, prince efféminé, avoit laissé à un premier ministre (qu'on appelle *Tchoua* en langue tunquinoise) l'exercice absolu de son autorité : tout s'expédioit au nom du Roi, mais c'étoit le favori qui dispoit de tout. Ce crédit sans bornes excita contre lui la jalousie des courtisans, et



ne put le garantir de leurs sourdes intrigues. Un eunuque ambitieux trouva le moyen de l'assassiner secrètement, et de gouverner lui-même sous son nom, en faisant accroire que le *Tchoua* étoit malade, et que jusqu'à son entier rétablissement il ne vouloit être vu de personne.

Ce ministre n'ayant point laissé d'enfants, c'étoit son frère et ses neveux qui lui devoient succéder; ils eurent quelque soupçon de ce qu'il y avoit eu de tragique dans sa mort; et à force de recherches ils vinrent à bout de découvrir le crime de l'eunuque. On prit aussitôt les armes; il se forma divers partis, et chacun d'eux, pour se soutenir, attiroit à soi, de gré ou de force, les villes et les villages: de là le pillage des villes et la désolation des campagnes. Les terres restèrent sans culture, la famine s'ensuivit, et la peste se joignit à la famine; de sorte que dans l'espace de huit années la moitié des habitants du Tunquin périt par ces trois fléaux; les Tunquinois en convenoient eux-mêmes: « La guerre, disoient-ils, » en a fait périr des dixaines, la peste des centaines, et la famine des milliers. »

Le Roi sortit enfin de son assoupissement, et prit d'assez bonnes mesures pour tranquiliser ses états et pour mettre à la raison les ré-

voltés  
suffisa  
corps  
par l'a  
monté  
roisso  
royau  
toitto  
sont d  
intest  
Av  
l'éten  
comp  
Les J  
en av  
cond  
res,  
Prop  
étoit  
Com  
trois  
aussi  
étran  
trois  
et q  
avoit  
sés,  
vica

voltés; mais il n'avoit pas sur pied des troupes suffisantes. Les rebelles ne faisoient point un corps, ils marchaient par pelotons. Poursuivis par l'armée royale, ils se réfugioient dans des montagnes et des forêts inaccessibles, et reparaissent ensuite dans d'autres parties du royaume, lorsqu'on s'y attendoit le moins: c'étoit toujours à recommencer. Plusieurs années se sont écoulées dans ces troubles et ces guerres intestines.

Avant tous ces désordres, le Tunquin, dont l'étendue est comme la moitié de la France, comptoit deux cent cinquante mille chrétiens. Les Jésuites portugais de la province du Japon en avoient cent vingt mille au moins sous leur conduite. Les Messieurs des Missions étrangères, quatre-vingt mille; les missionnaires de la Propagande, environ trente mille; le reste étoit aux pères Dominicains espagnols. Notre Compagnie y avoit quatre Jésuites européens, trois du Tunquin, et trois prêtres séculiers, aussi tunquinois. Les Messieurs des Missions étrangères avoient un vicaire apostolique, trois de leurs confrères venus d'Europe, et quinze prêtres tunquinois; la Propagande avoit quatre missionnaires Augustins déchaussés, italiens, quelques prêtres chinois et un vicaire apostolique; les pères Dominicains

y étoient au nombre de quatre. Tel étoit l'état de la chétienté du Tunquin, lorsque ce royaume commença vers 1737 d'être agité par les guerres dont on vient de parler.

Le Roi s'imagina d'abord que c'étoient les chrétiens qui lui avoient suscité de si fâcheuses affaires. Dans cette persuasion, il n'attendoit que le moment où il auroit pacifié ses états, pour faire les plus exactes recherches de tous ceux qui professoient le christianisme. L'oncle de ce prince étoit dans de meilleurs sentiments: il avoit à son service des chrétiens qu'il aimoit et qu'il estimoit. Un jour il fit paroître devant lui un Dominicain espagnol qui étoit prisonnier à la cour. Il lui demanda pourquoi, depuis quelques années, le royaume étoit affligé de guerres et d'autres calamités. Le missionnaire répondit que Dieu vengeoit la mort des quatre martyrs à qui l'on avoit tranché la tête pour avoir prêché la véritable loi. Il lui offrit en même temps un écrit qu'il avoit composé sur ce sujet, et sur la vérité de la religion chrétienne; mais le prince ne voulut pas le recevoir: il lui dit seulement que dans une autre occasion, quand il en auroit le loisir, il l'enverroit chercher.

Cette réponse du missionnaire à l'oncle du Roi fut sue des juges de la cour: « Voyez, di-

» rent  
 » la lo  
 » et av  
 tenoit  
 n'alla  
 leurs  
 il en e  
 foi :  
 deux  
 fils. C  
 dans l  
 verne  
 consta  
 chréti  
 quoiq  
 On  
 des ca  
 il les  
 la mo  
 et qu  
 plus d  
 marq  
 cuté  
 blem  
 voul  
 cifix  
 prof  
 têts

» rent-ils entre eux, comment ces maîtres de  
» la loi chrétienne la défendent avec confiance  
» et avec courage. » Ils avouèrent qu'elle con-  
tenoit des choses excellentes, mais aucun d'eux  
n'alla plus loin. Plusieurs de ces juges ont dans  
leurs maisons des chrétiens connus pour tels;  
il en est un surtout qui est très favorable à la  
foi : on attribue cette heureuse disposition à  
deux chrétiens, dont il a adopté l'un pour son  
fils. Ce juge fut, il y a quelques années, envoyé  
dans la province de l'Est en qualité de gou-  
verneur; tout le temps qu'il y a demeuré, il a  
constamment empêché qu'on ne molestât les  
chrétiens, et qu'on ne touchât à nos églises,  
quoiqu'elles lui eussent été dénoncées.

On dit qu'à son retour à la cour, parlant  
des calamités du royaume avec les autres juges,  
il les attribua hautement aux persécutions et à  
la mort qu'on a fait souffrir aux Européens,  
et qu'il s'exprima sur ce point de la manière la  
plus claire et la plus précise. On m'a fait re-  
marquer, dit-il, que tous ceux qui ont persé-  
cuté la religion des chrétiens ont péri miséra-  
blement. Leur grand ennemi, qui le premier  
voulut les obliger à fouler aux pieds le cru-  
cifix, fut pris, mis en cage, étranglé et enterré  
profondément sous un tas de cailloux et de  
têts de pots cassés; ses fils furent mis à la

chaîne, où ils moururent ; ses maisons furent détruites, et ses biens confisqués. Les deux autres ennemis des chrétiens, qui avec lui condamnèrent à la mort deux Européens, furent aussi renfermés dans des cages et massacrés par ordre du Roi ; le gouverneur qui fit arrêter ces chrétiens mourut huit ou dix jours après subitement. Les deux rois, celui qui confirma leur sentence de mort, et son fils qui a confirmé depuis la condamnation de quatre autres Européens, sont aussi morts sous les deux d'une mort subite ; et cette année, un mandarin de soldats qui menaçoit les chrétiens de les faire mourir, ou de les obliger à adorer les idoles et à leur bâtir des temples, a été emprisonné par ordre du Roi, sur une simple lettre où son nom s'est trouvé parmi ceux qui devoient entrer dans une conjuration. Voyez, ajouta-t-il en finissant, quelle malheureuse destinée poursuit tous ceux qui veulent faire la guerre aux chrétiens. Ce discours remarquable nous a été fidèlement rapporté par l'un des deux chrétiens que ce juge a dans sa maison, et qui étoit présent lorsqu'il parla à ses collègues avec tant d'énergie en faveur du christianisme.

Cependant la persécution continua encore plusieurs années, et mit à l'épreuve la constance de bien des fidèles ; elle procura entr'au-

tres à  
sceller  
Christ  
et l'aut  
quator  
chaumi  
conten  
pour m  
loi de  
manda  
passât  
pluie  
aperçu  
en cro  
cria :  
forcer  
temps  
mettre  
tien d  
sur le  
vieilla  
son D  
et qu  
mand  
tien,  
déli  
décap  
il leu

tres à deux chrétiens l'occasion précieuse de sceller de leur sang leur amour pour Jésus-Christ. L'un étoit un vieillard septuagénaire, et l'autre étoit son petit-fils, âgé seulement de quatorze ans. Ils habitoient seuls une pauvre chaumière éloignée de toute autre habitation, contents de passer leurs jours dans la misère, pour mériter une vie plus heureuse en gardant la loi de Dieu. La Providence voulut qu'un grand mandarin, à la tête d'une nombreuse brigade, passât près de leur chaumière, et qu'une grosse pluie l'obligeât d'y entrer. Il n'eut pas plutôt aperçu dès la porte une image de Jésus-Christ en croix, qu'il se mit en colère, et qu'il s'écria : Ces gens-ci sont chrétiens; il faut les forcer à renoncer à leur religion. En même temps il fait détacher la sainte image, la fait mettre à terre, et ordonne au vieillard chrétien de la fouler aux pieds, sous peine d'avoir sur le champ la tête tranchée. Le religieux vieillard dit qu'il ne fouleroit jamais aux pieds son Dieu, son Sauveur et son aimable Maître, et qu'il étoit prêt à donner plutôt sa vie. Le mandarin fait la même menace au jeune chrétien, et en reçoit la même réponse : puis, sans délibérer, il se donna l'autorité de les faire décapiter; et en terminant un si court combat, il leur assura à tous les deux la plus glorieuse

victoire. Les chrétiens envièrent leur sort, célébrèrent leur triomphe, et se préparoient à suivre leur exemple, lorsque tout à coup il se fit à la cour une espèce de révolution en faveur de notre sainte religion. Voici l'occasion d'un changement si imprévu.

Le Roi, tout occupé des guerres civiles qui désoloient ses états depuis si long-temps visitoit, sur la fin de 1448, un arsenal où il y avoit plusieurs pièces de canon. Les inscriptions qu'il y trouva piquèrent sa curiosité; mais comme les caractères étoient européens, personne ne pouvoit la satisfaire. Ce prince demanda au fils d'un de ses principaux ministres, si on ne pourroit pas découvrir quelqu'un des Européens qui viennent prêcher en secret leur religion dans le royaume. La réponse fut que la chose paroissoit difficile. Mais, dit le Roi, que sont devenus ces deux Européens que nous avons eus dans notre capitale! Il vouloit parler des deux vénérables pères Dominicains martyrisés depuis peu d'années: on lui dit qu'ils avoient été exécutés à mort. A ces paroles le monarque croisa ses mains sur sa poitrine, et puis les éleva en s'écriant: O ciel! comment les ministres osent-ils faire de pareils choses sans mes ordres! nous aurions pu tirer grand avantage de la science de ces deux étrangers;

sûrme  
cription  
à en  
diligen  
péen,  
ble à c  
de sort  
un, qu  
Un  
cour, c  
tenir s  
ropéen  
Il fut  
étoit c  
quinoi  
d'un E  
est un  
cao, s  
assez h  
autre  
canon  
du na  
envoy  
tions,  
leceul  
et bol  
donna  
pandi

sûrement ils nous auroient expliqué les inscriptions des canons, et nous aurions appris à en user. Je veux qu'on fasse toutes les diligences possibles pour trouver un Européen, et je promets une somme considérable à celui de mes sujets qui aura le courage de sortir du royaume pour en aller chercher un, quelque part que ce soit.

Un chrétien, serviteur d'un mandarin de la cour, entendit ce discours, et ne pouvant contenir sa joie, il s'offrit à faire trouver un Européen, sans vouloir pour cela de récompense. Il fut présenté au Roi, et lui découvrit qu'il étoit chrétien, et qu'il connoissoit un Tunquinois qui pourroit lui donner des nouvelles d'un Européen. Ce Tunquinois dont il parloit est un jésuite, qui ayant fait ses études à Macao, sait bien la langue portugaise, et même assez bien la latine; mais il ne pouvoit, sans autre secours, expliquer les inscriptions des canons, lesquels lui paroissent être des débris du naufrage d'un vaisseau hollandais. On lui envoya une empreinte ou copie des inscriptions, et il la communiqua au P. Vincelas Paleceuk, supérieur de la mission des jésuites, et bohémien de nation. L'explication qu'en donna ce père fut envoyé à la cour, et y répandit la joie. Le Roi parut extrêmement sa-



tisfait d'avoir trouvé un homme dont il es-  
péroit d'importantes connoissances ; plusieurs  
mandarins furent dépêchés sans délai pour al-  
ler chercher le père, et il fut traité avec distinc-  
tion dans le voyage qu'il lui fallat faire pour  
se rendre à Ketcho, lieu de la cour.

Pendant le temps du voyage, qui fut de  
cinq jours, le Roi ordonna qu'on mît hors des  
prisons sept chrétiens qui y souffroient pour  
la cause de Jésus-Christ. Il ne convient pas,  
dit-il, que ces misérables languissent dans les  
fers, au même temps que nous avons recours  
au maître de leur loi. Le père fut reçu d'a-  
bord dans la maison d'un des principaux mi-  
nistres, qui se montra fort affectionné à la re-  
ligion chrétienne, et fit beaucoup d'honnêtetés  
au missionnaire, jusqu'à lui donner une mon-  
tre, pour l'offrir au Roi, le P. Paleceuk ne se  
trouvant avoir aucune curiosité européenne.

Enfin on le conduisit au palais, et après un  
cour entretien qu'il eut avec le monarque, il  
fut mené dans l'arsenal, où il expliqua tout de  
nouveau les inscriptions <sup>1</sup>. Le prince voyoit

<sup>1</sup> Ces inscriptions étoient en hollandais, et mar-  
quoient le nom du fondeur, la qualité du calibre, et  
l'endroit où le canon avoit été fondu. Ce fut un bon-  
heur qu'on s'adressât d'abord à un missionnaire alle-  
mand ; tout autre n'auroit pu en donner l'explication.

et enten  
au père  
il dit ce  
teurs de  
en Euro  
finit par  
digne d  
n'y tou  
port qu  
fût por  
demeur  
et reçu  
à demi  
noissan  
entendi

Dep  
fêtes a  
pour n  
triomp  
change  
buèren  
quelqu  
du Roi  
manda  
dit qu  
bits et  
toit qu  
merce

et entendoit tout sans se montrer. On demanda au père comment il falloit user de ces canons : il dit ce qu'il en savoit, ajoutant que les docteurs de la loi comme lui, ne se méloient pas en Europe des choses de cette nature. Le tout finit par un souper qu'on lui offrit, et qui étoit digne de la magnificence du Roi; mais le père n'y toucha presque point. Le Roi, sur le rapport qu'on lui en fit, ordonna que le souper fût porté dans la maison préparée pour sa demeure. Il étoit déjà nuit; le père se retira, et reçut bientôt après un cahier en hollandais, à demi rongé des vers, qui contenoit des connoissances sur l'artillerie; la nuit suivante il entendit plus de cent confessions.

Depuis ce temps, les chrétiens vinrent aux fêtes avec des tambours et autres instruments, pour marquer que la religion commençoit à triompher. Les païens mêmes se réjouirent du changement de la cour à cet égard, et attribuèrent au pouvoir du Dieu des chrétiens quelques succès que venoient d'avoir les armes du Roi sur celles des rebelles. Ce prince demanda un mathématicien et un canonier; et dit qu'il les verroit volontiers arriver en habits européens. Il déclara de plus qu'il souhaitoit qu'un vaisseau de Macao vint faire commerce dans ses ports, avec assurance qu'il ne

paieroit aucun droit. Il voulut mettré entre les mains du P. Paleceuk une somme d'argent pour faire acheter à Macao différentes choses venues d'Europe ; mais le père s'excusa de la recevoir, jusqu'à l'arrivée des divers effets que le monarque désiroit. Une autre preuve de l'empressement qu'avoit la cour du Tunquin, c'est qu'en novembre 1749, elle envoya à Macao un exprès avec des lettres, qui portoient que le Roi étoit dans une impatience extrême de voir arriver les mathématiciens européens.

Pendant qu'à Macao on se préparoit à le satisfaire, le P. Paleceuk qui étoit resté à Ketcho, eut le bonheur de conférer le baptême à la femme du mandarin chez qui il étoit logé. Beaucoup de gentils demandèrent à le recevoir ; plusieurs grands mandarins furent de ce nombre. Alors les bonzes voyant l'empire de Jésus-Christ s'accroître notablement, voulurent y mettre obstacle. Un d'entre eux engagea un eunuque du dehors du palais à aller demander au Roi la tête du missionnaire : c'est un méchant homme, disoit-il, qui n'a en vue que la ruine du royaume, et dont il faut que je manifeste les forfaits secrets. Il va déterrer les morts pour avoir leurs os, qu'il pile ensuite dans un mortier, et dont il

compo  
vaut m  
sa mo  
discou  
Europ  
veut fa  
retirez

Cep  
Ketch  
ceuk. T  
prits c  
le père  
inform  
naire f  
sement  
dont c  
rer à l  
l'Euro  
lui fut  
procès  
tence  
sa grâ  
public  
suite d  
pée.

De  
missio  
confia

compose une poudre qui tue les vivants : il vaut mieux le faire mourir lui-même, et que sa mort nous délivre d'un tel scélérat. A ce discours extravagant, le Roi répondit : Cet Européen est d'un naturel pacifique, et ne veut faire de mal ni aux morts ni aux vivants : retirez-vous.

Cependant la requête fit du bruit dans tout Ketcho, et on parloit diversement du P. Paleceuk. Les bonzes ne cessoient d'irriter les esprits contre lui : les choses allèrent si loin, que le père ne se crut plus en sûreté. Le Roi fut informé que les murmures contre le missionnaire faisoient du progrès; et pensant sérieusement à les arrêter, il fit appeler l'eunuque dont on vient de parler, le força à lui déclarer à l'instigation de qui il étoit venu accuser l'Européen, et fit mettre en prison le bonze qui lui fut nommé, avec un ordre de lui faire son procès. Les juges portèrent contre lui une sentence de mort; mais le P. Paleceuk demanda sa grâce au Roi, et il l'obtint. Ce prince fit publier que quiconque oseroit parler dans la suite contre l'Européen, auroit la langue coupée.

De si favorables conjonctures donnèrent aux missionnaires répandus dans les provinces une confiance et une liberté qu'ils n'avoient pas

encore eues dans l'exercice de leur ministère. Presque toutes leurs lettres sont remplies de traits édifiants, où paroissent la foi vive et l'innocence des néophytes du Tunquin. Un d'entr'eux a écrit à peu près en ces termes : Comme je suis encore nouveau missionnaire, je suis tout surpris que la plupart de mes chrétiens, après six mois ou un an de confession, me fassent une accusation où j'ai peine à trouver, et où je ne trouve pas toujours une matière certaine d'absolution; alors je les soupçonne de n'être pas bien instruits, et je leur fais des interrogations sur les choses les plus ordinaires; mais l'air naïf et la manière dévote dont ils me répondent, me convainquent de l'innocence et de la candeur de leur ame : ah mon Père! me disent-ils, comment oserois-je faire cela contre mon Dieu, qui m'a appelé à sa sainte religion! oh! que mon Seigneur Jésus-Christ qui est mort pour moi, ne permette pas que je tombe jamais dans ce péché.

Le même missionnaire rapporte que la moitié des habitants d'un grand village étant venus le prier de leur accorder le baptême, il demanda à celui qui portoit la parole au nom des autres, s'il y avoit beaucoup de chrétiens dans ce village. Je suis encore le seul, lui répondit-il. Et comment vous êtes-vous fait

chré  
villag  
et ce  
lui-ci  
parol  
quell  
gion  
chréti  
excell  
a insp  
Un  
manière  
tieuse  
de vin  
dont  
sitière  
celles-  
dange  
sitôt  
prit p  
tourm  
Le ma  
jour r  
cherch  
les so  
païent  
ont d  
l'unio

chrétien, lui dit le père ? J'étois dans un autre village, répliqua-t-il, où il y a des chrétiens, et ce n'est que depuis peu que j'ai passé à celui-ci, où il n'y en a pas. Le père adressant la parole aux autres, leur dit : Et vous, pour quelle raison voulez-vous entrer dans la religion chrétienne ? Ce que nous en a appris ce chrétien, répondirent-ils, nous a paru si excellent et si conforme à la raison, qu'il nous a inspiré le désir d'être instruits.

Un autre missionnaire raconte de quelle manière se convertit une femme fort superstitieuse, qui avoit adoré le démon pendant plus de vingt ans. Un grand nombre de femmes, dont quelques-unes étoient chrétiennes, la visitèrent à l'occasion de ses couches. Une de celles-ci voyant que l'enfant étoit en grand danger de mort, lui conféra le baptême ; aussitôt le démon chassé de l'ame de l'enfant ; prit possession du corps de la mère : il la tourmentoit souvent et en diverses manières. Le mari, qui la voyoit dessécher de jour en jour redoubloit ses sacrifices superstitieux, et cherchoit, mais inutilement, un remède dans les sortilèges et la magie. Enfin comme les païens mêmes n'ignorent pas que les chrétiens ont du pouvoir sur le démon, il eut recours à l'unique ressource qui lui restoit, pour sauver la

vie de son épouse. On la traîna dans un oratoire ou petite église. Là le démon cria par sa bouche : Est-il possible qu'on veuille me chasser de celle qui a été si long-temps ma chère élève ! Cependant on fit des prières, et la femme devenue plus tranquille, promit de se faire chrétienne ; mais lorsqu'après le temps de l'instruction nécessaire, on en vint aux exorcismes qui précèdent le baptême, et qu'on lui demanda si elle renonçoit au démon, elle éprouva des agitations plus fortes que jamais, de la part du malin esprit qui la portoit à s'enfuir. On la retint par violence, on lui jeta de l'eau bénite, et la grâce qui y est attachée lui donna la force de répondre quelle renonçoit au diable. Dès ce moment elle n'a plus éprouvé de possession ; mais revenue à une pleine et parfaite santé, elle remplit avec ferveur les devoirs d'une bonne chrétienne.

On sait beaucoup d'autres faits véritablement prodigieux, par lesquels le Dieu de miséricorde se plaît à éclairer ces pauvres peuples. Lorsque l'on considère quels sont ceux qui les racontent comme témoins, qu'on fait attention à la multiplicité de ces faits, à leurs circonstances, à leurs effets, et surtout aux conversions admirables qui en sont ordinairement la suite, on reconnoît bien sensiblement que la sainte

Eglis  
trefor  
Le  
Roi d  
naire  
effets  
Il av  
de sa  
Aussi  
être  
et to  
parei  
ler ou  
1571  
quatr  
parti  
ces m  
plus  
cette  
rien  
reux  
sont  
geas  
lieu  
nus  
leur  
avoi  
vroi

Eglise est aujourd'hui la même qu'elle fut autrefois.

Les dispositions avantageuses où étoit le Roi du Tunquin, avoient donné aux missionnaires les plus grandes espérances; mais les effets n'ont pas répondu à une si douce attente. Il avoit fallu du temps pour se mettre en état de satisfaire aux demandes du monarque. Aussitôt qu'on eut des sujets propres à lui être présentés en qualité de mathématiciens, et toutes les autres choses nécessaires dans une pareille expédition, il se mirent en route pour aller ouvrir une mission si désirée. Ce fut le 6 mars 1571, que le P. Simonelli, jésuite italien, et quatre autres Jésuites de la province du Japon, partirent de Macao. Le P. Simonelli, chef de ces missionnaires, étoit l'homme du monde le plus propre à faire réussir une entreprise de cette nature. Sa science, son zèle, son expérience : tout sembloit promettre les plus heureux succès; mais Dieu, dont les jugemens sont impénétrables, permit que les choses changeassent de face, lors même qu'il y avoit moins lieu de s'y attendre. Les missionnaires, parvenus au Tunquin, donnèrent à la cour avis de leur arrivée. Ils espéroient que le Roi, qui les avoit demandés avec tant d'ardeur, les recevrait avec plaisir; du moins il étoit naturel



qu'ils se le figurassent ; mais ils furent bien surpris, lorsqu'ils reçurent ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyèrent cependant les présents dont ils étoient chargés pour le monarque : ils furent acceptés ; mais les missionnaires obtinrent, pour toute faveur, la permission de se bâtir une maison sur le bord de la mer. Le Roi parut avoir oublié que c'étoit à sa demande que les missionnaires mathématiciens étoient venus. On attribue le peu de réussite de cette affaire, à la jalousie des ministres, que, par un défaut de politique, le Jésuite qui étoit auparavant à la cour, avoit oublié de consulter avant que d'appeler ses confrères. Quoi qu'il en soit, le P. Simonelli, âgé de plus de soixante-dix ans, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui dans cette contrée, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda son congé, et il l'obtint sans peine. Ses quatre compagnons se glissèrent furtivement dans les provinces, où ils exercent aujourd'hui les fonctions de leur ministère envers les simples et les pauvres, avec beaucoup plus de consolation et de succès qu'ils n'en auroient eu sans doute auprès des riches et dans le séjour des grands.

~~~~~  
D'un  
P.  
à P.

Il  
sent  
rece  
préc  
fait  
avou  
que  
un n  
voir  
des i  
sions  
ques  
soit  
notr  
méri  
est c  
voir

## LETTRE

D'un missionnaire au royaume de Tunquin, au  
P. Cibot, missionnaire de la Compagnie de Jésus,  
à Pékin.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Il seroit à souhaiter que les Tunquinois fussent aussi bien disposés que vous le dites, à recevoir les vérités évangéliques que nous leur prêchons. Ce n'est pas que la religion n'ait fait chez eux de grands progrès; je vous avouerai même que, malgré les persécutions que nous avons à essuyer, nous y comptons un nombre de chrétiens assez grand pour pouvoir nous consoler de l'aveuglement opiniâtre des infidèles de ce royaume. Mais les conversions semblent devenir plus rares depuis quelques années. Soit défaut de zèle de notre part; soit que le Seigneur ait résolu d'éprouver notre constance; soit enfin que nous ayons mérité ce revers par notre peu de vertu, il est certain que la crainte où nous sommes de voir un jour cette mission détruite, nous alar-

me singulièrement. Je la recommande à vos saintes prières et à celles de tous les missionnaires qui partagent vos fatigues et les fruits de vos heureux travaux.

Vous m'avez chargé, mon révérend père, de vous envoyer un précis des erreurs particulières qui règnent dans le Tunquin. Comme je ne suis pas encore bien au fait de tout ce qui concerne le culte de ce peuple idolâtre, je me contenterai de vous tracer ici un petit tableau de ce que j'ai pu remarquer,

Les Tunquinois adorent trois idoles principales. On nomme la première l'*Idole de la Cuisine*; la seconde, le *Maître-ès-Arts*; et la troisième, le *Seigneur du lieu où l'on demeure*. L'idole de la Cuisine tire son origine d'une histoire qu'on raconte ainsi: Une femme s'étant séparée de son mari pour quelques mécontentements passa à de secondes noces, ce qui causa tant de douleur à son premier époux, que cet infortuné se jeta dans un brasier ardent pour y terminer ses jours. Le bruit ne s'en fut pas plus tôt répandu, que l'épouse infidèle, touchée de repentir, alla mourir dans le feu qui avoit consumé son mari. Son second époux en ayant été informé, y courut aussitôt: mais ayant trouvé sa femme réduite en cendres, il en fut si pénétré de douleur, qu'il se

précipita dans le même brasier, où il fut brûlé à l'instant. Telle est l'origine de l'idole de la Cuisine. L'esprit de cette divinité anime trois pierres, dont les Tunquinois se servent pour faire leur cuisine, et ce sont ces pierres qu'ils adorent le premier jour de l'an.

L'idole *Maitre-ès-Arts* est l'image d'un Chinois, que les idolâtres du pays croient avoir été le plus ingénieux, le plus sage et le plus savant des hommes. Les marchands l'invoquent avant de vendre et d'acheter; les pêcheurs, avant de jeter leurs filets dans la mer; les courtisans, avant d'aller faire leur cour au prince; les artisans, avant de commencer leur ouvrage, etc.

L'idole *le Seigneur du lieu où l'on demeure* n'est pas moins révérée que les deux autres. Voici la manière dont on lui rend hommage: Quand quelqu'un veut faire bâtir une maison, il commence par se bien persuader que le terrain n'appartient pas tellement au Roi, qu'il n'ait quelque autre maître, lequel, après sa mort, conserve le même droit dont il a joui pendant sa vie. Ensuite il fait venir un magicien, qui, au bruit du tambour, invite l'âme du maître défunt à venir demeurer sous un petit toit qu'on lui prépare, et où on lui présente du papier doré, des odeurs et de petites tables cou-

vertes de mets, le tout pour l'engager à souffrir le nouvel hôte dans son champ.

Outre ces trois idoles, les Tunquinois adorent le ciel, la lune et les étoiles. J'en ai vu qui divisoient la terre en dix parties, et faisoient à chacune une profonde révérence. D'autres partagent le monde en six portions égales, dont la sixième est censée au milieu, et prennent, pour les adorer des couleurs particulières. Quand ils rendent hommage au septentrion, ils s'habillent de noir, et ne se servent dans leurs sacrifices que d'instruments noirs. Lorsqu'ils adorent le midi, ils se revêtent de rouge. Quand ils sacrifient à l'orient, ils ont des habits verts. Quand ils invoquent l'occident, la couleur blanche est celle dont ils se servent dans leurs adorations. Pour la partie du milieu, ils lui rendent hommage en habits jaunes.

La superstition des Tunquinois va encore plus loin. On m'a dit qu'ils révéroient les éléphants, les chevaux, les oiseaux, les singes, les serpents, les arbres, les vices mêmes, et les créatures les plus infâmes. Il y a quelques jours que des pêcheurs ayant trouvé sur le bord de la mer, une pièce de bois que les flots y avoient jetée, lui offrirent aussitôt leur pêche comme à une divinité puissante dont ils croyoient avoir reçu tout le poisson qu'ils

avoient  
bâti un  
de quel  
mer, et  
choisir l  
bénédic

Je ne  
heureus  
pour tr  
peut ju  
infidèle  
enfant,  
ter un  
pour do  
que la  
un livr  
gnoit d  
contien  
person  
vais su  
de cui  
ment,  
Si, qu  
tres se  
présag  
ciel, l  
consu  
Tunq  
grand

avoient pris. Ils s'occupent actuellement à lui bâtir un temple, et disent que c'est la fille de quelque empereur qui s'est jetée dans la mer, et qui, sous la forme du bois, a daigné choisir leur port, afin de répandre sur eux ses bénédictions.

Je ne saurois penser sans douleur aux malheureuses inventions dont le démon se sert pour tromper ces pauvres idolâtres. On en peut juger par les traits suivans : Lorsqu'un infidèle veut bâtir une maison, ou marier un enfant, ou faire quelque voyage, il va consulter un devin; celui-ci feint d'être aveugle, pour donner à entendre qu'il ne voit et n'écoute que la vérité; et avant de répondre, il prend un livre qu'il ouvre à demi, comme s'il craignoit de laisser voir aux yeux profanes ce qu'il contient; et après avoir demandé l'âge de la personne dont on veut savoir le bon ou le mauvais succès, il jette en l'air deux petites pièces de cuivre, où sont gravées, d'un côté seulement, certaines lettres ou chiffres mystérieux. Si, quand ces pièces tombent à terre, les lettres se trouvent renversées, c'est un mauvais présage. Si au contraire elles sont tournées vers ciel, l'augure est favorable. Cette manière de consulter le sort est fort commune parmi les Tunquinois; on y a même recours pour les plus grandes affaires.

Il y a des magiciennes qui font profession de dire l'état des ames dans l'autre monde. Une mère qui a perdu son fils, et qui veut savoir la situation où il est après sa mort, va trouver une magicienne qui prend un tambour qu'elle frappe à coups inégaux, comme pour appeler l'ame du défunt. Après quoi elle rassure la mère sur le sort de son fils, dont elle dit que l'ame a passé dans son corps pour lui exposer l'état où elle se trouve; cet état est plus ou moins heureux, selon que sa mère paie plus ou moins généreusement.

Il se trouve une autre sorte d'imposteurs qu'on ne consulte ordinairement que pour la guérison des maladies. Lorsqu'on s'adresse à eux, ils vont trouver un devin. Si celui-ci répond que la maladie vient des esprits, ils appellent ces génies malfaisants, et les renferment dans des vases de terre. Si elle vient du démon, ils invitent ce père du mensonge à un grand festin, qui se donne aux dépens de la famille du malade. On lui donne la place la plus honorable; on le prie, on le caresse, on lui fait des présents; mais si le mal ne finit point, on l'accable d'injures, et on lui tire vingt ou trente coups de mousquets pour le chasser de la maison. Si c'est le dieu des mers qui a causé la maladie, on se transporte au

bord d  
fices p  
chamb  
eaux.  
le mal  
sa mai  
d'or et  
J'ai  
qu'ava  
manqu  
poule.  
route  
avoien  
deux  
le pas  
Qu  
magin  
et qu  
pour  
pouss  
clipse  
si l'on  
Qu  
un de  
pire d  
ne l'e  
par s  
mat n

bord d'une rivière ; là on lui offre des sacrifices pour l'apaiser , pour l'engager à quitter la chambre du malade et à retourner dans les eaux. Cependant , si la maladie ne cesse pas , le malade reste sans argent et sans remède dans sa maison , et les magiciens en sortent chargés d'or et de présents.

J'ai vu des Tunquinois si superstitieux , qu'avant d'entreprendre un voyage , ils ne manquoient jamais de regarder les pieds d'une poule. J'en ai vu d'autres qui , s'étant mis en route , rebroussoient chemin , parce qu'ils avoient éternué une fois. S'ils avoient éternué deux fois , ils se croyoient obligés de doubler le pas , et d'aller le plus vite qu'ils pouvoient.

Quand il y a éclipse de lune , le peuple s'imagine qu'un dragon fait la guerre à cet astre , et qu'il veut la dévorer. Aussitôt on s'assemble pour la secourir ; on arme les troupes , on pousse des cris épouvantables , et quand l'éclipse cesse , on s'en retourne aussi satisfait que si l'on avoit remporté une grande victoire.

Qu'il est triste , mon révérend père , de voir un des plus beaux pays du monde sous l'empire du démon ! Le royaume que vous habitez ne l'emporte sur celui d'où je vous écris , que par sa richesse et par son étendue ; car le climat n'en est pas à beaucoup près si tempéré ni



si sain. On compte dans le Tunquin plus de vingt mille villages, tous plus peuplés les uns que les autres. On diroit que le printemps y règne toujours, et l'on n'y sent du froid que quand le vent du nord y souffle avec violence. On n'a jamais vu ici ni glace ni neige; jamais les arbres n'y ont perdu leur verdure; jamais l'air n'y est infecté de vapeurs contagieuses; le ciel y est ordinairement si serein et si pur, qu'on ignore dans ces contrées ce que c'est que la peste. La goutte, la pierre, les fièvres malignes et mille autres maladies, si communes en Europe, sont ici entièrement inconnues. Le riz est la nourriture ordinaire du pays; on en fait même un vin, dont la force égale celle de l'eau-de-vie. Les meilleurs fruits du Tunquin sont les oranges et une espèce de figue rouge qui seroit honneur aux tables les plus délicatement servies de Paris. J'en ai vu d'une autre sorte qui ressemblent assez à celles de Provence, et pour la forme, et pour le goût: mais ce qui m'a paru fort singulier, c'est que ce ne sont point les branches qui les portent; elles ne naissent qu'au pied de l'arbre, et quelquefois en si grande quantité, que vingt hommes affamés pourroient facilement s'y rassasier. On trouve aussi beaucoup de citrons, mais ils sont assez mal-sains, et les Tunquinois ne s'en

serve  
 On ve  
 ne po  
 sent e  
 dont  
 elles  
 arbre  
 demé  
 cines  
 pace  
 mes p  
 Le  
 très g  
 la lég  
 ils son  
 éléph  
 nour  
 roi. C  
 que l  
 On n  
 mais  
 cerfs  
 niers  
 leur  
 nom  
 des e  
 rassa  
 paille

servent guère que pour teindre leurs étoffes. On voit ici de grands arbres dont les branches ne portent ni feuilles ni fruits ; ils ne produisent que des fleurs. Il y en a une autre espèce dont les branches se courbent jusqu'à terre, où elles jettent des racines, d'où naissent d'autres arbres ; les branches de ces derniers se courbant de même, poussent à leur tour de semblables racines ; et les arbres, à la longue, occupent un espace de terrain si étendu, que trente mille hommes pourroient à l'aise se reposer à leur ombre.

Les chevaux sont ici d'une rare beauté et en très grand nombre ; on en admire la vivacité, la légèreté et la vigueur. Cependant en général ils sont petits, et peu propres à l'attelage. Les éléphants n'y sont pas moins communs ; on en nourrit plus de cinq cents pour le service du roi. On prétend que leur chair est bonne, et que le prince en mange quelquefois par délices. On ne voit dans ce royaume ni lions ni agneaux ; mais on y trouve une quantité prodigieuse de cerfs, d'ours, de tigres et de singes. Ces derniers sont remarquables par leur grosseur et leur hardiesse. Il n'est pas rare de les voir au nombre de deux ou trois mille entrer comme des ennemis dans les champs des laboureurs, s'y rassasier, se faire ensuite de larges ceintures de paille, qu'ils roulent autour de leur corps, et

après les avoir remplies de riz, s'en retourner chargés de butin à la vue des paysans, sans que personne ose les attaquer.

Parmi les oiseaux rares et curieux de ce pays, il en est un que je crois avoir vu dans l'île de *Saint-Vincent* (l'une des Antilles); c'est une espèce de chardonneret, dont le chant est si doux et si mélodieux, qu'on lui a donné le nom d'*oiseau céleste*. Ses yeux ont l'éclat du rubis le plus étincelant; son bec est rond et affilé; un petit cordon d'azur règne autour de son cou, et sur sa tête s'élève une petite aigrette de diverses couleurs, qui lui donne une grâce merveilleuse; ses ailes, lorsqu'il est perché, offrent un mélange admirable de couleur jaune, bleue et verte; mais, quand il vole, elles perdent tout leur éclat. Cet oiseau fait son nid dans les buissons les plus épais deux fois par an: il se tient caché pendant les pluies, et dès les premiers rayons du soleil, il sort incontinent de sa retraite, va voltiger sur les haies, et par un ramage des plus agréables, il annonce aux laboureurs le retour du beau temps. On dit que cet oiseau est ennemi mortel du *Hokien* (autre oiseau singulier qui n'habite que les marais). Lorsqu'il l'aperçoit, le duvet de son cou se hérissé; ses ailes s'étendent et tremblent, son bec s'ouvre, et il en sort un bruit

semblable au sifflement d'un serpent; son attitude est celle d'un oiseau qui va fondre sur sa proie : en un mot, tout son corps annonce une espèce d'épouvante mêlée de fureur; mais, soit qu'il sente l'infériorité de ses forces, soit que la nature l'ait ainsi voulu, il se contente de regarder son ennemi d'un œil fixe et troublé, et ne l'attaque jamais. Le Ho-Kien a les ailes, le dos et la queue d'une blancheur éblouissante; sa tête est couverte d'un duvet rougeâtre, et son ventre est ordinairement d'un jaune clair, semé de taches grises et noires. Cet oiseau, qui est à peu près de la grosseur d'une caille, ne fait son nid que dans les roseaux, et ne multiplie qu'une fois par an.

Vous trouverez sans doute étonnant, mon révérend père, qu'il y ait ici des médecins aussi habiles qu'en France. Ce n'est pas que nos Escalapes du Tunquin ne fassent entrer la superstition dans leur art; mais c'est pour plaire au peuple, qui ne les appelleroit pas sans cela. Quand un médecin visite un malade, il ne l'accable pas, comme en Europe, de son jargon scientifique, il se contente seulement de lui tâter le pouls; après quoi il dit la nature et les effets de la maladie. En tâtant le pouls de la main droite, il le touche en trois endroits différents, dont le premier répond au poumon,

le second au ventricule, et le troisième aux reins du côté droit. S'il tâte le pouls de la main gauche, il le touche également en trois endroits, dont le premier répond au cœur, le second au foie, et le troisième aux reins du côté gauche. Le médecin fait attention surtout au nombre des battements du pouls durant une respiration; et selon les diverses pulsations, il prétend connoître la cause de la maladie, et voir si le cœur, le foie ou le poumon est en mauvais état, ou si le mal vient de chaleur, de froid, de joie, de tristesse ou de colère, et combien de temps il doit durer. Si le pouls vient à s'affaiblir ou à s'arrêter après avoir battu pendant quelque temps, la maladie est jugée mortelle. Si au contraire, le pouls, après s'être arrêté au commencement, vient à battre de nouveau, c'est un signe que le mal doit durer long-temps. Ne croyez pas que les médecins, qui sont la plupart fort éclairés, ajoutent foi à ces superstitions ridicules : j'en ai connu un, homme de beaucoup de mérite, qui me dit un jour en riant, que la crédulité du peuple étoit le gagne-pain de tous ses confrères.

Ordinairement les médecins tunquois ne se servent que d'herbes et de racines dans la composition de leurs remèdes. Cependant pour les migraines, les fièvres chaudes et les dyssenté-

ries,  
fruit  
dans  
à une  
qui l  
à la l  
bois  
bles  
d'un  
en so  
recu  
tits v  
long  
ure t  
semb  
cepe  
qui  
Lors  
mat  
pèce  
liqu  
en u  
un t  
I  
d'un  
vas  
un  
de  
rhe

ries, ils emploient communément le suc d'un fruit qu'on dit être d'une efficacité admirable dans ces sortes de maladies. Ce fruit ressemble à une grenade, et s'appelle *miengou*. L'arbre qui le porte croît communément dans les haies, à la hauteur du figuier, dont il a la figure. Son bois est tendre et moelleux, ses branches flexibles et déliées, ses feuilles presque rondes, et d'un vert naissant. Dans les temps humides, il en sort un suc âcre et laitieux, que les paysans recueillent avec beaucoup de soin dans de petits vases de porcelaine, où il se durcit à la longue, et sert dans les maladies causées par une trop grande chaleur. Pour le fruit, il ressemble, comme je l'ai déjà dit, à une grenade; cependant il s'amiucit et s'allonge vers la queue, qui est longue, dure et fort difficile à arracher. Lorsqu'il est parvenu à un certain degré de maturité, on le cueille, et l'on en fait une espèce de cidre sans aucun mélange d'eau. Cette liqueur se conserve parfaitement bien, et l'on en use dans les maladies que j'ai nommées avec un très grand succès.

Le *tcha*, ce simple si estimé à la Chine, est ici d'un grand secours. On le garde dans quelque vase d'étain pour mieux conserver sa vertu; c'est un remède souverain contre la colique, le défaut de sommeil, le mal de tête, la pierre et les catarthes.

Le pourpre est une maladie fort dangereuse en Europe; ici peu de personnes en meurent. Voici la manière dont les Tunquinois s'en guérissent. Ils prennent une moelle de jonc, la trempent dans l'huile, l'allument, et l'appliquent successivement sur toutes les marques du pourpre; la chair alors se fend avec un bruit pareil à celui d'une petite fusée; aussitôt on en exprime le sang corrompu, et l'on finit par frotter les plaies avec un peu de gingembre. Ce remède doit être fort douloureux; mais j'en ai vu des effets si singuliers, que je ne doute nullement de son efficacité.

Les morsures de serpents sont ici fort communes, mais il est facile d'en guérir. Nous avons une petite pierre semblable à une châtaine, dont la vertu m'a toujours paru miraculeuse; on la nomme pierre de serpent. Quand on a été mordu de quelque reptile venimeux, on exprime le sang de la plaie, et l'on y applique la pierre dont je viens de parler. D'abord cette pierre bienfaisante s'attache à la blessure; peu à peu, elle en attire le poison. Lorsqu'elle en est imprégnée, elle tombe, et on la lave dans du lait ou dans de l'eau, où l'on a soin de délayer un peu de chaux; puis on l'applique de nouveau sur la plaie, dont elle se détache encore d'elle-même, après en avoir bu

tout l  
jours  
de ne  
je la l  
mala  
La  
quin  
dent  
on l  
sour  
avoi  
autr  
d'au  
doiv  
saig  
relle  
leur  
d'ai  
nes  
suj  
l'ah  
Ou  
op  
mé  
vo  
sa  
un  
fi

tout le venin. J'ai été témoin , il y a quelques jours, de la vertu prodigieuse de cette pierre. Un de nos chrétiens ayant été mordu d'un serpent, je la lui fis appliquer, et en moins d'une heure le malade se trouva sans fièvre et sans douleur.

La saignée n'est guère en usage dans le Tunquin. Les médecins français qui la recommandent avec tant de soin, seroient bien surpris si on leur disoit que c'est ici la dernière ressource des gens de l'art; encore, avant d'y avoir recours, faut-il être bien assuré que les autres remèdes ne peuvent être au malade d'aucune utilité. A la vérité, les Tunquinois ne doivent pas avoir un besoin si fréquent de la saignée que les Européens; leur sang est naturellement plus pur, leur nourriture plus saine, leurs exercices plus violents et plus multipliés; d'ailleurs, ils font un si grand usage des racines et des simples, qu'ils sont beaucoup moins sujets aux maladies qu'occasionent en Europe l'abondance et la corruption des humeurs. Outre cela, quand les Tunquinois se sentent oppressés ou engourdis, ils se servent d'un remède dont l'effet est aussi prompt que salutaire: voici en quoi il consiste. Il y a, comme vous savez, dans la mer qui baigne l'île de Hainan, une espèce de cancre dont la vertu est de purifier la masse du sang. Cet animal étant jeté par



les flots sur le rivage, s'y pétrifie à la longue, sans rien perdre de sa figure naturelle; et lorsqu'il est parvenu à ce degré de dureté qu'on remarque dans les pierres ordinaires, on le réduit en poudre, et on le fait prendre au malade avec de l'eau, du vin, ou de l'huile, suivant les cas plus ou moins pressants où il se trouve. On en use ainsi avec succès pour les blessures dangereuses, pour les fièvres et les dyssenteries. Cependant, dans ces dernières maladies, on se sert plus ordinairement de l'encre de la Chine, mais j'ignore la manière dont on l'apprete.

On croit que lorsque les juifs<sup>1</sup> pénétrèrent dans le royaume de Tunquin, ils y apportèrent des livres de médecine et de mathématiques, et qu'ils y enseignèrent long-temps les principes de ces deux sciences. Je n'examinerai point si cette opinion est fondée; ce qu'il y a de certain, c'est que les médecins du pays n'en conviennent pas; ils prétendent au contraire n'être redevables qu'à eux-mêmes de l'invention de leur art. Quoi qu'il en soit, ils l'ont porté à

<sup>1</sup> Il y avoit autrefois beaucoup de juifs à la Chine; mais la médecine y étoit déjà parvenue à un haut point de perfection avant qu'ils y pénétrassent. Il se peut fort bien faire qu'ils y aient porté des livres; mais on ne voit nulle part qu'ils y aient tenu des écoles de mathématiques et de médecine.

un deg  
il est p  
s'ils ob  
ce n'e  
mérite  
l'excès

Je t  
séricor  
dans y  
magic  
la plu  
école  
trois  
la ma  
plus  
des sa  
les la  
leur  
étoie  
la co  
peau  
furec  
ligio  
de b  
ladié  
tout  
pour  
avoit

un degré de perfection qui m'a toujours étonné; il est peu de maladies qu'ils ne guérissent; et s'ils observent certains usages superstitieux, ce n'est, comme je l'ai déjà dit, que pour mériter la confiance d'un peuple crédule à l'excès.

Je termine cette lettre par un trait de la miséricorde de Dieu, qui fait beaucoup de bruit dans notre mission. Il y avoit ici une fameuse magicienne, qui jouissoit parmi les infidèles de la plus haute considération; elle tenoit une école de magie, et ses disciples, au nombre de trois cents, la regardoient comme l'oracle de la nation. Cette femme avoit dans sa maison plus de cent cinquante idoles à qui elle offroit des sacrifices. Pour rendre odieuse aux infidèles la loi de l'Évangile, elle enseignoit qu'après leur mort les âmes des chrétiens tunquois étoient envoyées en Europe par les pères de la compagnie de Jésus, pour y garder les troupeaux. Un jour qu'elle declamoit avec plus de fureur qu'à l'ordinaire contre notre sainte religion, le Seigneur, qui avoit sur elle des vues de bonté et de salut, frappa son fils d'une maladie mortelle. Je ne vous rapporterai point tout ce que cette magicienne mit en usage pour le guérir; il suffit de vous dire qu'après avoir épuisé toutes les ressources de son art

sans aucun succès, elle prit le parti d'appeler dans sa maison quelques-uns de nos chrétiens. Ceux-ci refusèrent long-temps de s'y transporter, dans la crainte que cette femme ne leur eût tendu des embûches. Cependant, faisant réflexion au danger où se trouvoit le malade, ils y allèrent au nombre de trois. Aussitôt qu'ils furent entrés, la magicienne les conjura, les larmes aux yeux, de se mettre en prières pour obtenir du Ciel la guérison de son fils. Dieu, qui vouloit le salut de la mère, se laissa fléchir : la prière étant finie, le malade, au grand étonnement de tout le monde, se leva sur son lit, et dit à haute voix qu'il étoit guéri. A l'instant la mère courut à ses idoles, les renversa, les foula aux pieds, et de là se rendit à l'église pour remercier le Dieu des chrétiens. Actuellement cette femme se fait instruire; nous espérons que dans peu nous la trouverons en état de recevoir la grâce du baptême. Admirez, mon révérend père, la miséricorde du Seigneur; des pierres les plus dures, il fait, quand il veut, des enfants d'Abraham et des vases d'élection.

J'ai l'honneur d'être, etc.

.....  
Du rév

N'  
viens  
vous  
dre l  
de T  
samm  
man  
viol  
pays  
calm  
miss  
l'en  
Ma  
de

## LETTRE

Du révérend P. Horta, jésuite italien. à Madame  
la comtesse de.....

A l'île de France, 1766.

MADAME,

*.La paix de N. S.*

N'ESPÉREZ plus de me revoir en Italie. Je viens d'apprendre à l'île de France, d'où je vous écris, des nouvelles qui m'ont fait prendre la résolution de repasser dans le royaume de Tunquin, et je me dispose à partir incessamment, malgré le bruit qui court que les mandarins viennent d'exciter une persécution violente contre les nouveaux chrétiens de ce pays-là. J'espère que la Providence daignera calmer cet orage, et qu'elle soutiendra une mission chancelante contre tous les efforts de l'enfer armé contre elle. Je la recommande, Madame, à vos prières. J'attends beaucoup de votre zèle, de votre piété, et de cette ten-

dre dévotion qui relève si fort l'éclat de votre naissance.

Pour vous satisfaire sur les diverses questions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre; mais je n'y répondrai qu'en peu de mots; il me faudroit faire un volume entier si j'entreprendois d'expliquer en détail tout ce qui concerne la religion et les usages du Tunquin. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curiosité si louable, et c'est à quoi je prétends consacrer mes premiers moments de loisir.

Vous me demandez d'abord un précis des usages les plus singuliers du Tunquin. En voici un qui ne vous surprendra pas moins par sa bizarrerie que par l'exactitude plus bizarre encore avec laquelle on l'observe. Cet usage est aussi pratiqué à la Chine; mais il y est un peu moins ridicule, et les Chinois commencent à s'en écarter. Quand un Tunquinois rend visite à un autre, il s'arrête à la porte, et donne au portier un cahier de huit à dix pages, dans lequel il a écrit en gros caractères son nom, ses titres et le motif de sa visite. Ce cahier est de papier blanc et couvert de papier rouge. Les Tunquinois en ont de plusieurs sortes, selon le rang des personnes qu'ils visitent. Si celui qu'on veut visiter est absent de la mai-

son, on l'  
portier,

Un ma  
être vêtue  
fectée à  
charge p  
considér  
habits de  
dispense  
vilité. C  
la porte  
deux les  
tité de p  
son invi  
porte. S  
maison  
par son  
d'honne  
ger. La  
la plus  
ment  
est ass  
le mo  
l'écou  
temp  
nial.  
son,  
une

son, on laisse et on recommande le cahier au portier, et la visite est censée faite et reçue.

Un magistrat, dans les visites qu'il fait, doit être vêtu de la robe de cérémonie qui est affectée à son emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique, mais qui sont en quelque considération parmi le peuple, ont aussi des habits destinés aux visites, et ne peuvent se dispenser de les mettre sans manquer à la civilité. Celui qui reçoit la visite va recevoir à la porte celui qui la rend. Ils joignent tous deux les mains en s'abordant, et se font quantité de politesses muettes. Le maître de la maison invite l'autre à entrer en lui montrant la porte. S'il y a plusieurs personnes dans la maison, celle qui est la plus distinguée, ou par son âge ou par sa dignité, occupe la place d'honneur, mais elle la cède toujours à l'étranger. La première place est celle qui se trouve la plus voisine de la porte, ce qui est directement opposé à nos usages. Après que chacun est assis, celui qui visite expose de nouveau le motif de sa visite. Le maître de la maison l'écoute gravement et s'incline de temps en temps, selon qu'il est marqué dans le cérémonial. Ensuite les premiers serviteurs de la maison, vêtus d'un habit de cérémonie, apportent une table triangulaire, sur laquelle il y a deux

fois autant de tasses de thé qu'il y a de personnes ; au milieu se trouvent deux boîtes de bétel, des pipes et du tabac. La visite finie, le maître de la maison reconduit son hôte jusqu'au milieu de la rue, et là recommencent les révérences, les inclinations, les élévations de mains et les compliments. Enfin, lorsque l'étranger est parti, et qu'il est déjà un peu loin, le maître de la maison lui envoie un valet pour lui faire un nouveau compliment de sa part, et quelque temps après, celui-ci en envoie un à son tour pour le remercier ; ainsi finit la visite.

Ce n'est pas seulement dans les visites que brille cette politesse gênante ; elle éclate encore dans toutes les actions qui ont quelque rapport à la société. Les Tunquinois mangent fort souvent ensemble, et c'est pendant leurs repas qu'ils traitent ordinairement de leurs affaires. Ils se servent, au lieu de fourchettes, de certains petits bâtons d'ivoire ou d'ébène, dont les extrémités sont d'or ou d'argent. Ils ne touchent jamais rien avec les doigts ; de là vient qu'ils ne se lavent jamais les mains ni avant ni après le repas. Je ne puis mieux comparer les Tunquinois à table qu'aux musiciens d'un orchestre. Il semble qu'ils mangent en cadence et par mesure, et que le mouvement de leurs mains et de leurs mâchoires dépend de quelques règles particulières.

res. Leu  
viettes ;  
tapis b  
a sa tal  
conviv  
même.  
temps,  
plats, l  
abond  
Je  
peuple  
veut in  
veille  
l'ordon  
conçu  
» un r  
» verr  
» Se-  
» sa  
» doc  
» div  
du ca  
le plu  
lui d  
occup  
tous  
jour  
mais

res. Leurs tables sont nues, sans nappes ni serviettes; elles sont seulement entourées de longs tapis brodés qui pendent jusqu'à terre. Chacun a sa table, à moins que le grand nombre des convives ne les obligent de s'asseoir deux à la même. On les sert toutes également et en même temps, et on les couvre de plusieurs petits plats, les Tunquinois préférant la variété à une abondance superflue.

Jeviens maintenant aux cérémonies que ces peuples pratiquent dans leurs festins. Celui qui veut inviter quelqu'un à un repas, lui envoie la veille un petit cahier d'invitation où se trouve l'ordonnance du repas. J'en ai vu un qui étoit conçu en ces termes : « Chao-ting a préparé » un repas de quelques herbes, a nettoyé ses » verres, et rendu sa maison propre, afin que » Se-tong vienne le récréer par les charmes de » sa conversation et par l'éloquence de sa » doctrine, et il le prie de lui accorder cette » divine satisfaction. » Sur la première feuille du cahier est écrit, en forme d'adresse, le nom le plus honorable de celui qu'on invite, et on lui donne les titres convenables au rang qu'il occupe. Les mêmes formalités s'observent avec tous les convives qu'on a dessein d'inviter. Le jour destiné pour le festin, le maître de la maison envoie dès le matin un cahier semblable



au premier, pour rappeler aux convives la prière qu'il leur a faite. Vers l'heure du repas, il leur envoie un troisième cahier et un serviteur pour les accompagner, et pour leur marquer l'impatience qu'il a de les voir. Lorsque les convives sont arrivés et qu'on est sur le point de se mettre à table, le maître de la maison prend une coupe d'or ou d'argent, et l'élevant avec les deux mains, il salue celui des conviés qui tient le premier rang par son emploi : ensuite il sort de la salle et va dans la cour, où après s'être tourné vers le midi, et avoir offert le vin aux esprits tutélaires de sa maison, il le verse en forme de sacrifice. Après cette cérémonie, chacun s'approche de la table qui lui est destinée. Les convives avant de s'asseoir sont plus d'une heure à se faire des compliments, et le maître de la maison n'a pas plutôt fini avec l'un, qu'il recommence avec l'autre. Lorsqu'il s'agit de boire on redouble les compliments; le convive le plus distingué boit le premier, les autres boivent ensuite, et tous saluent le maître de la maison. Quoique leurs tasses soient fort petites, et qu'elles n'aient pas plus de profondeur que la coquille d'une noix, cependant ils boivent lentement et à plusieurs reprises, et lorsque leurs fronts sont déridés, ils agitent plusieurs

questions  
où celui

Il arri  
pendant  
je vous  
un diver  
musique  
instrume  
cier, dor  
bour fai  
tôt avec  
blables  
d'Italie,  
lugubre  
ont à pe  
de ces c  
l'âge de  
teurs le  
ils sont  
peuple.  
théâtre  
en sont  
tragiqu  
des act  
comme  
surpris  
et ciné  
dure c

questions plaisantes, et ils ont de petits jeux où celui qui perd est condamné à boire.

Il arrive souvent que l'on joue la comédie pendant le repas. Ce spectacle mérite bien que je vous en fasse une courte description. C'est un divertissement mêlé de la plus effroyable musique qu'on puisse jamais entendre. Les instruments sont des bassins d'airain ou d'acier, dont le son est aigu ou perçant ; un tambour fait de peau de buffle, qu'ils battent tantôt avec le pied, tantôt avec des bâtons semblables à ceux dont se servent les trivelins d'Italie, et enfin des flûtes dont le son est plus lugubre que touchant. Les voix des musiciens ont à peu près la même harmonie. Les acteurs, de ces comédies sont de jeunes garçons, depuis l'âge de douze jusqu'à quinze ans. Les conducteurs les mènent de province en province, et ils sont regardés partout comme la lie du peuple. Je ne saurois dire si leurs pièces de théâtre sont bonnes ou mauvaises, ni quelles en sont les règles. La scène m'a paru toujours tragique : j'en juge par les pleurs continnels des acteurs, et par les meurtres feints qui s'y commettent. La mémoire de ces enfants m'a surpris ; ils savent par cœur jusqu'à quarante et cinquante comédies, dont la plus courte dure ordinairement cinq heures. Ils traînent

partout leur théâtre, et quand ils sont appelés, ils présentent le volume de leurs comédies, et sitôt qu'on a choisi la pièce qu'on veut voir, ils la jouent sur le champ sans autre préparation. Vers le milieu du repas, un des comédiens fait le tour des tables, et demande à chacun quelque petite récompense. Les valets de la maison font la même chose, et portent au maître l'argent qu'ils ont reçu. On étale ensuite aux yeux des conviés un nouveau repas, qui est destiné pour leurs domestiques. La fin du repas répond au commencement. Les convives louent en détail l'excellence des mets, la politesse et la générosité de leur hôte : celui-ci s'humilie et leur demande pardon, en s'inclinant profondément, de ne les avoir pas traités selon leur mérite.

Quant à la religion du pays, il seroit difficile d'en donner une idée nette et précise. Ce n'est qu'un tissu de fables entremêlées de quelques histoires que les peuples de Tunquin ont tirées des Chinois; mais les savants, qui sont ici en très petit nombre, suivent à la lettre la religion de Confucius, et se conforment au peuple pour toutes les autres cérémonies religieuses. Il est peu de villes au Tunquin, où l'on ne trouve au moins un temple élevé à Confucius. On y voit dans l'endroit

le plus  
environ  
gaire m  
cées au  
marque  
rent po  
la ville  
et de la  
qui com  
brûler  
nuflexi  
grotesq  
-Mais  
des sac  
très do  
ordina  
rémon  
prépar  
vent ét  
temple  
de Co  
ches é  
plu sie  
gravé  
éprou  
répan  
si ces  
propri

le plus éminent, la statue de ce philosophe, environnée de celles de ses disciples, que le vulgaire met au rang de ses dieux; elles sont placées autour de l'autel, dans une attitude qui marque le respect et la vénération qu'ils eurent pour leur maître. Tous les magistrats de la ville s'y rassemblent aux jours de la nouvelle et de la pleine lune; là ils font un petit sacrifice, qui consiste à offrir des présents sur l'autel, à brûler des parfums, et à faire quantité de genuflexions qui n'ont rien que de ridicule et de grotesque.

Mais il y a tous les ans, aux deux équinoxes, des sacrifices solennels, auxquels tous les lettrés doivent assister. Le sacrificateur, qui est ordinairement un savant, se dispose à cette cérémonie par le jeûne et par l'abstinence. Il prépare la veille le riz et les fruits qui doivent être offerts; et il arrange sur les tables du temple tout ce qu'on doit brûler en l'honneur de Confucius. On orne son autel des plus riches étoffes de soie, et l'on y met sa statue et plusieurs tablettes sur lesquelles son nom est gravé en caractères d'or. Le sacrificateur éprouve les animaux qu'on doit immoler, en répandant du vin chaud dans leurs oreilles; si ces animaux remuent la tête, on les juge propres aux sacrifices; et on les rejette s'ils ne

font aucun mouvement. Avant de les immoler, le sacrificateur fait une profonde inclination; après quoi il les égorge, et conserve pour le lendemain leur sang et le poil de leurs oreilles. Le jour suivant, le sacrificateur se rend dès le matin au temple, où, après plusieurs genuflexions, il invite l'esprit de Confucius à venir recevoir les hommages et les offrandes des lettrés, tandis que les autres ministres allument des bougies, et jettent des parfums dans des brasiers qu'on a préparés à la porte du temple. Lorsque le sacrificateur est arrivé près de l'autel, un maître de cérémonie dit à haute voix : « Qu'on offre les poils et le sang » des bêtes immolées. » Alors le prêtre élève avec ses deux mains le vase où ce sang et ces poils sont renfermés; et immédiatement après, le maître de cérémonie dit : « Qu'on enseve- » lisse ces poils et ce sang. » A ces mots tous les assistants se lèvent, et le prêtre, suivi de ses ministres, porte le vase avec beaucoup de modestie et de gravité, dans une espèce de cour qui est devant le temple, et là, il enterre le sang et les poils des animaux. Après cette cérémonie, on découvre la chair des victimes, et le maître de cérémonie dit : « Que l'esprit » du grand Confucius descende. » Aussi ôt le prêtre élève un vase plein d'une liqueur forte,

le rép  
et pr  
» gra  
» ciu  
» équ  
» et  
» vo  
» pu  
» no  
Ap  
de so  
brûle  
sant  
on  
est  
» ou  
» de  
» vo  
» et  
» ma  
» pri  
le pr  
mini  
« Ne  
» pl  
» no  
» gu  
bue

le répand sur une figure humaine faite de paille, et prononce ces paroles : « Vos vertus sont » grandes, admirables, excellentes, ô Confucius ! Si les rois gouvernent leurs sujets avec » équité, ce n'est que par le secours de vos lois » et de votre doctrine incomparable. Nous » vous offrons ce sacrifice. Notre offrande est » pure. Que votre esprit vienne donc vers » nous, et nous réjouisse par sa présence.

Après ce discours, le prêtre prend une pièce de soie, l'offre à l'esprit de Confucius, et la brûle ensuite dans une urne de bronze, en disant à haute voix : « Depuis que les hommes » ont commencé à naître jusqu'à ce jour, quel » est celui d'entre eux qui a pu surpasser » ou même égaler les perfections et les vertus » de Confucius ? O Confucius ! tout ce que nous » vous offrons est peu digne de vous. Le goût » et l'odeur de ces mets n'ont rien d'exquis ; » mais nous vous les offrons afin que votre es- » prit nous écoute. » Ce discours étant fini, le prêtre boit la liqueur, tandis qu'un de ses ministres adresse cette prière à Confucius. « Nous vous avons fait ces offrandes avec » plaisir, et nous nous persuadons que vous » nous accorderez toute sorte de biens, de » grâces et d'honneurs. » Alors le prêtre distribue aux assistants les viandes immolées ; et ceux

qui en mangent croient que Confucius les comblera de bienfaits et les préservera de tous maux. Enfin on termine le sacrifice en reconduisant l'esprit du philosophe, au lieu d'où l'on suppose qu'il est descendu.

Vous voyez, Madame, que cette cérémonie religieuse est fort semblable à celle qui se pratique à la Chine. Je pourrois vous expliquer plus en détail toute la doctrine des Tunquinois; mais comme elle approche beaucoup de celle des Chinois, et que les missionnaires en ont traité fort amplement avant moi, je vous renvoie à leurs lettres. Le naturel des habitants du Tunquin est assez franc, quoique parmi eux une tromperie faite avec adresse, passe ordinairement pour un trait de prudence. Ils sont généreux, mais leur générosité ne se règle que sur leur intérêt; quand ils n'ont rien à espérer, ils ne se déterminent que difficilement à donner, et dans ces sortes d'occasions, ils ont un grand soin de cacher ce qu'ils ont pour n'être point importunés. En général, ils sont braves, laborieux, adroits, et prodigues dans leurs dépenses d'éclat, comme leurs mariages, leurs enterrements, leurs fêtes et leurs alliances. Ils n'aiment point les Européens, et leur plus grand plaisir est d'en faire des dupes. Tels sont, à ce qu'il me semble, les traits caractéristiques des Tunquinois.

Ce peuple cultive six espèces de riz : le *petit riz*, dont le grain est menu, alongé et transparent ; c'est celui qui est sans contredit le plus délicat, et le seul que les médecins permettent aux malades. Le *gros riz long* est celui dont la forme est ronde. Le *riz rouge*, ainsi nommé, parce que le grain est enveloppé d'une peau de couleur rougeâtre. Ces trois espèces de riz demandent beaucoup d'eau, et la terre qui les produit veut être souvent inondée. Le *riz sec*, qui est de deux sortes, croît dans des terres arides, et n'a besoin d'autre eau que la pluie. Ces deux espèces ont le grain blanc comme la neige, et sont un grand objet de commerce pour la Chine. On ne les cultive que sur les montagnes et les coteaux, et on les sème comme nous semons notre froment, vers la fin de décembre ou dans les premiers jours de janvier, temps auquel finit la saison des pluies ; il n'est pas tout à fait trois mois en terre, et il rapporte beaucoup.

Je suis fondé à croire que la culture de ce grain précieux pourroit réussir en France. En 1765, j'ai traversé plusieurs fois les montagnes de Tunquin où ce riz se cultive : elles sont très élevées, et la température y est froide. J'y observai, au mois de janvier, que le riz étoit très vert, et avoit plus de trois pouces de



hauteur, quoique la liqueur du thermomètre de M. de Réaumur ne fût, sur le lieu, qu'à quatre degrés au-dessus du point de congélation. J'ai fait semer de ce grain depuis que je suis à l'île de France, et il a rapporté plus qu'aucune espèce du pays. Les colons ont reçu mon présent avec d'autant plus d'empressement, que ce riz, qui est plus fécond et de meilleur goût, n'a pas besoin d'inondation, et qu'étant sur la terre quinze ou vingt jours de moins que les autres, il peut être cueilli et enfermé avant la saison des ouragans, qui emportent très souvent les moissons des autres espèces de riz. Il y avoit lieu d'espérer que l'avantage attaché à la culture du riz se engageroit les colons à le cultiver soigneusement; mais ils l'ont abandonné à la maladresse des esclaves qui ont mêlé toutes les espèces de riz, desorte que celui de Tunquin étant mûr beaucoup plutôt que les autres, son grain est tombé avant la moisson, et peu à peu l'espèce s'en est perdue dans l'île.

Les Tunquinois cultivent le riz ordinaire à peu près de la même manière que les Malabares de la côte de Coromandel. Ils couvrent de quelques lignes de terre la superficie du champ, et dès que le riz a cinq ou six pouces de hauteur, ils l'arrachent et le transplantent dans de

grain  
cinq  
des  
et le  
L  
à le  
très  
dans  
des  
nou  
L  
inon  
beso  
da r  
tagn  
et d  
inon  
dirig  
C  
grain  
rent  
mes  
ritur  
cult  
celle  
On  
gros  
rés

grandes terres, par petits paquets de quatre à cinq brins, et à six pouces de distance les uns des autres. Ce sont ordinairement les femmes et les enfants qui font cette opération.

Les Tunquinois n'emploient que des buffles à leur labour. Ces animaux, dont l'espèce est très grande, sont plus forts que les bœufs dans les pays chauds, et ils tirent mieux des boues. On les attèle exactement comme nous attelons nos chevaux.

Les Tunquinois n'ont aucune machine pour inonder leurs champs, mais ils n'en ont pas besoin; leurs plaines sont dominées, d'un bout du royaume à l'autre, par une chaîne de montagnes où se trouvent quantité de sources et de ruisseaux qui viennent naturellement inonder les terres, suivant que leur cours est dirigé.

Ce peuple cultive encore plusieurs sortes de grains, comme le maïs, des millets de différentes espèces, des fassées, des patates, des ignames, et diverses racines propres à la nourriture de l'homme et des animaux. Mais la culture la plus importante pour eux, après celle du riz, est la culture de la canne à sucre. On y en trouve de deux sortes, l'une très grosse et très haute, qui a les nœuds fort séparés les uns des autres, une couleur toujours

verte, et une grande abondance de suc ; l'autre est plus mince, plus petite, et a les nœuds plus serrés. Lorsqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune. Elle contient moins d'eau que la première, mais elle est plus chargée de suc.

Quand les Tunquinois veulent cultiver la canne à sucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur. Ensuite ils plantent deux ou trois des boutons de canne dans un sens couché, à peu près comme on plante la vigne dans plusieurs cantons d'Italie. Ces boutures sont enfoncées environ à dix-huit poüces en terre, et plantées en échiquier, à six pieds de distance les unes des autres. On choisit pour cette opération la fin de la saison des pluies.

Douze ou quinze mois après la plantation on fait la première récolte, et quand le suc de la canne est exprimé, on le fait bouillir quelques heures pour faire évaporer une partie de son eau ; puis on le transporte au marché le plus voisin pour le vendre en cet état. Ici finissent l'industrie et les profits du cultivateur tunquinois. Des marchands achètent ce sucre qui ressemble encore à de l'eau pure ; ils le font cuire de nouveau, et jettent dans les chaudières quelques matières alkales, telles

que la  
chaux d  
nent un  
a soin  
séparati  
d'ébulli  
consista  
mence  
vais eau  
environ  
d'une p  
alors on  
tôt qu'il  
dans to  
on le fe  
autres  
que dan

Les  
mûrier,  
l'indigo  
qui fou  
quelle  
teintur  
crois q  
quin et  
Le p  
gazelle  
La cha

que la cendre des feuilles de musa, et de la chaux de coquillages. Ces ingrédients occasionent une écume considérable que le raffineur a soin d'enlever. L'action des alkalis hâte la séparation du sel d'avec l'eau; enfin, à force d'ébullitions, on réduit le suc de la canne en consistance de sirop, et dès que ce sirop commence à perler, on le décante dans un grand vaisseau de terre, où on le laisse se rafraîchir environ une heure. Bientôt le sirop se couvre d'une petite croûte molle de couleur jaunâtre; alors on le vide dans un vase conique. Aussitôt qu'il paroît avoir pris la consistance du sel dans toute la capacité du vase qui le contient, on le terce pour le blanchir et le purifier. Les autres opérations sont à peu près les mêmes que dans nos colonies américaines.

Les Tunquinois cultivent le cotonnier, le mûrier, le poiyrrier, l'arbre de vernis, le thé, l'indigo, le safran, et une plante nommée *tsai*, qui fournit une fleur d'une couleur verte, laquelle étant mise en fermentation, donne en teinture un vert d'émeraude très solide. Je crois que cette plante ne se trouve qu'au Tunquin et dans la Cochinchine.

Le pays est plein de gibier, comme cerfs, gazelles, chèvres sauvages, paons, faisans, etc. La chasse est libre, mais dangereuse, à cause

de la grande quantité de tigres, d'éléphants, de rhinocéros, et d'autres animaux féroces qui peuplent les forêts. Les animaux domestiques qu'on y élève sont le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chèvre, la poule, l'oie et le canard. Les Tunquinois ont peu de bons fruits; l'ananas, et les oranges de différentes sortes sont les meilleurs. Ils ne cultivent pas la vigne, quoiqu'elle soit une production naturelle de leur terre. Ils ne sont pas riches en légumes, et il ne paroît pas qu'ils soient jaloux d'en avoir.

Parmi les occupations des Tunquinois, celle de se bien former à la guerre est une des principales. Dans le choix que l'on fait des soldats, on prend toujours les plus robustes, et l'on a un soin extrême de les occuper continuellement, tant à leurs exercices, qu'aux autres ouvrages publics et particuliers du royaume. Les compagnies sont divisées par quartier, et chaque soldat a sa maison. Tous sont habillés de même, c'est-à-dire, d'un juste-au-corps de soie, d'un caleçon de même étoffe et d'un bonnet de crin renversé par le haut. Leur épée est une espèce de sabre; mais il y en a toujours un certain nombre qui ne portent que le mousquet, un certain nombre qui ne sont armés que de lances, et un certain nombre

qui ne se servent que d'arcs et de carquois. L'honneur, la nécessité, l'espoir du gain et de l'avancement dans les charges : tout cela fait qu'ils s'exercent avec émulation dans l'emploi qui leur est confié. Ils ne passent presque aucun jour sans s'escrimer en présence de leur chef; ceux qui réussissent le mieux remportent toujours quelques faveurs, soit en argent, soit en denrées; et ceux qui sont assez maladroits pour faire quelque lourde faute, sont mis à l'amende, et quelquefois déchus de leur poste. Ainsi, un officier qui manquera notablement, deviendra simple soldat.

En 1671, les Tunquinois tentèrent en Cochinchine une expédition des plus considérables qu'ils aient jamais entreprises. Les grands préparatifs qu'ils avoient faits, et quatre-vingt mille hommes effectifs sembloient leur promettre une victoire entière; les Cochinchinois au contraire n'avoient pas vingt-cinq mille hommes. Le combat dura trois jours; les Tunquinois y perdirent dix-sept mille hommes, et les Cochinchinois remportèrent une victoire complète. Depuis ce temps-là, le Tunquin n'a fait aucune tentative, et la Cochinchine s'est agrandie en réduisant tous les peuples des montagnes, et même les rois de Tsiampa et de Camboye, qu'elle a obligés de lui payer tribut.

Les Tunquinois ne sont pas moins jaloux de rendre justice, que de s'exercer dans le métier des armes. Il n'y a peut-être aucun crime qui n'ait son châtement particulier; mais le supplice le plus ordinaire consiste à trancher la tête. Le criminel est toujours présent dans la discussion de son affaire: il peut réclamer, s'il a des preuves convaincantes qu'on l'a jugé iniquement, et pour lors les juges subissent la même peine. Comme l'on n'y plaide ni par procureur, ni par avocat, mais par soi-même, et toujours en présence des parties, qui n'oseroient sortir du respect qu'elles doivent aux juges, il se vide une infinité de causes, dont cependant l'on tient un registre extrêmement exact.

Je crois avoir satisfait, Madame, à toutes vos questions; mais je ne saurois finir ma lettre sans vous présenter un tableau de l'ignorance profonde et de la grossièreté de quelques montagnards qui se sont affranchis, et du joug de la Cochinchine, et de celui du Tunquin. Ils vivent comme des bêtes féroces au milieu des bois et des montagnes escarpées, où personne n'ose aller les attaquer. Ils forment une espèce de république, et regardent leur prêtre comme leur chef. L'intérêt que ce ministre du démon doit avoir à conserver son autorité, lui

a sugg  
lier. L'  
mir s  
peuple  
C'es  
tre qu  
grand  
guard  
ser, in  
cris d  
hurler  
» crié  
» dieu  
une v  
» con  
» c'es  
» don  
qu'on  
plong  
dieux  
boire  
de fi  
porte  
leur  
tenir  
visag  
nom  
poin

a suggéré un système de religion tout particulier. En voici une esquisse qui vous fera gémir sur le déplorable aveuglement de ce peuple.

C'est ordinairement dans la maison du prêtre que les dieux rendent leurs oracles. Un grand bruit annonce leur arrivée. Ces montagnards, qui passent le temps à boire et à danser, interrompent leurs plaisirs et poussent des cris de joie qui ressemblent bien plus à des hurlements qu'à des acclamations. « Père, s'écrient-ils en parlant au principal de leurs dieux, êtes-vous déjà venu? » Ils entendent une voix qui leur répond : « Enfants, courage, continuez à boire, mangez, divertissez-vous : c'est moi qui vous procure les avantages dont vous jouissez. » Après cette réponse, qu'on écoute en silence, on continue à se plonger dans les plaisirs. Cependant les dieux ont soif à leur tour et demandent à boire. Aussitôt on prépare des vases ornés de fleurs, et le prêtre les reçoit pour les porter aux dieux : car il n'y a que lui qui soit leur confident, et qui ait le droit de les entretenir. L'un de ces dieux est représenté avec un visage pâle, une tête chauve, et une physionomie qui fait horreur. Celui-là ne se rend point au temple comme les autres, pour y re-



cevoir les hommages de ses adorateurs, parce qu'il est continuellement occupé à conduire les âmes des morts dans l'autre monde. Il arrive quelquefois que ce dieu empêche l'âme de passer hors du pays, et surtout si c'est celle d'un jeune homme : alors il la plonge dans un lac, où elle reste jusqu'à ce qu'elle soit purifiée. Si cette âme n'est pas docile, et qu'elle résiste aux volontés du dieu, il s'irrite, la met en pièces, et la jette dans un autre lac où elle reste sans espérance d'en sortir.

On raconte que ces barbares, au retour d'une chasse, ayant trouvé leurs cavernes remplies de serpents, ils s'adressèrent à leur prêtre, pour demander aux dieux quelle étoit la cause d'un si grand malheur. Le prêtre, après avoir consulté les dieux, rapporta leur réponse, qui étoit qu'en portant au ciel l'âme d'un jeune homme dont le père vivoit encore, cette âme manqua de respect au dieu conducteur, ce qui l'avoit obligé à la précipiter dans la mer.

Le paradis de ce pauvre peuple n'est guère capable de contenter un esprit tant soit peu raisonnable. L'opinion commune est, qu'il y a de gros arbres qui distillent une espèce de gomme dont les âmes subsistent, du miel délicieux, et des poissons d'une grandeur prodigieuse.

gieu  
dont  
aigle  
para  
V  
ligio  
leur  
quic  
roit  
J

www

I  
ans  
pay  
vag  
ne  
ver  
con  
L'e  
Ho  
ga

giense. On croit aussi qu'il s'y trouve des singes, dont l'emploi est d'amuser les morts, et un aigle si grand, que ses ailes mettent tout le paradis à l'abri de la chaleur.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir de la religion de ces barbares. Pour ce qui regarde leurs mœurs, elles sont des plus dissolues, et quiconque voudroit y mettre un frein, courroit un danger évident de perdre la vie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

## NOTICE HISTORIQUE

Sur la Cochinchine.

LE Tunquin et la Cochinchine, trois cents ans avant l'ère chrétienne, étoient encoré des pays incultes, et leurs habitants de vrais sauvages. Ils n'avoient ni livres, ni caractères, et ne connoissoient de lois fixes, ni pour le gouvernement, ni pour le mariage.

Ce fut l'an 214 avant Jésus-Christ, que ces contrées commencèrent à changer de face. L'empereur de la Chine étoit alors *Tsinchi-Hoang*. C'est ce prince fameux qui, pour se garantir des incursions des Tartares, bâti

dans l'espace de cinq ans la grande et prodigieuse muraille que l'on voit subsister encore depuis tant de siècles. C'est aussi le même prince qui, follement jaloux de sa gloire, et ne voulant pas qu'aucun de ses prédécesseurs lui pût être comparé, ordonna, sous peine de la vie, de brûler dans tous ses états les livres classiques, et une infinité d'autres livres, afin que les règnes précédents étant par là effacés de la mémoire des hommes, le sien seul servit d'époque à la postérité. Ce prince donc ayant nouvellement conquis le Tunquin et la Cochinchine, fit rassembler dans son empire plus de cinq cent mille hommes, et les envoya dans la partie australe des provinces de Canton et de Kouangsi, dans la Cochinchine et le Tunquin. Cette multitude de Chinois expatriés, étoit composée en grande partie de gens robustes et jeunes : on y voyoit des marchands, des criminels, des pauvres, des vagabonds. L'arrivée d'une si nombreuse colonie remplit ces deux royaumes de familles chinoises qui s'y établirent et s'y multiplièrent, et par-là, les caractères, le gouvernement et la religion des Chinois, s'y introduisirent peu à peu. La Cochinchine avoit alors le nom de *Ling*, et ce fut aussi le nom de la capitale du pays.

Après la mort de Tsinchi-Hoang, le trône

de la Chi  
le règne  
nommé  
cheli, et  
partemen  
e porta  
Canton,  
e Tunqu  
ut que  
rompt  
Néanmo  
cette ind  
dateur  
l'empire  
nation, e  
les méco  
Liueou  
cette al  
outre pa  
se décla  
se comp  
Canton  
chine et  
Vent  
périal,  
réussir,  
qu'il au  
il l'obti

de la Chine fut occupé par son fils Eulchi, dont le règne ne fut ni long ni heureux. Un seigneur nommé *Tchaoto*, d'une famille illustre du Petcheli, et gouverneur d'une place dans le département de Canton, se voyant accrédité, se porta pour gouverneur du district entier de Canton, d'où dépendoient la Cochinchine et le Tunquin; ensuite il se fit déclarer roi, voulut que son nouvel état s'appelât *Nanyve*, et rompit toute communication avec la Chine. Néanmoins il ne resta pas long-temps dans cette indépendance; et à peine Caotsou, fondateur de la dynastie *Han*, eut-il succédé à l'empire, que Tchaoto reentra dans la subordination, et se soumit à payer tribut; mais bientôt les mécontentemens que lui donna l'impératrice Liuheou, mère de l'empereur Hoeiti, princesse altière et violente, lui firent prendre un autre parti. Il revint à son ambition naturelle, se déclara empereur et prince indépendant, et se comporta comme tel dans les provinces de Canton, Kiangsi, Kouangsi, dans la Cochinchine et le Tunquin.

Venti étant monté depuis sur le trône impérial, entreprit de soumettre Tchaoto. Pour y réussir, il prit la voie de la négociation; et ce qu'il auroit eu peine à emporter par la force, il l'obtint par une douce politique: il engagea

ce prince à quitter le titre d'empereur, et à lui payer tribut.

La mort de Tchaoto jeta sa cour et ses états dans un trouble et dans une confusion dont l'empereur Vouti, qui régnoit alors, sut habilement profiter. Il fit marcher des troupes vers les états de Nanyve, les attaqua, s'en rendit maître, et donna des gouverneurs au Tunquin et à la Cochinchine. Depuis ce temps jusqu'à l'an 25 de Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant cinquante ans, tous ces pays demeurèrent sous la domination des empereurs de la Chine.

Mais les Cochinchinois se lassèrent enfin de les avoir pour maîtres. Sous le règne de l'empereur Koangouti, ils se liguèrent avec les peuples du Tunquin, et ces deux nations agissant de concert, secouèrent en même temps le joug des Chinois. Deux dames tunquinoises, nommées *Tching-Tze* et *Tching-Eul*, se mirent à la tête des révoltés; elles étoient sœurs, et avoient toutes deux des inclinations guerrières et des qualités véritablement héroïques : on les voyoit nuit et jour à cheval, armées, faisant l'office de général. Elles fortifièrent les frontières, disciplinèrent des troupes nombreuses, les animèrent à la défense de la patrie, et les disposèrent à résister aux Chinois,

qu'elles  
pour les

En ef-  
férance  
pouvoit  
autres pr  
formidab  
en donna  
néral cor  
de toute  
l'art mili  
attaquer  
les dame  
avoient  
et leurs  
auroit é  
On lui d  
avancer  
ces acti  
égaleme  
L'armé  
monde  
enfin au  
capitale  
Mayver  
Comme  
vaincu  
où les

qu'elles prévoyoit devoir bientôt arriver pour les combattre.

En effet, l'empereur ne vit pas avec indifférence un événement de cette nature, qui pouvoit être d'un dangereux exemple pour les autres provinces de l'empire. Il envoya une formidable armée pour réduire les rebelles, et en donna le commandement à Mayven. Ce général commença par le Tanquin; il eut besoin de toute son expérience, de son habileté dans l'art militaire, et de toute sa bravoure, pour attaquer avec succès l'armée tunquinoise; et si les dames belliqueuses qui la commandoient avoient été mieux secondées par leurs officiers et leurs soldats, il est à présumer que Mayven auroit échoué dans cette périlleuse entreprise. On lui disputa pied à pied le terrain; il ne put avancer qu'à force de combats, et dans toutes ces actions les deux héroïnes firent admirer également leur courage et leur prudence. L'armée chinoise perdit ainsi beaucoup de monde, et s'affoiblissoit de jour en jour: mais enfin auprès du lac Syhou, à l'occident de la capitale, il y eut une bataille sanglante, et Mayven remporta une victoire complète. Comme il poursuivoit les débris de l'armée vaincue, il y eut encore une action très vive, où les dames périrent en combattant. Après

leur mort le Tunquin fut soumis. Meyven entra ensuite dans la Cochinchine, et la remit sans peine sous l'obéissance de l'empereur.

Ce qu'on rapporte de la marche de cette armée, depuis la capitale du Tunquin jusqu'à la capitale de la Cochinchine, fait voir que les limites de ces deux états étoient alors à peu près les mêmes qu'aujourd'hui vers le sud de Kouang-nang-fou, ville du Tunquin; car c'est là que Mayven fit placer des colonnes de cuivre pour marquer ces limites. On dit aussi que ce général érigea d'autres colonnes de cuivre près du mont Fenmeo, qui sépare la province de Canton du Tunquin. Si cela est, il faut, ou qu'elles aient été détruites, ou qu'elles aient été transportées ailleurs; on ne les y voit plus, et c'est inutilement que plusieurs fois on les a cherchées en creusant les terres aux environs. Le même général en éleva encore deux autres, également de cuivre, près de Sseïin-Tcheou, ville de Kouangsi, dans le district du Tunquin. Celles-ci subsistent encore, et on y lit cette inscription : *Quand ces colonnes seront détruites, le Tunquin péira.* Ce monument est sans doute de la plus respectable antiquité; aussi les Tunquinois ont-ils grand soin de le conserver en le mettant à couvert des injures de l'air.

Au r  
quin le  
d'un ca  
probité  
On voi  
tre le l  
et celui  
passage  
que ce  
fit abat  
le cond

Le r  
dans ce  
comme  
soutint  
nouvell  
nois, n  
Cochin  
Il ne p  
gouver  
coup h  
qu'il s  
le pays  
de roi  
couron  
royaum  
héritie  
mais

Au reste, on respecte encore dans le Tunquin le nom et la mémoire de Mayven, comme d'un capitaine aussi recommandable par sa probité que par son habileté et son courage. On voit dans l'histoire de son voyage, qu'entre le lieu où est aujourd'hui Hing-hoa-fou, et celui où est Kouan-gnan-fou, il y avoit des passages difficiles et d'épaisses forêts; mais que ce général surmonta tous ces obstacles, fit abattre les bois, et s'ouvrit un chemin qui le conduisit heureusement à la Cochinchine.

Le rétablissement de l'autorité impériale dans ce royaume, par l'expédition de Mayven, commença vers l'an 50 de Jésus-Christ, et se soutint jusqu'à l'an 263. Alors il se fit une nouvelle révolution. Un seigneur cochinchinois, nommé *Kulien*, entreprit de délivrer la Cochinchine de toute domination étrangère. Il ne pouvoit y parvenir sans se défaire du gouverneur chinois. Il le fit mourir, et par ce coup hardi il échauffa tellement les esprits, qu'il se trouva en un moment maître de tout le pays, s'en fit reconnoître roi, et prit le nom de roi de *Liny*. Personne ne lui disputant la couronne, il mourut paisible possesseur du royaume qu'il avoit usurpé. Il ne laissa aucun héritier qui descendit de lui par les mâles; mais un seigneur nommé *Fan-Hiong*, qui en



descendoit par les femmes , fut élu roi , et son fils Fany lui succéda. Sous le règne de celui-ci , la famille de *Fan* adopta un esclave appelé *Ouen* , natif de Kouang-nan , dans le Tunquin , et lui donna le nom de *Fan-Ouen*.

Ce vil étranger , admis dans la famille royale , parvint bientôt par cette adoption et par ses intrigues à un crédit et à une puissance sans bornes ; et comme les bienfaits , entre des mains ingrates , se changent le plus souvent en des armes funestes aux bienfaiteurs , il trouva le moyeh de rendre odieux le fils du roi *Fany* , et après la mort de ce prince , il se saisit sans peine de la couronne. Pour signaler le commencement de son règne , et s'attirer par quelque exploit glorieux l'estime de ses sujets , il entra à la tête d'une armée dans le Tunquin , s'empara de Kouang-nan sa patrie , et ravagea tout le territoire de Tsin-Hoa. Cette expédition se fit l'an 347 de Jésus-Christ. Enflé de ce succès , et dans la vue de conserver sa conquête , il proposa au gouverneur chinois du Tunquin , de fixer les limites des deux états entre Kouang-nan et le lieu où est Tchagan , à la montagne Flong ; mais la proposition fut rejetée , et la mort de Fan-Ouen , qui suivit de près , délivra le Tunquin d'un si dangereux voisin.

Fan-Fou son fils lui succéda. Comme il n'a-

voit ni le gouve-  
rable po-  
lui avoi-  
mée non-  
du terri-  
à Liny.

Ouenti ,  
grands  
time. Il

de Foun

Il n'é-  
ébranlé

si violen-  
de la fan-  
le calme

Cochinc

céda , e

successé

royale ,

but aux

*Tsi* , Le

mier ex

L'an

reur d

Venti ,

excessi

avoit

voit ni l'habileté ni l'expérience de son père , le gouverneur du Tounquin crut le temps favorable pour reprendre la place importante qui lui avoit été enlevée. Il s'avança avec une armée nombreuse , et obligea Fan-Fou de sortir du territoire de Kouang-nan , et de se retirer à Liny. Le petit-fils de Fan-Fou fut Fan-Ouenti , dont le règne fut agité par de si grands troubles , qu'il en fut lui-même la victime. Il fut tué par Tangketchun , fils du roi de Founan , aujourd'hui *Camboye*.

Il n'étoit pas facile de raffermir un état si ébranlé , et d'adoucir des esprits émus par de si violentes passions. Fan-tchou-nong , prince de la famille royale , en vint à bout. Il rétablit le calme , et se fit déclarer roi de Liny ou de Cochinchine. Son fils Fan-yang-may lui succéda , et eut lui-même son fils Fan-tcho pour successeur. On ne sait rien de toute cette famille royale , sinon qu'elle paya exactement le tribut aux empereurs chinois des dynasties *Song* , *Tsi* , *Lean* , *Tchin* , et à Kao-tsou-Venti , premier empereur de la dynastie *Souy*.

L'an de Jésus-Christ 605 , Yang-ti , empereur de la Chine et successeur de Kao-tsou-Venti , fit éclater d'une manière révoltante son excessive avidité et son ambition démesurée. Il avoit ouï dire que dans la Cochinchine il se

trouvoit une infinité de choses rares et précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour animer sa cupidité, et il résolut, contre toute équité, de s'emparer de ces trésors. Les prétextes manquent rarement aux entreprises les plus injustes : il publia ce qu'il put imaginer de plus spécieux pour colorer l'invasion qu'il méditoit; et sans perdre de temps, il envoya le général Lieou-Fang à la tête d'une puissante armée pour attaquer Fan-Fantchi, roi de Liuy. Celui-ci étoit sur ses gardes, il avoit assemblé des troupes sur ses frontières; il les fit avancer vers le lieu où étoient les colonnes de cuivre placées autrefois par le général Mayvan. Là, les deux armées se rencontrèrent et en vinrent aux mains. Lieou-Fang, plus habile que les généraux cochinchinois, mit l'armée du roi dans le plus grand désordre. Il y avoit dans cette armée, selon l'usage de la Cochinchine, un grand nombre d'éléphants. Ces terribles animaux peuvent à la vérité être d'un grand secours dans une bataille rangée; mais aussi il arrive souvent qu'ils nuisent plus à ceux qui les emploient qu'aux ennemis mêmes contre lesquels on les irrite. Le général chinois qui ne l'ignoroit pas, eut l'adresse de les effrayer; en conséquence ils prennent la fuite, renversent, écrasent tout ce qui se trouve sur

leur  
jett  
l'ar  
tail

Lin  
lée  
où  
ave  
jug  
lim  
pré  
arr

Fa  
en  
en  
où  
la  
ro  
la  
co  
b  
a  
é  
d

leur passage, et prenant différentes routes, ils jettent une confusion si étrange dans toute l'armée cochinchinoise, qu'elle est dissipée et taillée en pièces.

Lieou-Fang, vainqueur, marcha droit à Liny. Cette ville étoit, ou la ville même appelée aujourd'hui *Sinoch*, ou bien près du lieu où cette ville est située. Le général y arriva avec ses troupes en huit jours, d'où l'on peut juger ce qu'il y a de distance entre Liny et les limites de la Cochinchine, puisqu'on sait à peu près quel chemin peut faire en huit jours une armée victorieuse.

Aux approches de l'ennemi, le roi Fan-Fantchi abandonna sa capitale. Lieou-Fang y entra, mit au pillage la ville et tout le pays, et enleva dix-huit tablettes d'or massif de la salle où le roi alloit dans des temps réglés honorer la mémoire des rois ses prédécesseurs : car les rois de la Cochinchine avoient pris des Chinois la manière d'honorer les princes morts, en construisant des salles et en y plaçant des tablettes. Au reste, ces tablettes étoient à Liny au nombre de dix-huit, parce que Fan-Fantchi étoit le dix-neuvième roi de la Cochinchine depuis Kulien.

Le général chinois chargé d'un si riche butin, reprit avec son armée la route du Tun-

quin, et après sa retraite, le roi Fan-Fantchi rentra dans sa capitale, et s'appliqua à réparer le dégât qu'y avoient fait ses ennemis. Les historiens chinois reprochent, avec raison, à l'empereur Yang-ti, l'injustice de cette guerre, et regardent comme un châtement du ciel sa mort funeste et celle de son général.

Les siècles suivants, dans l'histoire chinoise de la Cochinchine, offrent peu de connoissances sûres, et l'on n'y trouve presque aucun détail. On sait seulement que vers l'an 639, le roi Fan-teouli envoya à Tay-tsong, empereur de la dynastie Tang, beaucoup de raretés de son pays; que son fils et son successeur Fantching-long fut assassiné, et qu'en lui finit la famille royale *Fan*; qu'après la mort de Fantching-long, les grands proclamèrent Tchoucoti, fils d'une tante paternelle du roi Fantouli; et que ce prince envoya pour tribut des présents à l'empereur Kaotsong, l'an 653.

Cent cinquante ans après, vers 806, le roi de la Cochinchine déclara la guerre au Tounquin; on ignore par quel motif. Il y entra d'abord à main armée, et pilla les gouvernements qu'on appelle aujourd'hui en chinois *Kouangnan Tchagan*; mais l'expédition ne fut pas heureuse; et il fut repoussé avec perte par le gouverneur chinois. De retour dans ses états, il trans-

porta l  
vers l'  
auprès  
*Tchent*  
royaun  
*ching*.

En  
des ro  
interro  
*Cheley*  
nomm

Deu  
et 117  
états p  
ble; m  
tôt av  
l'île d  
cutior  
mal c  
des h  
des h  
laisse  
pour  
abor  
en v  
dre  
il eu  
que

porta la cour de Liny à Tchen, port de mer vers l'orient de la ville de Liny; et parce que, auprès de ce port, il y avoit une ville nommée *Tchent-ching* on appelle depuis ce temps-là le royaume de Cochinchine le royaume de *Tchent-ching*.

En 956, (car dans l'écrit chinois, les fastes des rois de la Cochinchine sont assez souvent interrompus), celui qui régnoit s'appeloit *Cheleynteman*; et son successeur, en 965, se nommoit *Syleyntopan*.

Deux siècles après, entre les années 1166 et 1170, le roi Tseouyana voulut enrichir ses états par le commerce. Le dessein étoit louable; mais il s'y prit de manière à le faire bientôt avorter. Il envoya des Cochinchinois dans l'île de Flaynan, pour y commencer l'exécution de ce projet. Par malheur, il avoit mal choisi son monde, il falloit pour réussir, des hommes adroits et insinuants; et c'étoient des brigands qui, sous prétexte qu'on ne leur laissoit pas assez de liberté pour vendre et pour acheter, pillèrent le pays où ils avoient abordé. Après une pareille violence, ce fut en vain que le roi de la Cochinchine fit rendre aux Chinois tout ce qui leur avoit été pris; il eut beau proposer des conditions, sous lesquelles il demandoit la permission d'envoyer

dans la suite ses sujets pour commercer; toutes ses tentatives furent inutiles, et toutes ses propositions furent rejetées.

Il crut que dans la guerre il auroit plus de succès. Il tourna donc ses vues sur le royaume de *Tchinla* (Camboye). Il y entra à la tête d'une armée, l'an 1179, et il y fit de grands ravages, mais sans aucune conquête. Le roi de Camboye, pour mieux se venger, dissimula long-temps son ressentiment: dix-huit années s'écoulèrent sans qu'il en fit rien paroître, mais en 1197, il vint fondre sur le roi de la Cochinchine, le détrôna, le fit prisonnier, saccagea ses états, et en se retirant, mit sur le trône de la Cochinchine un seigneur camboyen. Ce changement de domination ne subsista que peu de temps. La guerre entre les deux états fut longue, et les Cochinchinois se tinrent presque toujours sur la défensive.

Le prince qui régnoit sur eux en 1280 s'appeloit *Poyeoupouletcheou*. Dès qu'il eut appris que Koublay, empereur des Tartares Mongons, après avoir détruit la dynastie chinoise *Song*, étoit maître de toute la Chine, sous le nom *Yvenchitsou*, il lui envoya des députés avec des présents pour lui faire hommage, comme prince tributaire. Ces députés furent traités avec distinction; mais l'empereur ne se

conte  
préter  
Cochi  
ger u  
L'ent  
cepen  
en 12  
tribun  
chine  
engag  
grand  
à la t  
La  
Chin  
veng  
de la  
rable  
tares  
ral. I  
port  
se re  
que  
mor  
cret  
bon  
bou  
de  
nor

contenta pas du tribut : il poussa plus loin ses prétentions, et résolut de faire partir pour la Cochinchine des grands de sa cour, et d'y ériger un tribunal pour gouverner ce royaume. L'entreprise étoit grande et pleine de difficultés; cependant elle s'exécuta. Mais deux ans après, en 1282, Pouti, fils du roi, indigné qu'un tribunal étranger donnât des lois à la Cochinchine, refusa d'en reconnoître l'autorité, et engagea le roi son père à faire arrêter les grands qui, par ordre de l'empereur, étoient à la tête de ce tribunal.

La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée à la Chine, que l'empereur irrité résolut d'en tirer vengeance. Il ordonna d'équiper dans les ports de la province de Canton une flotte considérable, avec un grand nombre de troupes tartares et chinoises, dont Sotou fut nommé général. La flotte mit à la voile; Sotou débarqua au port de Tchentching, et sans grande résistance se rendit maître de la capitale (Liny). Il fallut que le roi et son fils se retirassent dans les montagnes. Là, ils donnèrent des ordres secrets pour assembler en divers endroits de bonnes troupes, et ils fortifièrent un gros bourg, dont les portes étoient défendues par de bons ouvrages et des batteries de canons, nommées batteries de canons mahométans.



Alors ils firent mourir en secret les seigneurs tartares et chinois, qui composoient le tribunal érigé par l'empereur, et ne songèrent plus qu'à amuser Sotou, et à faire périr son armée. Dans ce dessein, ils envoyèrent à ce général de riches présents pour lui et pour ses troupes, et lui promirent de se conformer aux ordres de l'empereur.

Sotou se laissa d'abord tromper par cette apparente lueur de soumission; mais bientôt après, un transfuge lui apprit le massacre des seigneurs tartares et chinois, les intrigues du roi et de son fils, et la marche d'une armée formidable pour lui couper les vivres et le retour. Il comprit alors qu'il n'y avoit plus de temps à perdre : il fit avancer ses troupes, et attaqua avec vigueur le bourg fortifié. Si l'attaque fut vive, la défense ne le fut pas moins. La difficulté du terrain et la résistance des assiégés lui ayant fait perdre beaucoup de monde, il fut obligé, pour ne pas voir périr toute son armée, de se retirer au plus tôt, fort maltraité et avec une perte considérable.

Le roi et son fils ne doutèrent pas qu'un pareil échec ne rendit l'empereur plus traitable. Ils lui envoyèrent donc quelques grands de leur cour pour lui faire leurs soumissions. Ils espéroient l'adoucir, ils se trompèrent; le

mauvai  
colère.  
cochin  
de con  
Tunqui  
deman  
ler atta  
eut en  
prince  
pussen  
en app  
réussit  
que fit  
l'empe  
pu se  
ce pay  
naire  
reurs

Ceu  
préte  
gous  
nastic  
l'an  
chinc  
avén  
voit  
la Co  
espr

mauvais succès n'avoit fait qu'augmenter sa colère. Sans vouloir admettre les ambassadeurs cochinchinois, il ordonna à son fils Tohoan de conduire une armée sur les frontières du Tunquin et de la province de Kouangsi; de demander passage au roi du Tunquin, et d'aller attaquer le roi de la Cochinchine. Sotou eut en même temps ordre de se joindre au prince Tohoan, afin que leurs forces réunies pussent accabler leur ennemi. Le projet étoit en apparence bien concerté; cependant il ne réussit pas, et n'aboutit qu'à quelques ravages que fit Sotou dans les pays par où il passa. Ainsi l'empereur Koublay finit ses jours sans avoir pu se venger de la Cochinchine; et les rois de ce pays en furent quittes pour le tribut ordinaire qu'ils continuèrent de payer aux empereurs qui lui succédèrent.

Ceux qui ont étudié les fastes de la Chine, prétendent que la dynastie des Tartares Mongous fut détruite par un prince de la dynastie *Ming*, et que cette révolution s'opéra l'an 1368. Itataha régnoit alors dans la Cochinchine. Le nouvel empereur lui notifia son avènement au trône chinois; et, ce qui n'avoit pas encore eu d'exemple, il fit faire dans la Cochinchine des sacrifices pour honorer les esprits des forêts, des montagnes et des ri-

vières; ensuite il reçut l'hommage et le tribut d'Itataha, à qui il fit de magnifiques présents. Itataha, de son côté, lui marqua d'abord sa reconnaissance. Ayant envoyé, en 1373, une flotte contre les pirates qui infestoient la mer, et ayant pris vingt bâtiments de ces corsaires, il fit présent à l'empereur de soixante-dix mille livres pesant d'un bois très précieux qu'on avoit trouvé sur ces vaisseaux. Mais cette bonne intelligence ne dura pas. Itataha, malgré les avis et les ordres de l'empereur, qui vouloit entretenir la concorde et la paix entre le Tunquin et la Cochinchine, fut presque toujours en guerre avec le roi du Tunquin. Il donna même, en 1377, une bataille sanglante, où le roi Tchih-Touan perdit la vie.

Une conduite si contraire aux vues de la cour de la Chine ne pouvoit manquer de lui déplaire; mais ce qui mit le comble à son indignation, c'est qu'en 1387, Itataha fit enlever la quatrième partie d'un grand nombre d'éléphants que le roi de Camboye envoyoit à l'empereur. Une action si indigne d'un prince révolta également les deux souverains. D'ailleurs Itataha gouvernoit mal ses états, et il s'y étoit rendu si odieux, que ses propres sujets n'étoient pas à son égard mieux disposés que les

puissan  
de sa c  
exécute  
temps.  
plus a  
para d  
il envo  
payer  
L'emp  
surpat  
plus a  
rendu

Yon

l'emp  
Cochi  
coutu  
pense  
danc  
l'emp  
contr  
ment  
respi  
mes  
acha  
siècl  
que  
eut  
terp

puissances voisines. Itocheng, un des grands de sa cour, profita de cette conjoncture pour exécuter le crime qu'il méditoit depuis longtemps. Il fit assassiner Itataha, et ne trouvant plus aucun obstacle à son ambition, il s'empara du trône en 1390. Dès qu'il s'y fut affermi, il envoya des ambassadeurs à Itongou pour lui payer tribut et pour lui demander l'investiture. L'empereur reçut l'un et refusa l'autre, et l'usurpateur n'eut de lui que les reproches les plus amers sur l'énorme attentat dont il s'étoit rendu coupable.

*Yonglo* succéda presque immédiatement à l'empereur-Itongou; et *Tchenpatilay*, roi de Cochinchine, lui paya, en 1403, le tribut accoutumé. Ce prince n'avoit garde de se dispenser de cet acte de soumission et de dépendance. Il avoit trop besoin du secours de l'empereur dans la guerre qu'il avoit à soutenir contre le roi du Tunquin qui l'attaquoit vivement, et qui ne lui donnoit pas le temps de respirer. On a déjà vu souvent ces deux royaumes aux prises ensemble; mais ils furent plus acharnés que jamais l'un contre l'autre dans le siècle dont nous parlons, et l'on verra bientôt que la Cochinchine succomba. *Tchenpatilay* eut donc recours à l'empereur, et le pria d'interposer son autorité pour faire la paix. *Yonglo*

le promet et tint parole. Mais les exhortations et les ordres de la cour impériale furent inutiles. La guerre ne laissa pas de continuer entre les deux rois sur terre et sur mer, avec une violence que rien ne pouvoit arrêter, et qui fit souffrir infiniment les deux royaumes.

Au milieu de ces troubles, Tchenpatilay trouva le moyen de reprendre sur le fils de Likily (seigneur révolté contre le roi du Tunquin), le pays de *Challya*, qui est sur la frontière boréale de la Cochinchine, et que ce rebelle lui avoit enlevé. Il se saisit aussi de plusieurs chefs de rebelles tunquinois, et les envoya à la cour de l'empereur, qui, sensible à ce service, lui fit par reconnoissance, en argent et en soieries, des présents considérables. La politique exigeoit de Tchenpatilay qu'il se ménageât toujours ainsi la protection de cette cour, qui lui pouvoit être utile et quelquefois nécessaire; il ne le fit pas: au contraire, ses dispositions à l'égard de l'empereur changèrent tout-à-coup. Il alla même jusqu'à se liguier contre lui avec un rebelle tunquinois, nommé *Tching-Kikouang*. En vertu de cette alliance, il donna de l'argent et des éléphants au rebelle qui, de son côté, devoit lui remettre la ville de Chinghoafou, dans le Tunquin, quatre villes du second ordre, et treize villes du

troisi  
ghoa  
cret,  
Yon  
et en  
pu e  
mais  
faire  
très  
de  
sou  
per  
T  
lui  
dér  
mé  
qui  
vio  
ex  
gh  
l'e  
pa  
ma  
re  
gu  
re  
m  
m

troisième ordre, alors dépendantes de Chinghoafou. Cet odieux traité ne put être si secret, qu'il ne vint aux oreilles de l'empereur Yonglo. Il en fut pleinement informé en 1415, et en apprit toutes les circonstances. Il auroit pu en tirer raison par la force des armes; mais usant de modération, il se contenta de faire des reproches, très-vifs à la vérité, mais très justes, à Tchenpatilay. Celui-ci tâcha de se justifier, et à force d'excuses et de soumissions, il vint à bout d'adoucir l'empereur.

Tchenpatilay mourut en 1441, Mahopenkai lui succéda. Il eut, comme son aïeul, de grands démêlés avec le roi du Tunquin. Il paroît même qu'il fut l'agresseur. La cour du Tunquin se plaignit en 1456, à l'empereur, des violences que le roi de Cochinchine avoit exercées dans ses états, et surtout dans Chingha, Ssey et autres villes. Sur ces plaintes, l'empereur exhorta les deux rois à vivre en paix, et à s'en tenir aux frontières déterminées; mais, comme on l'a déjà vu souvent, ils eurent peu d'égard à ses représentations. La guerre continua, et Mahopenkai, dans une rencontre avec l'armée tunquinoise, eut le malheur d'être pris et de tomber entre les mains d'un ennemi irréconciliable. On eut

beau solliciter sa liberté, le roi du Tunquin fut inflexible. Ses refus réitérés ayant donc ôté toute espérance, les grands cochinchinois reconnurent en 1447, pour leur roi, Mohokoueylay, neveu de Tchenpatilay, et l'élection fut approuvée et confirmée par l'empereur. Mohokoueylay régna, et son frère Molokoueyyeou lui succéda; mais ces deux règnes ne furent pas de longue durée, puisque l'an 1458 le roi de la Cochinchine étoit Molopanloyve, qui mourut en 1460, et qui eut pour successeur son frère Panlotchatsuen.

En l'an 1471 arriva la grande révolution, qui, par une bataille décisive, termina toutes les guerres entre la Cochinchine et le Tunquin, et qui rendit le roi du Tunquin, Lyhao, maître absolu de la Cochinchine. Son ennemi s'étoit trop exposé dans le combat; Panlotchatsuen fut fait prisonnier, et le prince Panlotchayve, qui seul pouvoit soutenir l'état chancelant, ayant eu le même sort, les Cochinchinois se virent obligés de subir le joug du vainqueur, et de reconnoître le roi du Tunquin pour leur souverain.

Leur unique ressource eût été l'empereur de la Chine; mais ce monarque se souvenoit de la conduite odieuse de Tchenpatilay, qui, cinquante ans auparavant, avoit donné du se-

cours au r  
contre l'en  
de l'argent  
n'en avoit  
elle en ga  
dans l'occ  
mille roya  
grands ch  
la liberté  
un nouve  
reille à t  
le roi Ly

Depuis  
par Lyha  
*Ming* ne  
et, ni da  
notice ch  
trovve n  
s'est affr  
veau un

cours au rebelle tunquinois Tchih-ki-Koang, contre l'empereur Yonglo, et lui avoit fourni de l'argent et des éléphants. La cour de la Chine n'en avoit alors tiré aucune vengeance; mais elle en garda un vif ressentiment; et lorsque dans l'occasion présente, les princes de la famille royale de Cochinchine agirent auprès des grands chinois et de l'empereur, pour procurer la liberté à leur roi captif, ou pour se donner un nouveau roi, la cour chinoise ferma l'oreille à toutes leurs sollicitations, laissa faire le roi Lyhao, et refusa d'armer contre lui.

Depuis cette conquête de la Cochinchine par Lyhao, l'histoire chinoise de la dynastie *Ming* ne dit presque rien sur la Cochinchine: et, ni dans cette histoire, ni dans la nouvelle notice chinoise sur les pays étrangers, on ne trouve ni quand, ni comment la Cochinchine s'est affranchie de la servitude, et a eu de nouveau un roi particulier.



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

~~~~~

**Préface**

**LETTRE**

naire

quin,

**SECONDE**

mission

**TROISIÈME**

**RELATION**

le ro

deux

quin

tirée

tre p

**RELATION**

roya

de

la t

janv

mér

**EXTRAIT**

de

et a

**LETTRE**

Co

de

**EXTRA**

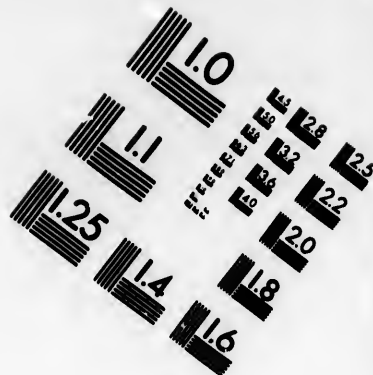
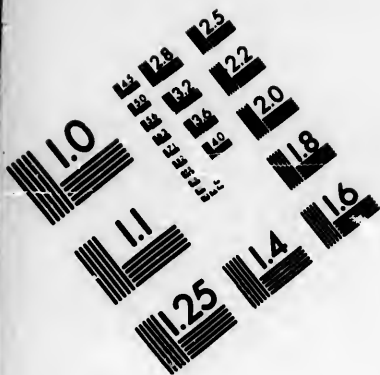
# TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

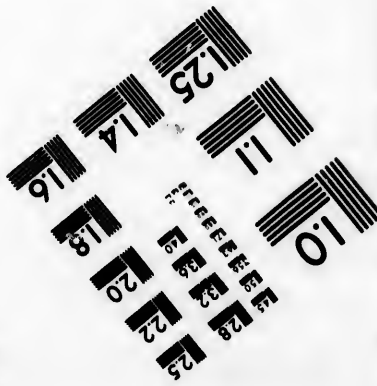
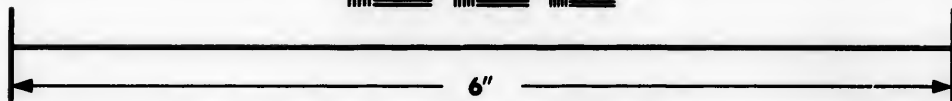
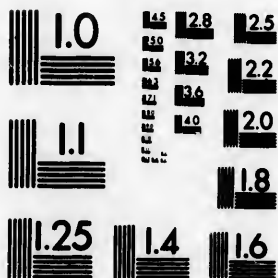
---

Préface des Mémoires de la Chine. . . . .	Page 1
LETRE du P. le Royer, supérieur des Missionnaires de la Compagnie de Jésus dans le Tunquin, à M. le Royer des Arsis, son frère. . . . .	25
SECONDE LETTRE du P. le Royer, supérieur des missions du Tunquin. . . . .	44
TROISIÈME LETTRE du P. le Royer, missionnaire. . . . .	50
RELATION abrégée de la persécution élevée dans le royaume de Tunquin, et de la mort que deux missionnaires jésuites et neuf Tunquinois chrétiens y ont endurée pour la foi, tirée de deux mémoires, l'un italien et l'autre portugais. . . . .	55
RELATION de la persécution élevée dans le royaume de Tunquin et de la mort glorieuse de quatre missionnaires jésuites qui ont eu la tête tranchée, en haine de la foi, le 12 janvier de l'année 1737, (tirée de quelques mémoires portugais.) . . . . .	93
EXTRAIT d'un Mémoire sur les différents objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine et au Tunquin. . . . .	149
LETRE du P. Chanseau, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au révérend P. le Houx de la même Compagnie. . . . .	165
EXTRAIT de quelques lettres sur le Tunquin. . . . .	193





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 2.8 2.5  
13 2.2  
2.0

10  
01

**LETRES d'un missionnaire au royaume de Tun-**  
**quin, au P. Cibot, missionnaire de la Com-**  
**pagnie de Jésus, à Pékin. . . . . 211**

**LETRES du révérend Père Horta, jésuite italien,**  
**à Madame la comtesse de\*\*\*\*. . . . . 229**

**NOTICE HISTORIQUE sur la Cochinchine. . . . . 251**

**FIN DE LA TABLE DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.**

